MICHIGAN

Quatre-vingt-quatrième année. — N° 262. Le Numéro : 15 francs. Samedi 1er Novembre 1952.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.450	1.800	950	800	600	400	250	5.000	2.800	1.600
Etranger	6.600	3.400	1.750	2.100	1.600	800	450	12.500	6.550	3.500

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle.

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Édition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

TEXTES D'INTERET GENERAL

Certains textes d'intérêt général récemment publiés au « Journal officiel » ont été édités en brochures spéciales dont la liste figure en dernière page du présent numéro.

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Ministère d'Etat.

RELATIONS AVEC LES ÉTATS ASSOCIÉS

Décrets du 31 octobre 1952 portant nominations dans la magistrature d'outre-mer (p. 10331).

Ministère des affaires étrangères.

Arrêté relatif à l'application de la loi n° 51-674 du 24 mai 1951 organisant la répartition de l'indemnité de nationalisation versée par le gouvernement hongrois (rectificatif) (p. 10331).

Ministère de l'intérieur.

Décret portant nomination d'un sous-directeur (rectificatif) (p. 10331).

Arrêtés portant nomination, admission à la retraite et conférant l'honorariat (police de la ville de Paris et du département de la Seine et sûreté nationale) (p. 10331).

Ministère de la défense nationale.

Citations à l'ordre de l'armée (p. 10331).

Arrêtés des 13 et 21 octobre 1952 portant remises de débets (p. 10333).

Arrêté du 18 octobre 1952 relatif aux rémunérations applicables aux personnels contractuels relevant du ministre de la défense nationale en fonction en Afrique du Nord (p. 10333).

Arrêté du 22 octobre 1952 portant modification de l'arrêté du 22 décembre 1930 portant organisation des concours pour les emplois de l'enseignement dans les écoles de médecine navale (p. 10333).

Arrêté du 22 octobre 1952 portant modification de l'arrêté du 23 décembre 1930 portant institution de concours pour les emplois de médecins, chirurgiens et spécialistes des hôpitaux maritimes (p. 10333).

Arrêté portant nomination d'un régisseur d'avances (p. 10334).

Décision portant nomination d'un professeur à l'école d'application du service de santé des troupes coloniales (p. 10334).

Décision portant admission d'officiers de réserve de l'armée de terre dans le service d'état-major (p. 10334).

Désignations pour servir sur les théâtres d'opérations extérieurs (p. 10334).

Tableau de départ colonial du 1er novembre 1952 (p. 10335).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Décret n° 52-1196 modifiant le décret du 30 décembre 1938 portant règlement d'administration publique pour la constitution des sociétés d'assurances et de capitalisation, des tontines et des syndicats de garantie et pour le fonctionnement et le contrôle de ces organismes (rectificatif) (p. 10339).

Décret portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (rectificatif) (p. 10339).

Arrêté du 29 octobre 1952 portant remise de débet (p. 10339).

Arrêté concernant une régie de recettes (rectificatif) (p. 10340).

Arrêtés portant titularisations, nominations et rectificatif (institut national de la statistique et des études économiques et services extérieurs du Trésor) (p. 10340).

Ministère de l'éducation nationale.

Décret n° 52-1202 du 28 octobre 1952 fixant la rémunération de l'administrateur de la Comédie-Française (p. 10340).

Décret n° 52-1203 du 28 octobre 1952 fixant le traitement alloué à l'administrateur de la Réunion des théâtres lyriques nationaux (p. 10340).

Arrêté du 29 septembre 1952 relatif aux élections prévues pour le renouvellement du dernier tiers sortant des membres des conseils régionaux de l'ordre des architectes (p. 10340).

Arrêté du 9 octobre 1952 relatif à la création d'une sous-section du conseil général des bâtiments de France dite Sous-section d'agrément des architectes des organismes de sécurité sociale (p. 10340).

Arrêtés du 18 octobre 1952 relatifs à l'ouverture d'un concours pour le recrutement de bibliothécaires (bibliothèques de France) (p. 10341).

Arrêtés portant nomination et détachements:

Architecture (p. 10341).

Bibliothèques (p. 10341).

Enseignement du second degré (p. 10341).

Enseignement du premier degré (p. 10342).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Arrêtés portant nominations, affectations et rectificatif (ponts et chaussées) (p. 10342).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Arrêté du 16 octobre 1952 relatif au certificat d'aptitude professionnelle de « projectionniste » de spectacles cinématographiques (p. 10343).

Ministère de l'agriculture.

Arrêtés portant nominations et admissions à la retraite:

Eaux et forêts (p. 10343).

Génie rural (p. 10343).

Institut national de la recherche agronomique (p. 10343).

Ministère de la France d'outre-mer.

Décret n° 52-1204 du 28 octobre 1952 complétant le décret du 25 mai 1950 fixant la liste des produits originaires des territoires français d'outre-mer du deuxième groupe à régime préférentiel admissibles en franchise des droits de douane à l'importation dans la métropole, dans les départements d'outre-mer et en Algérie (p. 10344).

Décret n° 52-1205 du 31 octobre 1952 fixant la date des élections générales à l'assemblée territoriale des Etablissements français d'Océanie (p. 10344).

Décret du 31 octobre 1952 portant ouverture de la deuxième session ordinaire de l'assemblée représentative des Etablissements français d'Océanie dite session budgétaire (p. 10345).

Arrêté fixant la composition de la commission centrale des concours direct et professionnel pour l'accession aux grades d'ingénieur adjoint et d'adjoint technique des travaux publics de la France d'outre-mer (p. 10345).

Arrêté fixant la composition de la commission centrale des concours direct et professionnel pour l'accession au grade d'ingénieur principal des travaux publics de la France d'outre-mer (p. 10345).

Arrêtés et *décision* portant maintien en activité, attribution de rappels d'ancienneté, mise en position de mission, détachement et admission à la retraite:

Administration générale (p. 10345).

Gouverneurs (p. 10345).

Services extérieurs (p. 10345).

Travaux publics (p. 10346).

Liste des candidats autorisés à prendre part au concours professionnel pour l'admission au grade de chef de bureau de 2e classe d'administration générale d'outre-mer (p. 10346).

Tour de service outre-mer des fonctionnaires civils appartenant aux cadres régis par décret (p. 10346).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Arrêté du 28 octobre 1952 portant approbation des statuts d'une société mutualiste (p. 10347).

Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Arrêté du 30 octobre 1952 portant homologation d'un coefficient d'adaptation départemental du Bordereau général de prix forfaitaires relatif aux immeubles bâtis (p. 10347).

Ministère de la santé publique et de la population.

Arrêtés portant promotion et admission à la retraite (directions départementales de la santé et inspection de la santé) (p. 10347).

Ministère des postes, télégraphes et téléphones.

Décret n° 52-1206 du 28 octobre 1952 portant transformation d'emplois dans les services extérieurs du ministère des postes, télégraphes et téléphones (p. 10348).

Décret n° 52-1207 du 28 octobre 1952 portant transformation d'emplois dans les services de la caisse nationale d'épargne (p. 10348).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Nomination d'un membre d'une commission extraparlementaire. — Convocations de commissions, de bureau et de la conférence des présidents (p. 10349).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Convocations de commissions (p. 10351).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour. — Réunions de commissions du jeudi 30 octobre 1952. — Convocations de commissions (p. 10352).

INFORMATIONS RELATIVES AU CONSEIL ECONOMIQUE

Convocations de commissions (p. 10354).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Avis aux importateurs de beurre originaire et en provenance de Finlande (p. 10355).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

Avis de concours pour le recrutement de professeurs, professeurs techniques et professeurs techniques adjoints des écoles nationales d'ingénieurs arts et métiers (p. 10355).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis aux exportateurs de céréales (p. 10355).

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Avis relatif à l'extension d'un avenant portant adhésion à la convention collective nationale de retraites et de prévoyance des cadres du 14 mars 1947 (p. 10355).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Avis de vacance d'un poste de médecin chef à l'hôpital psychiatrique de Saint-Alban (Lozère) (p. 10355).

Avis de vacance du poste de directeur économe de l'hôpital-hospice de Villedieu-les-Poêles (Manche) (p. 10355).

Avis de concours pour la désignation d'un chirurgien dentiste à l'établissement national des convalescents de Saint-Maurice (p. 10355).

Annonces (p. 10356).

DEBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

N° 84 A. N.

Assemblée nationale. — Compte rendu *in extenso* des débats du vendredi 31 octobre 1952. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 4633).

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

MINISTERE D'ETAT

RELATIONS AVEC LES ETATS ASSOCIES

Décret du 31 octobre 1952 portant nominations dans la magistrature d'outre-mer.

Par décret en date du 31 octobre 1952, pris sur la présentation du Conseil supérieur de la magistrature:

M. Coppin, premier président de la cour d'appel mixte de Saïgon, est nommé, sur sa demande, premier président de la cour d'appel mixte d'Hanoï, en remplacement de M. Pompei, appelé à d'autres fonctions.

M. Pompei, premier président de la cour d'appel mixte d'Hanoï, est nommé, sur sa demande, premier président de la cour d'appel mixte de Saïgon, en remplacement de M. Coppin, appelé à d'autres fonctions.

Décret du 31 octobre 1952 portant nomination dans la magistrature d'outre-mer.

Par décret en date du 31 octobre 1952, pris sur la présentation du Conseil supérieur de la magistrature, M. Thierry (Jean), élève breveté, signalé, de l'école nationale de la France d'outre-mer de la section magistrature du cadre de l'Indochine (session de juillet 1950) est nommé juge de 2e classe à la suite au tribunal de Phnom-Penh.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Application de la loi n° 51-674 du 24 mai 1951 relative à la répartition de l'indemnité globale forfaitaire accordée par l'Etat hongrois aux ressortissants français dont les biens, droits et intérêts en Hongrie ont été affectés par des mesures de nationalisation, d'expropriation ou de restriction d'un caractère similaire prises par l'Etat hongrois ainsi qu'en exécution de certaines clauses du traité de paix.

Rectificatif au *Journal officiel* du 24 août 1952: page 8428, 1re colonne, article 4, paragraphe 3, 1re phrase, au lieu de: « La partie de l'indemnité globale forfaitaire versée en florins est affectée par priorité à l'indemnisation, conformément aux décisions », lire: « La partie de l'indemnité globale forfaitaire versée en florins est affectée par priorité à l'indemnisation, conformément aux décisions de la commission de répartition, des ayants droit résidant en Hongrie ».

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret portant nomination d'un sous-directeur.

Rectificatif au *Journal officiel* du 12 octobre 1952:

Au sommaire, au lieu de: « Arrêté portant nomination... », lire: « Décret portant nomination d'un sous-directeur ».

Page 9739, 2e colonne, au titre, au lieu de: « Administration centrale », lire: « Décret portant nomination d'un sous-directeur »; 1re ligne, au lieu de: « Par arrêté du 11 octobre 1952... », lire: « Par décret du 11 octobre 1952... ».

Police de la ville de Paris et du département de la Seine.

Par arrêté du 31 octobre 1952, M. Bouvier (Maurice-Marcel) est nommé commissaire de police de la ville de Paris et du département de la Seine.

Sûreté nationale.

Par arrêtés des 5 janvier et 13 octobre 1952, M. Biget (Albert), directeur de la police judiciaire à la direction générale de la sûreté nationale, est admis à faire valoir ses droits à la retraite, et l'honorariat dans le grade de directeur des services actifs de la sûreté nationale lui est conféré.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Citations à l'ordre de l'armée.

Sur la proposition du secrétaire d'Etat à la guerre, le ministre de la défense nationale, cite:

A l'ordre de l'armée.

Alamela-Ma (Antoine-Simenet), sergent, 1er bataillon de marche indochinois.
Alzieu (Alexandre-Jean-Louis), lieutenant, 61e bataillon du génie.
Anthime (André), sergent, 2e régiment étranger d'infanterie.
Arnaud (Michel-André), chef de bataillon, 2e bataillon thaï.
Barbier (Guy), capitaine, 2e compagnie de marche des transmissions.
Belfayol (Pierre-Louis-Adrien), lieutenant, 4e bataillon de marche du 2e régiment de tirailleurs marocains.
Benaise (Maurice), sergent, 2e bataillon de marche du 1er régiment de tirailleurs algériens.
Beovardi (Augustin), caporal-chef, 32e bataillon de marche de tirailleurs sénégalais, 1re compagnie.
Bizard (Alain-Charles-Edmond), lieutenant, 1er régiment de chasseurs.
Blankaert (Henri-Marie-Roger-Michel), lieutenant-colonel, commandant le groupe mobile n° 7.
Blin (Max-Léon-Marie), capitaine, 2/2e régiment étranger d'infanterie.
Bokar Sada Diallo, lieutenant, 28e bataillon de marche de tirailleurs sénégalais.
Bonnet (Albert-Joseph), lieutenant, 3/5e régiment étranger d'infanterie.
Bourriquen (Francis-Jean-Auguste), chef de bataillon, 1er bataillon thaï.
Boutella Rabah, lieutenant, 8e spahis algériens, G. B. n° 1.
Bramoulle (Jean-Louis-Marie), capitaine, 5e régiment étranger d'infanterie, 1er bataillon.
Bui-Bat-Tuy, sergent interprète, 2e bataillon de marche du 1er régiment de tirailleurs algériens, mle 1603.
Bui Van Chung, sergent, mle 36228, 10e bataillon parachutiste de chasseurs à pied.
Bui Van Hoa, sergent, mle 53600, 2e compagnie du 1er bataillon de marche indochinois.
Cann (Raymond-Joseph), lieutenant-colonel, E. M., groupe mobile 4.
Cascales (Pascal), sergent-chef, 2e bataillon de parachutistes coloniaux.
Casta (Joseph-François), capitaine aumônier, 1re division de marche du Tonkin.
Catheline (Yvon-Jean-Noël), capitaine, 13e demi-brigade de légion étrangère, 2e bataillon.
Chounet (Camille), capitaine, 13e demi-brigade de légion étrangère, 2e bataillon.
Colle (Claude), brigadier-chef, 1er régiment de chasseurs.
Couillaud (Laurent), maréchal des logis, 3/10e régiment d'artillerie coloniale, commando Bergerol.
Curely (Jean), sergent-chef, 3e bataillon de marche du 1er régiment de tirailleurs algériens.
Declercq (Robert), maréchal des logis chef, 56e bataillon vietnamien.
Degura (Charles-Gaston-Fernand), lieutenant, 2e bataillon de marche d'Extrême-Orient.
Denoix de Saint-Marc (Marie-Joseph-Hélie), capitaine, 2e bataillon étranger de parachutistes.
Dufau (Jean-Baptiste), sergent, 111/21e régiment d'infanterie coloniale.
Dufour (Henri-Gaston), chef de bataillon, 111/5e régiment étranger d'infanterie.
Dumont (André-Raymond), garde républicain, 3e légion de marche de garde républicaine.
Faucher (Jean-Marcel), caporal-chef, 2e bataillon de parachutistes coloniaux.
Figge (Hugo), sergent, 4e compagnie, 1er bataillon du 5e régiment étranger d'infanterie.
Filori (Pierre), sergent, 111/5e régiment étranger d'infanterie.
Flemming (Gottfried), 2e classe, 13e demi-brigade de légion étrangère, 3e bataillon, 9e compagnie.
Follot (Bernard), adjudant, 111/21e régiment d'infanterie coloniale.
Fondacci (Philippe-Joseph-Julien), capitaine, 111/21e régiment d'infanterie coloniale.
Fournier (André-Gabriel-Albert), capitaine, 2e bataillon de marche d'Extrême-Orient.
Gandon (Robert-Bernard), caporal-chef, 5e bataillon de parachutistes coloniaux, 10e compagnie.
Garcia (Lucien-Léon), lieutenant, 2e bataillon de marche du 1er régiment de tirailleurs marocains.
Genin (Maurice), 1re classe, 5e bataillon de parachutistes coloniaux.
George (Léon-Jean-Pierre), lieutenant, 1er régiment de chasseurs, sous-groupement amphibie.
Gonnet (André-Rodolphe), capitaine, 2e bataillon du 2e régiment étranger d'infanterie.

Goubet (René), sergent-chef, 11/6e régiment de tirailleurs marocains.
Grandjean (André-François-René), capitaine, 4e bataillon infanterie laotien.
Grandjean (Pierre-Maurice), capitaine, 1er bataillon de marche indochinois.
Graux (Georges-Firmin), sous-lieutenant, détachement de liaison auprès du 8e bataillon vietnamien.
Greulich (Manfred), caporal, 1/5e régiment étranger d'infanterie.
Guerin (Eugène), sergent-chef, 7e bataillon de parachutistes coloniaux.
Henry (Armand-Eugène), lieutenant, compagnie de commandos n° 17.
Herisson (Albert-Marc-Eugène), lieutenant, sous-secteur de Ninh-Binh.
Hugue (Jules-René), sergent-chef, 7e bataillon de parachutistes coloniaux.
Huoth Chheng, adjudant, 4e régimen. de dragons.
Jouan (Yves), caporal-chef, 31e bataillon du génie, 1re compagnie. Cette citation annule et remplace la citation à l'ordre n° 1068 du 30 juin 1952.
Jouny (Armand-Joseph-Ernest), lieutenant, 7e bataillon de parachutistes coloniaux.
Jovy (Jacques-André), lieutenant, 4e bataillon de marche du 2e régiment de tirailleurs marocains.
Kaddoum Ahmed, caporal-chef, 2e bataillon de marche du 1er régiment de tirailleurs algériens.
Kaleta (Jean), lieutenant, 13e demi-brigade de légion étrangère, 2e bataillon.
Keller (Alfred), caporal, 2e régiment étranger d'infanterie.
Keller (Jean-Charles), capitaine, groupe mobile centre Annam.
Kergaravat (Louis-Joseph-Marie), lieutenant-colonel, commandant le groupe mobile n° 4.
Khoeut Tuon, 1re classe, 4e régiment de dragons.
Khun Meak, maréchal des logis, mle 17844, 4e régiment de dragons.
Koch (Erich), 2e classe, mle 68698, 2e régiment étranger d'infanterie.
Khuth Semphal, 2e classe, mle 68996, 4e régiment de dragons.
Kubitschek Rupert, sergent-chef, 31e bataillon du génie.
Labarre (Robert), capitaine, 2e bataillon de parachutistes coloniaux.
Lamoureux (Georges), sergent, 11/6e régiment de tirailleurs marocains.
Laurent (Pierre), sergent-chef, 5e régiment étranger d'infanterie, 1er bataillon.
Lavaitte (Roger-Victor-Louis), sergent, 2e bataillon de parachutistes coloniaux.
Leborgne (Claude-Henri), capitaine, 5e bataillon de parachutistes coloniaux.
Lehaut (Paul-Marcel-Louis), maréchal des logis chef, 3e légion de marche de garde républicaine.
Lemire (Henri-Marius-Jean), capitaine, 2e bataillon de parachutistes coloniaux.
Lenoir (Albert), capitaine, 2e bataillon de parachutistes coloniaux.
Longa (Jacques-René), caporal-chef, 2e bataillon de parachutistes coloniaux.
Lucas (Gustave-Louis-Baptiste-Constant), lieutenant, 2e régiment étranger d'infanterie.
Madrassi (Dominique), lieutenant, groupement mobile n° 4. — Cette citation annule et remplace la citation n° 619 du 20 mai 1952.
Martin (Georges), capitaine, secteur de Quang Tri.
Martinelli (Jean-Charles-Henri), chef de bataillon, groupe mobile n° 4, 13e demi-brigade de légion étrangère.
Max (Jean), sergent-chef, 2e régiment étranger d'infanterie.
Mazier (Gabriel-Justin), capitaine, compagnie autonome de l'île de Phu Quoc.
Mohammedi Abdelkader, 1re classe, 4e bataillon du 7e régiment de tirailleurs algériens.
Mohehi (Gabriel), 1re classe, mle 52974, 1/6e régiment d'infanterie coloniale.
Naretto (Roger), adjudant, 2e régiment étranger d'infanterie.
Nguyen Van Doan, supplétif de 2e classe, mle 56196, groupe mobile n° 5.
Nguyen Van Khanh, aspirant, 2e bataillon vietnamien.
Nguyen Van Tu, adjudant-chef, 1er bataillon de marche indochinois.
Nuon Chak, 1re classe, mle 45467, 4e régiment de dragons.
Omnes (René-Louis), lieutenant, 1er escadron de la 2e légion de marche de garde républicaine.
Oursel (Bernard-Marie-Philibert), chef de bataillon, 1re division de marche du Tonkin et zone ouest.
Pack-Song, 1re classe, mle 45488, 4e régiment de dragons.
Paingris (Jean-Marcel), sergent-chef, 2/4e régiment de tirailleurs marocains de marche.
Parel (Jean), capitaine, 1/22e régiment d'infanterie coloniale. — Cette citation annule et remplace la citation n° 163 du 30 mars 1952.
Parigi (Pierre-Marie), caporal-chef, 11/3e régiment de tirailleurs marocains, commando 14.
Pelle (Jean-Louis), garde républicain, 3e légion de marche de garde républicaine.
Perrot (Bernard), sergent-chef, régiment d'infanterie coloniale du Maroc.
Pham-Van-Tu, 1re classe, mle 79243, 2e bataillon de parachutistes coloniaux.
Pissard (Maurice-Louis-Paul), capitaine, 4/2e régiment étranger d'infanterie.
Plantain (Marcel-Omer), garde républicain, 3e légion de marche de garde républicaine.
Pontio (Jean-Joseph), caporal, 4e bataillon de marche du 7e régiment de tirailleurs algériens.
Prevot (Georges-Charles), garde républicain, 3e légion de marche de garde républicaine.
Prieto (Joseph), adjudant, 2e bataillon de marche du 1er régiment de tirailleurs algériens.
Quesniot (Marcel), sergent-chef, 111/5e régiment étranger d'infanterie.
Ripari (Guérino), sergent-chef, 13e demi-brigade de légion étrangère, 2e bataillon.
Rivière (Marcel), sergent, 111/21e régiment d'infanterie coloniale.
Robin (Georges-Jean), lieutenant, 5e régiment étranger d'infanterie, 1er bataillon.
Roue (Jean-François-Marie), lieutenant, 27e bataillon de marche de tirailleurs sénégalais.
Sombrutzki (Hubert), maréchal des logis, 1er régiment étranger de cavalerie.
Soum Préap, maréchal des logis, mle 54182, 4e régiment de dragons.
Templard (Robert), 2e classe, mle 78658, 2e régiment étranger d'infanterie.
Terrasson (Claude-Jacques), sergent, C. CB. du 1er bataillon de marche indochinois.
Thomas (Nestor), adjudant, 1er régiment de chasseurs.
Tran Van Minh, sous-lieutenant, groupe de compagnies n° 4.
Trotereau (André), capitaine, groupe d'artillerie coloniale de montagne du Levant.
Trouilloud (Maurice), adjudant, secteur de Quang-Tri.
Van Phieu Vu, 2e canonnier, mle 91609, 4e régiment d'artillerie coloniale.
Vassal (Jacques), caporal, 2/3e régiment étranger d'infanterie.
Viard (André-Julien), capitaine, 1er régiment étranger de cavalerie.
Vo Van Rep, sergent, mle 324, 1/22e régiment d'infanterie coloniale.
Walimannstetter (Anton), sergent, 1/5e régiment étranger d'infanterie, 3e compagnie.

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

Régularisations

Bachschmidt (André), lieutenant-colonel, I. C.
El Maati ben Mohamed ben Cherki, caporal, mle 1504/37, 2/6e régiment de tirailleurs marocains.
Leblanc (Georges-Emile), général de division, commandant les forces terrestres du Centre Viet-Nam.

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

A titre posthume

Abandowitz (Heinrich), 2e classe, 13e demi-brigade de légion étrangère, 1er bataillon.
Barbe (Gaston), 2e classe, 2/3e régiment étranger d'infanterie.
Berg (Heinz), 2e classe, 5e régiment étranger d'infanterie, 2e bataillon.
Bohme (Willi), 2e classe, 3/5e régiment étranger d'infanterie.
Bottechia (Gino), caporal, 3/5e régiment étranger d'infanterie.
Dinh Viet Thuc, sergent, sous-groupement autonome du 1er régiment étranger de cavalerie.
Duperrin (Edouard), garde principal de 3e classe, 11/4e régiment de tirailleurs tunisiens.
Gobert (Léon), capitaine, mission militaire régionale du Nord Viet-Nam.
Hadzavdzich (Fadil), 2e classe, 2/3e régiment étranger d'infanterie.
Ha Viet Chinh, sergent, 111/21e régiment d'infanterie coloniale.
Hoeding (Gunther), 2e classe, 11/13e demi-brigade de légion étrangère.
Keller (Johann), 1re classe, 2/13e demi-brigade de légion étrangère.
Letard de La Bouralière (René-Marie-Jean), capitaine, 30e bataillon de marche de tirailleurs sénégalais.
Le Van Khung, sergent-chef, mle 2898, 3e bataillon du 4e régiment de tirailleurs marocains.
Ma Ngoc Kim, sergent, mle 19558, 111/21e régiment d'infanterie coloniale.
Mean Pok, 1re classe, 4e régiment de dragons.
Nguyen Van Bai, sergent, mle 3244, 8e bataillon vietnamien (2e compagnie).
Nguyen Vong, garde de 2e classe, mle 12831, 8e bataillon vietnamien (2e compagnie).

Ranger (André-Raymond), ingénieur principal des travaux, direction des essences des armées en Extrême-Orient.
Sean Peat, 1re classe, mle 37218, 4e régiment de dragons.
Stadleder (Georg), 2e classe, 2/13e demi-brigade de légion étrangère.
Varga (Istvan), legionnaire de 2e classe, 13e demi-brigade de légion étrangère, 3e bataillon.
Xuan Van Hao, sergent, 111/21e régiment d'infanterie coloniale.

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

Remises de débets.

Par arrêté du 13 octobre 1952, il est fait remise gracieuse à la succession de M. Longhais (Pierre), agent contractuel à l'atelier de construction d'Issy-les-Moulineaux, demeurant de son vivant 11, rue Larmeroux, à Vanves, de la somme de 72.320 F, représentant un trop-perçu au titre des allocations familiales.

Par arrêté du 21 octobre 1952, sous réserve du versement préalable de la somme de 80.000 F par M. Eccli (Benjamin), demeurant 18, rue de Metz, à Fontoy (Moselle), et de celle de 30.000 F par M. Albertalli (Albert), demeurant 87, rue de Metz, à Talange (Moselle), il est fait remise gracieuse de la somme de 224.188 F dont sont redevables envers le Trésor ces deux débiteurs *in solidum* à la suite de l'accident survenu le 20 décembre 1945, à Talange (Moselle).

Rémunérations applicables aux personnels contractuels relevant du ministre de la défense nationale en fonction en Afrique du Nord.

Le ministre de la défense nationale et le secrétaire d'Etat au budget,

Vu le décret n° 51-1449 du 18 décembre 1951 relatif à la situation des personnels contractuels relevant du ministère de la défense nationale en Afrique du Nord;
Vu le décret n° 52-996 du 29 août 1952 instituant une majoration de l'indemnité résidentielle de cherté de vie prévue par le décret n° 52-82 du 7 janvier 1952;
Vu l'arrêté du 1er mars 1952 fixant les rémunérations des personnels auxiliaires de la défense nationale en service en Afrique du Nord, non classés dans les catégories de salaires prévues par le décret n° 49-1378 modifié du 3 octobre 1949,

Arrêtent:

Art. 1er. — A compter du 1er juillet 1952, les rémunérations globales (comprenant la majoration nord-africaine et toutes indemnités de cherté de vie et résidentielles) allouées aux personnels auxiliaires de la défense nationale, en service en Afrique du Nord, non classés dans les catégories de salaires prévues par le décret n° 49-1378 du 3 octobre 1949, modifié par le décret n° 50-1332 du 23 octobre 1950, sont fixées conformément au tableau ci-après:

GRADES ET ECHELONS	RÉMUNÉRATION GLOBALE à compter du 1er juillet 1952.
	francs.
Sténodactylographes et assimilés:	
8e échelon	466.000
7e échelon	448.000
6e échelon	429.000
5e échelon	409.000
4e échelon	387.000
3e échelon	367.000
2e échelon	346.000
1er échelon	326.000
Dactylographes et assimilés:	
8e échelon	415.000
7e échelon	403.000
6e échelon	387.000
5e échelon	372.000
4e échelon	354.000
3e échelon	334.000
2e échelon	310.000
1er échelon	288.000
Auxiliaires de bureau:	
8e échelon	389.000
7e échelon	372.000
6e échelon	354.000
5e échelon	336.000
4e échelon	319.000
3e échelon	300.000
2e échelon	283.000
1er échelon	262.000

Art. 2. — Le présent arrêté, qui prend effet du 1er juillet 1952, sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 18 octobre 1952.

Le ministre de la défense nationale,
Pour le ministre et par délégation;
Le conseiller technique,
MARTINET.

Le secrétaire d'Etat au budget,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du budget,
ROGER GOETZE.

Modification de l'arrêté du 22 décembre 1930 portant organisation des concours pour les emplois de l'enseignement dans les écoles de médecine navale.

Le ministre de la défense nationale,

Vu le décret du 20 décembre 1930 portant réorganisation de l'enseignement dans les écoles de médecine navale;
Vu l'arrêté du 22 décembre 1930 portant organisation des concours pour les emplois de l'enseignement dans les écoles de médecine navale (ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété);
Sur le rapport du directeur central des services de santé des armées,

Arrête:

Art. 1er. — L'article 3 de l'arrêté du 22 décembre 1930 susvisé est abrogé et rétabli dans le texte suivant:

« Les concours pour les emplois de professeurs agrégés, de chargés de cours et de prosecteurs ont lieu soit dans les ports, soit dans les villes de faculté de médecine désignés par le ministre.

« Les jurys de ces concours sont nommés conformément aux dispositions des articles 5 et 11 du décret du 20 décembre 1930.

« En principe, le président d'un jury devra appartenir de par ses titres ou ses travaux à une discipline ressortissant à la médecine (générale ou spéciale) ou à l'anatomo-chirurgie (générale ou spéciale), selon la catégorie du concours ».

Art. 2. — Le directeur central des services de santé des armées est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 octobre 1952.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
MAURICE CRUCHON.

Pour le secrétaire d'Etat à la marine et par délégation:
Le directeur du cabinet,
JACQUES PERONI.

Modification de l'arrêté du 23 décembre 1930 portant institution de concours pour les emplois de médecins, chirurgiens et spécialistes des hôpitaux maritimes.

Le ministre de la défense nationale,

Vu le décret du 21 décembre 1930 portant réorganisation des services hospitaliers de la marine (ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété);
Vu l'arrêté ministériel du 23 décembre 1930 portant institution de concours pour les emplois de médecins, chirurgiens et spécialistes des hôpitaux maritimes (ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété);
Sur le rapport du directeur central des services de santé des armées,

Arrête:

Art. 1er. — L'article 4 de l'arrêté du 23 décembre 1930 susvisé est modifié comme suit:

Les quatre premiers alinéas sont supprimés et rétablis dans le texte suivant:

« 1. — Les concours pour l'obtention du titre de médecin, chirurgien et spécialiste des hôpitaux maritimes ont lieu soit dans les ports soit dans les villes de faculté de médecine désignés par le ministre sur la proposition du directeur central du service de santé.

« 2. — Le jury pour chaque concours, défini par l'article 7 du décret du 21 décembre 1930, est nommé par le ministre sur la proposition du directeur central du service de santé.

« 3. — Les officiers supérieurs, membres du jury, sont choisis parmi les professeurs titulaires ou les professeurs agrégés et parmi les médecins, chirurgiens ou spécialistes des hôpitaux maritimes, plus anciens en grade que les candidats.

« 4. — Pour chacun des deux groupes: médecine, chirurgie, il sera constitué un seul jury d'admissibilité commun à toutes les catégories du groupe.

« L'officier général, présidant le jury d'un groupe, devra appartenir, de par ses titres ou ses travaux, à une des disciplines ressortissant à ce groupe ».

. . . . . .

(Le reste sans changement.)

Art. 2. — Le directeur central des services de santé des armées est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 octobre 1952.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
MAURICE CRUCHON.

Pour le secrétaire d'Etat à la marine et par délégation:
Le directeur du cabinet,
JACQUES PERONI.

Régisseurs d'avances.

Par arrêté du 28 octobre 1952, M. le secrétaire administratif de 4e classe Nedelec (Louis), est nommé régisseur d'avances du secteur social de Bizerte, en remplacement de M. le secrétaire administratif de 1re classe Quivoron, appelé à d'autres fonctions.

Nomination d'un professeur à l'école d'application du service de santé des troupes coloniales.

Par décision du 28 octobre 1952, M. le médecin colonel des troupes coloniales Soulage (Jean), professeur agrégé à l'E. A. S. S. T. C., est nommé professeur à l'école d'application du service de santé des troupes coloniales, chaire de clinique médicale et de pathologie exotique.

Admission d'officiers de réserve de l'armée de terre dans le service d'état-major.

Par décision en date du 25 octobre 1952, les officiers de réserve dont les noms suivent sont admis dans le service d'état-major (spécialistes géographes) et mutés à l'état-major de la région dont relève la subdivision antérieurement chargée de leur administration (la présente décision tient lieu d'avis de mutation):

ETAT-MAJOR DE LA 1re REGION MILITAIRE

Infanterie.

M. le capitaine Pasquier (Marcel-Jean) (subdivision de Paris).

M. le lieutenant Giverich (Jacques-Maurice) (subdivision de Paris).

M. le lieutenant Meyer (Yves-Léon) (subdivision de Paris).

M. le sous-lieutenant Verrière (Christian-Marcel) (subdivision de Paris).

Artillerie.

M. le lieutenant Gruyer (Louis-Germain) (subdivision de Paris).

M. le lieutenant Nedelec (François-Yves-Marie) (subdivision de Paris).

M. le sous-lieutenant Boudant (Roger-Julien-Charles) (subdivision de Paris).

Génie.

M. le sous-lieutenant Alinhac (Georges-Charles-Jean) (subdivision de Paris).

Transmissions.

M. le lieutenant Bordet (Pierre) (subdivision de Paris).

Artillerie coloniale.

M. le chef d'escadron Fresneau (Olivier-Yves) (subdivision de Paris).

ETAT-MAJOR DE LA 2e REGION MILITAIRE

Train.

M. le lieutenant Dreyfuss (Maurice-Georges) (subdivision de Lille).

Transmissions.

M. le sous-lieutenant Bigo (Jacques-Léonard-Omer) (subdivision de Lille).

ETAT-MAJOR DE LA 3e REGION MILITAIRE

Artillerie.

M. le sous-lieutenant Pierre (Gilbert-Georges) (subdivision de Vannes).

ETAT-MAJOR DE LA 4e REGION MILITAIRE

Infanterie.

M. le sous-lieutenant Veyrier (André) (subdivision de Limoges).

Artillerie.

M. le sous-lieutenant Froment (Roland) (subdivision de Bordeaux).

ETAT-MAJOR DE LA 6e REGION MILITAIRE

Infanterie.

M. le lieutenant Toupance (André-Maurice) (subdivision de Châlons-sur-Marne).

Service de l'intendance.

M. le lieutenant Pierron (Marcel-Eugène) (direction régionale de l'intendance de la 6e région militaire).

ETAT-MAJOR DE LA 7e REGION MILITAIRE

Artillerie.

M. le sous-lieutenant Roussat (Roland-Bernard) (subdivision de Nevers).

ETAT-MAJOR DE LA 8e REGION MILITAIRE

Artillerie.

M. le sous-lieutenant Gabert (Pierre-Auguste-Elisée-Emile) (subdivision de Grenoble).

ETAT-MAJOR DE LA 9e REGION MILITAIRE

Infanterie.

M. le sous-lieutenant Lagneux (Jean) (subdivision de Montpellier).

Etat-major de la division d'Oran.

M. le chef de bataillon Dupin (Jean-Marie) (division d'Oran, pour régularisation).

Désignations pour servir sur les théâtres d'opérations extérieurs.

TROUPES METROPOLITAINES

SERVICE DES MATÉRIELS

Subdivision artillerie.

Les sous-officiers désignés ci-après sont affectés au service du matériel des forces terrestres en Extrême-Orient.

Maintenance du mois de janvier 1953.

a) Embarquement à Marseille à partir du 1er janvier 1953.

Adjudants-chefs.

Castaing (Jean), service mécanographique.
Monturet (Yves-Armand-René), F. F. Allemagne.
Dubois (Yves-Lucien), direction centrale du matériel.
Heroguet (Charles-Henri), 2e région.

Adjudants.

Bianchi (Joseph-Lucien), 10e région.
Bonnaillie (Roger-Moïse-Maurice), 2e région.
Humeau (Jean-Constant), 4e région.

Maréchal des logis-major.

Thomas (René-Julien), Maroc.

Maréchal des logis chef.

Caquant (Louis), 1re région.

Maréchaux des logis.

Pelletier (Maurice-Louis-Alix), F. F. Allemagne.
Grandmougin (Claude-Jules-Charles), 7e région.
Lebigre (Claude-Charles-Louis), F. F. Autriche.
Gaspard (Gérard-Marcel), 3e région.
Zimmer (André), F. F. Allemagne.
Gobereau (Henri-Hubert), 4e région.
Bianchini (Marc), F. F. Allemagne.
Golbery (Henry), F. F. Allemagne.
Sardain (Guy-Henri), 6e région.
Dupont (Marcel-Louis), E. M. P. T. le Mans.
Claveau (Robert), E. M. P. T. le Mans.
Perrin (Marcel), C. A. R. n° 8.
Carre (Pierre), F. F. Allemagne.
Malaspina (Pierre-François-Augustin), Maroc.
Morel (Serge-Paul-Jules), F. F. Allemagne.

b) Embarquement à Oran à partir du 1er janvier 1953.

Adjudants.

Perez (Joseph), Maroc.
Ronsin (Yvon), Maroc.

Maréchal des logis.

Barbier (Yves-Emile), 10e région.

NOTA. — Les dates de mise en route sur la 9e compagnie régionale du matériel à Marseille et 802e compagnie d'ouvriers du service du matériel à Oran, seront fixées ultérieurement par télégramme.

Tableau de départ colonial du 1er novembre 1952.

NOTA. — Dès parution du présent tableau, les chefs de corps et de services devront obligatoirement faire visiter tous les militaires y figurant et régulariser la situation des sous-officiers et hommes de troupe en instance de rengagement.

Ils adresseront d'urgence, à la direction des troupes coloniales et au plus tard le 10 novembre 1952, les certificats d'aptitude réglementaires, état modèle C, recto et verso. Il en sera de même pour les certificats de visite et de contre-visite des militaires dont l'inaptitude a été constatée.

Dans le cas où ces pièces ne pourraient parvenir au département avant la date précitée, il y aura lieu de faire connaître, par télégramme, le résultat des visites.

Toute erreur qui aurait pu être relevée fera l'objet d'un compte rendu à transmettre dans les moindres délais.

OFFICIERS

Infanterie coloniale.

Lieutenants-colonels.

MM.

Brunot (Henri), 4e régiment d'infanterie coloniale. — 19 avril 1950.

Farcet (Jean), E.M.P.I.C., groupement de réception du matériel et de liaison. — 10 mai 1950.

Baud (François), dépôt des isolés des troupes coloniales. — 25 mai 1950.

Chef de bataillon.

M. Pagnier (Pierre), centre d'instruction colonial de l'arme blindée. — 15 novembre 1950.

Capitaines.

MM.

Delattre (Jean), 2e bataillon d'infanterie coloniale, groupement des unités de base, Cherbourg. — 15 avril 1947.

Laporte (Jean), E.M.P.I.C., état-major de la base de Cherbourg. — 19 novembre 1948.

Toullec (François), compagnie d'état-major des troupes coloniales, détaché à la commission interarmes des campagnes. — 11 mai 1950.

Jouannic (Yves), 2e bataillon d'infanterie coloniale. — 14 mai 1950.

Rousselin (Philippe), E.M.P.I.C., ministère de la France d'outre-mer, direction des affaires militaires. — 8 avril 1951.

Biliquin (Raymond), régiment colonial de chasseurs de chars (blindé). — 26 juillet 1951.

Conde (Paul), 4e régiment d'infanterie coloniale. — 30 juillet 1951.

Douguet (Henri), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad. — 13 août 1951.

Murray (Robert), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole (blindé). — 18 août 1951.

Weil (Edmond), dépôt des isolés des troupes coloniales (blindé). — 15 septembre 1951.

Lieutenants et sous-lieutenants.

MM.

Mazzoni (Guy), groupement régional d'exploitation des transmissions n° 9 (transmissions). — N'a jamais servi.

Javelaud (René), compagnie d'état-major des troupes coloniales. — 9 mai 1949.

Fournier (Albert), 110e régiment d'infanterie coloniale. — 16 mars 1950.

Parneix (André), groupement régional d'exploitation des transmissions n° 5 (transmissions). — 23 septembre 1950.

Laurent (Claude), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole. — 27 août 1951.

Dubalen (Pierre), régiment colonial de chasseurs de chars (blindé). — 11 janvier 1952.

Muraccioli (Joseph), 3e régiment de tirailleurs sénégalais (blindé). — 14 janvier 1952.

Perrier (Edmond), centre d'organisation et d'instruction du bataillon français de l'O. N. U. — 20 février 1952.

Gasset (Jacques), 3e régiment d'infanterie coloniale. — 8 mars 1952.

Raynaud (Pierre), régiment colonial de chasseurs de chars (blindé). — 24 mars 1952.

Gillet (Félicien), régiment colonial de chasseurs de chars (blindé). — 24 mars 1952.

Royal (Dominique), 15e régiment de tirailleurs sénégalais. — 24 mars 1952.

Artillerie coloniale.

Lieutenant-colonel.

M. Ansidei (Pierre), 1/3e régiment d'artillerie coloniale. — 22 octobre 1950.

Chefs d'escadron.

MM.

Julien (Louis), 1/2e régiment d'artillerie coloniale. — 29 septembre 1949.

Cieutat (Gaston), 458e groupe d'artillerie antiaérienne coloniale. — 23 mars 1950.

Hourcabie (Guy), E.M.P.A.C., état-major des forces armées (guerre). — 22 juin 1950.

Capitaine.

M. Gache (André), 1er régiment d'artillerie coloniale. — 29 janvier 1952.

Lieutenants et sous-lieutenants.

MM.

David (Emile), dépôt des isolés des troupes coloniales, annexe de Paris. — 8 mars 1950.

Decaudaveine (Yves), 1er régiment d'artillerie coloniale. — 31 mars 1951.

Lafon (Jean), 1er régiment d'artillerie coloniale. — 30 mai 1951.

Poisson (Jean), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, titre S. M. B. C., comptable. — 31 juillet 1951.

Benoist (Roger), 1er régiment d'artillerie coloniale. — 9 novembre 1951.

Perrot (Henri), 12e régiment d'artillerie antiaérienne coloniale. — 9 novembre 1951.

Rouillon (Pierre), 1/7e régiment d'artillerie coloniale. — 21 novembre 1951.

Service des matériels et bâtiments coloniaux.

A. — COMPTABLES.

Capitaine.

M. Bonneau (Raymond), ministère de la France d'outre-mer, direction des affaires militaires, établissement central d'approvisionnement en matériel des territoires d'outre-mer. — 19 août 1951.

Lieutenant.

M. Besançon (Lucien), ministère de la France d'outre-mer, direction des affaires militaires. — 11 mai 1949.

B. — TRANSMISSIONS.

Lieutenant.

M. Fourcade (Marcel), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, centre colonial d'instruction des transmissions. — 26 septembre 1950.

C. — AUTOS-CHARS.

Capitaines.

MM.

Cheron (André), groupement des services des écoles de l'enseignement militaire supérieur. — 28 janvier 1947.

Therrode (Pierre), 58e compagnie de réparations divisionnaire. — 20 février 1951.

Lieutenant.

M. Gaudin (René), 58e compagnie de réparations divisionnaires. — N'a jamais servi.

Intendance coloniale.

A. — FONCTIONNAIRES

Intendant de 1re classe.

M. Grandy (Jean), intendance habillement, Bordeaux. — 18 août 1951.

B. — OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Commandant.

M. Hellenis (Gabriel), ministère de la France d'outre-mer, direction des affaires militaires. — 8 septembre 1950.

Capitaines.

MM.

Andriot (René), ministère de la France d'outre-mer, direction des affaires militaires. — 22 juin 1950.

Aveline (Guy), ministère de la France d'outre-mer, direction des affaires militaires, intendance de la France d'outre-mer, Marseille. — 7 octobre 1951.

Lieutenants.

MM.

Billerach (Louis), ministère de la France d'outre-mer, direction des affaires militaires. — 22 juillet 1951.

Hocquette (Pierre), ministère de la France d'outre-mer, direction des affaires militaires. — 25 juillet 1951.

Adjoints administratifs des corps de troupe coloniaux.

Sous-lieutenant.

M. André (Lucien), 1re demi-brigade coloniale de commandos parachutistes. — 25 août 1950.

Chancellerie coloniale.

Capitaine.

M. Desrosiers (Léon), compagnie d'état-major des troupes coloniales, direction des troupes coloniales. — 17 mai 1951.

Lieutenant.

M. Getten (Robert), 3e régiment d'infanterie coloniale. — 26 septembre 1951.

Service de santé colonial.

A. — Médecins

Colonel.

MM.

Giraud du Poyer (Jacques), école d'application du service de santé des troupes coloniales, pour ordre mis à la disposition de la direction du service de santé de la 4e région militaire. — 4 décembre 1951.

Charpentier (Hervé), 3e régiment d'infanterie coloniale (lieutenant-colonel au tableau d'avancement). — 5 décembre 1951.

Commandants.

MM.

Vaillant (André), école d'application du service de santé des troupes coloniales. — 18 juin 1951.

Pontich (Guy), école d'application du service de santé des troupes coloniales (capitaine au tableau d'avancement). — 3 septembre 1951.

Lévy (Victor), école d'application du service de santé des troupes coloniales. — 17 septembre 1951.

Heintz (Bernard), 1re demi-brigade coloniale de commandos parachutistes (capitaine au tableau d'avancement). — 31 décembre 1951.

Capitaines.

MM.

Guerin (Jean), école d'application du service de santé des troupes coloniales. — 9 mai 1951.

Lancien (Paul), école d'application du service de santé des troupes coloniales. — 13 juin 1951.

Humbert (Jean), école d'application du service de santé des troupes coloniales. — 16 juillet 1951.

Saugrain (Jacques), école d'application du service de santé des troupes coloniales. — 17 septembre 1951.

Guiraud (Robert), école d'application du service de santé des troupes coloniales. — 3 décembre 1951.

Rainaut (Jean), école d'application du service de santé des troupes coloniales (séjour interrompu). — 8 décembre 1951.

Roigt (Jean), école d'application du service de santé des troupes coloniales. — 31 décembre 1951.

Chataigneau (Paul), dépôt des isolés des troupes coloniales. — 31 décembre 1951.

B. — Pharmaciens

Commandant.

M. Thebaud (André), école d'application du service de santé des troupes coloniales, pour ordre au laboratoire régional de subsistances de l'intendance de la 1re région militaire. — 7 juillet 1951.

Capitaines.

MM.

Fesquet (Georges), école d'application du service de santé des troupes coloniales, mis à la disposition de la direction régionale des subsistances à Bordeaux. — 15 octobre 1951.

Auffret (Pierre), 1re demi-brigade coloniale de commandos parachutistes. — 28 novembre 1951.

Lieutenant.

M. Henri (Claude), école d'application du service de santé des troupes coloniales. — 7 janvier 1952.

SOUS-OFFICIERS ET HOMMES DE TROUPE

A. — **Infanterie coloniale.**

Adjudants-chefs.

Leleu (André), ministère des forces armées (guerre), section de documentation scientifique (rattaché pour administration à la compagnie d'état-major des troupes coloniales), B. E. d'arme. — 17 juin 1950.

Pharisat (Georges), 1er régiment d'infanterie coloniale, B. C. S. — 26 septembre 1950.

Jouan (Amédée), 5e régiment de tirailleurs sénégalais, B. E. d'arme. — 13 avril 1952.

Latruwe (Jules), 6e régiment de tirailleurs sénégalais, B. C. S. — 16 avril 1952.

Adjudants.

Rossi (Pierre), 6e régiment de tirailleurs sénégalais, B. E. d'arme. — 1er mai 1950.

Baronnet (Pierre), direction des troupes coloniales (rattaché pour administration à la compagnie d'état-major des troupes coloniales), B. E. d'arme. — 11 juin 1950.

Riche (Robert), 110e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme. — 27 juin 1951.

Laurent (Georges), 5e régiment de tirailleurs sénégalais, C. A. T. 2 d'arme. — 23 septembre 1951.

Pozzobon (Jean), 4e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme. — 1er avril 1952.

Bourrier (Robert), 13e régiment de tirailleurs sénégalais, C. A. T. 2 de comptabilité, B. E. d'arme. — 6 avril 1952.

Geffroy (André), 1er régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 de comptabilité. — 13 avril 1952.

Buton (Louis), 13e régiment de tirailleurs sénégalais, B. E. d'arme. — 27 avril 1952.

Bechard (Paul), 1er régiment d'infanterie coloniale, B. C. S. — 28 avril 1952.

Botta (Raymond), 13e régiment de tirailleurs sénégalais, B. E. d'arme. — 28 avril 1952.

Nicolas (Yvon), 110e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme. — 28 avril 1952.

Colet (Franck), 3e régiment de tirailleurs sénégalais, C. A. T. 2 d'arme. — 29 avril 1952.

Dubois (Maurice), 6e régiment de tirailleurs sénégalais, C. A. T. 2 de comptabilité, B. E. d'arme. — 29 avril 1952.

Garbani (Henri), 1er régiment d'infanterie coloniale, B. E. de comptabilité. — 29 avril 1952.

Grelet (André), 15e régiment de tirailleurs sénégalais, C. A. T. 2 de comptabilité. — 29 avril 1952.

Reimann (Paul), 110e régiment d'infanterie coloniale, B. E. d'arme. — 29 avril 1952.

Delaudi (Jean), école militaire préparatoire d'Autun, B. C. S. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Lombard (Robert), 1er régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Sergent-major et sergents-chefs.

Fabrizy (Paul), compagnie d'état-major des troupes coloniales, B. C. S., B. E. comptabilité. — 3 avril 1950.

Burellier (René), section d'études et d'information des troupes coloniales, centre de documentation colonial de Grenoble (rattaché pour administration à la compagnie d'état-major des troupes coloniales), C. A. T. 2 d'arme. — 6 octobre 1950.

Prat (Georges), 3e régiment d'infanterie coloniale, B. S. d'arme. — 21 avril 1951.

Bregeron (René), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad, C. A. T. 2 d'arme. — 28 juillet 1951.

Boeglin (Antoine), 110e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme. — 13 octobre 1951.

Gougeon (Raymond), 110e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme. — 30 octobre 1951.

Clause (Jean-Charles), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad, C. A. T. 2 d'arme. — 15 décembre 1951 (date fictive).

Konate (Moussa), 24e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme. — 2 janvier 1952.

Pelloni (Lazare), 4e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme. — 2 février 1952.

Henniquaux (Marcel), 110e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 de comptabilité, B. E. d'arme. — 5 février 1952.

Penninchx (Henri), direction des troupes coloniales (rattaché pour administration à la compagnie d'état-major des troupes coloniales), C. A. T. 2 de comptabilité. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine

Sergents.

Kowalczyk (Simon), 1re demi-brigade coloniale de commandos parachutistes, brevet parachutiste. — 7 septembre 1951. Inapte aux troupes aéroportées.

Toudic (Jean), 110e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Jauniaux (Michel), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Beatrix (Robert), 3e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Durand (Enogat), 3e régiment de tirailleurs sénégalais, C. A. T. 2 de comptabilité. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Urima (Maurice), 3e régiment d'infanterie coloniale, non certifié. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Guyomar (Joseph), 2e bataillon d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Cesca (Pierre), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad, B. E. d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Manset (Marcel), 110e régiment d'infanterie coloniale — C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Wallois (Gérard), 1er régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. de chiffreur. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Saint-Aime (Ignace), compagnie d'état-major des troupes coloniales, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Ritter (Jacques), 110e régiment d'infanterie coloniale, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Druon (Claude), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Binder (Jean), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Kane (Paul), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, non certifié. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Grosjean (Jean), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, C. A. T. 2 de comptabilité. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Papy (Louis), 21e régiment d'infanterie coloniale, non certifié. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Bon (Jérôme), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad, C. A. T. 2 d'arme. — Rengagé au titre de l'Afrique équatoriale française.

Arnaud (René), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad, C. A. T. 2 d'arme. — Rengagé au titre de Madagascar.

MUSICIENS

Caporal.

Chabonsky (Jean), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, C. A. T. 1 musicien.

Soldats.

Lajournade (Germain), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, C. A. T. 1 musicien.

Tanguy (Julien), régiment colonial de chasseurs de chars, C. A. T. 1 musicien.

TÉLÉGRAPHISTES COLONIAUX

Adjudants-chefs.

Arnaud (Emile), centre mobilisateur du 2e bataillon de dragons portés, B. S., exploitation radio. — 11 novembre 1949.

Illy (Lucien), groupement régional d'exploitation des transmissions n° 9, C. A. T. 2 technique fil. — 21 juin 1951

Brechignac (Yves), centre colonial d'instruction des transmissions, B. E. exploitation radio. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Sergents-chefs.

Sy (Abdoulaye), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, B. E. exploitation radio. — 25 novembre 1950.

Woehrel (Henry), régiment colonial de chasseurs de chars, 351 transmissions. — 3 juillet 1951.

Olivieri (Louis), groupement régional d'exploitation des transmissions n° 9, C. A. T. 2 exploitation radio. — 21 novembre 1951.

Sergents.

Bonbony (Guy), 2e bataillon de télégraphistes coloniaux, C. A. T. 2 technique radio. — N'a jamais servi.

Depoix (Guy), centre colonial d'instruction des transmissions, C. A. T. 2 exploitation radio. — N'a jamais servi.

Escande (Marcel), centre colonial d'instruction des transmissions, C. A. T. 2 exploitation radio. — N'a jamais servi.

Gauthier (Albert), centre colonial d'instruction des transmissions, B. E. technique radio. — N'a jamais servi.

Gesse (Jacques), groupement régional d'exploitation des transmissions n° 5, C. A. T. 2 exploitation radio. — N'a jamais servi.

Hentges (Marc), groupement régional d'exploitation des transmissions n° 5, 251 transmissions. — N'a jamais servi.

Le Blond (Robert), groupement régional d'exploitation des transmissions n° 5, 251 transmissions. — N'a jamais servi.

Le Rallier (Guy), 2e bataillon de télégraphistes coloniaux, B. E. technique radio. — N'a jamais servi.

Milhoud (Guy), centre colonial d'instruction des transmissions, C. A. T. 2 exploitation radio. — N'a jamais servi.

Laemmel (Charles), régiment colonial de chasseurs de chars, B. E. exploitation radio. — 11 mai 1951.

Durel (Jean), 2e bataillon de télégraphistes coloniaux, C. A. T. 2 exploitation radio. — 13 octobre 1951.

Crel (Jean), 2e bataillon de télégraphistes coloniaux, C. A. T. 2 exploitation radio. — 13 octobre 1951.

Lavigne (Jacques), ministère de la France d'outre-mer (rattaché pour administration à la compagnie d'état-major des troupes coloniales), 301 transmissions. — 21 octobre 1951.

Robart (Paul), groupement régional d'exploitation des transmissions n° 5, 251 transmissions. — 14 novembre 1951.

Roy (Serge), 2e bataillon de télégraphistes coloniaux, C. A. T. 2 exploitation radio. — 21 décembre 1951.

Brunette (Victor), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, C. A. T. 2 exploitation radio. — 12 janvier 1952.

Mouttou Vangadessalam, centre colonial d'instruction des transmissions, 222 transmissions. — 22 janvier 1952.

Hazart (Paul), centre colonial d'instruction des transmissions, C. A. T. 2 exploitation radio. — 29 janvier 1952.

Lassere (Henri), 2e bataillon de télégraphistes coloniaux, C. A. T. 2 exploitation fil. — 16 mars 1952 (date fictive).

B. — **Artillerie coloniale.**

Adjudants.

Drieu La Rochelle (Guy), 1/3e régiment d'artillerie coloniale, B. S. d'arme. — 18 octobre 1949.

Baschirotto (René), inspection des forces terrestres d'outre-mer (rattaché pour administration à la compagnie d'état-major des troupes coloniales), B. S. d'arme. — 16 novembre 1949.

Dick (Albert), 12e régiment d'artillerie antiaérienne coloniale, B. E. d'arme. — 11 juillet 1951.

Pinguet (Pierre), 2/3e régiment d'artillerie coloniale, B. E. d'arme. — 7 octobre 1951.

Clerempuy (Victor), 1/3e régiment d'artillerie coloniale, B. E. d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Maréchal des logis-major et maréchaux des logis chefs.

Hascoet (Gabriel), 2/3e régiment d'artillerie coloniale, C. A. T. 2 d'arme. — 13 octobre 1951.

Cligny (Jacques), 2/3e régiment d'artillerie coloniale, C. A. T. 2 d'arme. — 13 octobre 1951.

Dussere (Louis), 1/8e régiment d'artillerie coloniale, B. E. d'arme. — 13 octobre 1951.

Ferris (Bernard), 2/3e régiment d'artillerie coloniale, C. A. T. 2 de comptabilité. — 13 octobre 1951.

Piou (Michel), 2/3e régiment d'artillerie coloniale, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Berkes (Albert), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Maréchaux des logis.

Lavillard (Martial), 458e groupe d'artillerie antiaérienne coloniale, C. A. T. 2 d'arme. — 10 octobre 1950.

Postaire (Pierre), régiment d'artillerie coloniale de Tunisie, C. A. T. 2 d'arme. — 19 novembre 1950.

Bourven (Jean), 1er régiment d'artillerie coloniale, C. A. T. 2 d'arme. — 28 janvier 1951.

Nicolas (Jean), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Wahid (Joseph), 2/3e régiment d'artillerie coloniale, C. A. T. 2 auto. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Deregnaucourt (Lucien), 2/3e régiment d'artillerie coloniale, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Rollier (Hector), régiment d'artillerie coloniale de Tunisie, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Jouen (Guy), 2/3e régiment d'artillerie coloniale, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Madinier (Léonce), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, C. A. T. 2 d'arme. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

C. — **Service des matériels et bâtiments coloniaux.**

COMPTABLES

Adjudants-chefs.

Mikel (Georges), régiment colonial de chasseurs de chars, B. E. de comptabilité. — 27 mai 1949.

Gherardi (Ernest), régiment d'artillerie coloniale de Tunisie, B. E. de comptabilité. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Maréchal des logis-major.

Renaudat (Pierre), ministère de la France d'outre-mer, direction des affaires militaires (rattaché pour administration à la compagnie d'état-major des troupes coloniales), C. A. T. 2 de comptabilité. — 17 mai 1950

AUTOS-CHARS

Adjudants-chefs.

Cabanes (Jean-Louis), 458e groupe d'artillerie antiaérienne coloniale, B. S. auto. — 3 janvier 1951.

Quiquerez (Pierre), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, B. S. auto. — 31 mars 1951.

Adjudants.

Filosa (Jean), dépôt des isolés des troupes coloniales, B. E. auto. — 28 juin 1950.

Maumary (Henri), 1er régiment d'artillerie coloniale, B. E. auto. — 3 décembre 1950.

Dreyfuss (Charles), 5e régiment de tirailleurs sénégalais, B. E. auto. — 2 mars 1951.

Maréchaux des logis-majors et maréchal des logis chef.

Martin (Louis), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, C. A. T. 2 auto. — 31 janvier 1951.

Stefani (Simon), régiment colonial de chasseurs de chars, B. S. auto. — 20 février 1951.

Alanyou (Guy), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, B. S. auto. — 31 mars 1951.

Grognard (Jean), 2e bataillon de télégraphistes coloniaux, B. S. auto. — 31 mars 1951.

Maréchaux des logis.

Bouyer (Jean), 58e compagnie de réparations divisionnaire, C. A. T. 2 auto. — 27 septembre 1950.

Balan (Georges), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, C. A. T. 2 auto. — 24 octobre 1950.

Lopez (Michel), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, C. A. T. 2 auto. — 8 novembre 1950.

Demajaux (François), 17e régiment d'artillerie coloniale, C. A. T. 2 auto. — 22 janvier 1951.

Delannoy (Michel), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, C. A. T. 2 auto. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

ARMEMENT ET OPTIQUE

Adjudants-chefs.

Brienne (Ernest), 12e régiment d'artillerie antiaérienne coloniale, B. S. d'armurier. — 26 juillet 1950.

Deniel (René), 2e bataillon d'infanterie coloniale, B. S. d'armurier. — 30 novembre 1950.

Florens (Aphel), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, B. S. d'armurier. — 18 décembre 1950.

Adjudants.

Loichot (Aimé), 1er régiment d'artillerie coloniale, B. E. de mécanicien d'artillerie. — 12 mai 1950.

Frabel (Marcel), 24e régiment d'infanterie coloniale, B. S. d'armurier. — 7 septembre 1950.

Floch (Yves), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, B. S. d'artificier. — 15 novembre 1950.

Desvernois (Aimé), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad, B. S. d'armurier. — 22 décembre 1950.

Maréchaux des logis-majors et maréchaux des logis chefs.

Tardif (Apollon), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, C. A. T. 2 d'armurier. — 26 juillet 1950.

Decain (Yves), 1er régiment d'infanterie coloniale, B. S. d'armurier. — 27 juillet 1950

Linier (André), 5e régiment de tirailleurs sénégalais, B. S. d'armurier. — 26 novembre 1950.

Truffot (Henri), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, B. S. d'armurier. — 30 novembre 1950.

CONSTRUCTIONS

Adjudants-chefs.

Roques (René), section d'études et d'informations des troupes coloniales Paris (rattaché pour administration à la compagnie d'état-major des troupes coloniales), B. E. de surveillant de travaux. — 23 juin 1950.

Barthouet (Jean), 1re demi-brigade coloniale de commandos parachutistes. — B. S. de conducteur de travaux. — 23 février 1951.

Maréchaux des logis.

Campserveux (Michel), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, C. A. T. 2 de maçon. — N'a jamais servi.

Coat (Ange), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, C. A. T. 2 d'électricien. — N'a jamais servi.

Denniel (Emile), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, C. A. T. 2 de maçon. — N'a jamais servi.

Wilhelm (Joseph), groupement d'instruction des matériels et bâtiments coloniaux, C. A. T. 2 de peintre. — N'a jamais servi.

D. — **Agents des corps de troupe coloniaux.**

Adjudants-chefs.

Frayssinhes (Henri), section d'études et d'informations des troupes coloniales (rattaché pour administration à la compagnie d'état-major des troupes coloniales), B. S. de comptabilité. — 4 mars 1949.

Lamarche (Lucien), 15e régiment de tirailleurs sénégalais, B. S. de comptabilité. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Sergent-major et sergents-chefs.

Dia (Amate), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, C. A. T. 2 de comptabilité. — 13 octobre 1951.

Andréa (Guy), compagnie d'état-major des troupes coloniales, B. E. de comptabilité. — 28 octobre 1951.

Marguerite (Paul), annexe autonome de Paris, du dépôt des isolés des troupes coloniales, B. E. de comptabilité. — 28 octobre 1951.

Thiam (Mathar), 1re demi-brigade coloniale de commandos parachutistes, B. E. de comptabilité. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

E. — **Chancellerie coloniale.**

Adjudants-chefs.

Guillou (Jean), direction des troupes coloniales (rattaché pour administration à la compagnie d'état-major des troupes coloniales), B. S. de chancellerie. — 25 septembre 1948.

Daladouire (Paul), dépôt des isolés des troupes coloniales, B. E. de chancellerie. — 22 juin 1949.

Adjudant.

Pichon (Robert), compagnie d'état-major des troupes coloniales, B. E. de chancellerie. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

F. — **Intendance coloniale.**

Sergent-major et sergents-chefs.

Carasco (Edouard), direction régionale de l'intendance de la 10e région militaire, C. A. T. 2 exploitation. — 2 octobre 1951.

Le Gouhir (Raymond), intendance de la France d'outre-mer à Marseille, C. A. T. 2 exploitation. — 13 octobre 1951.

Pageard (Paul), intendance des camps de Sud-Est à Fréjus, C. A. T. 2 bureaux. — 13 octobre 1951.

Lony (Homère), intendance de la France d'outre-mer à Marseille, B. E bureaux. — 16 octobre 1951.

Sergents.

Bâ N'Diaga (Jacques), section des commis et ouvriers d'administration coloniaux, C. A. T. 2 d'exploitation. — N'a jamais servi.

Bussereau (Noël), section des commis et ouvriers d'administration coloniaux, C. A. T. 2 exploitation. — N'a jamais servi.

Chaux (Julien), section des commis et ouvriers d'administration coloniaux, C. A. T. 2 bureaux. — N'a jamais servi.

Dewailly (Jean-Claude), section des commis et ouvriers d'administration coloniaux, C. A. T. 2 bureaux. — N'a jamais servi.

Martin (Jacques), centre territorial secondaire d'administration et de comptabilité à Fréjus, C. A. T. 2 bureaux. — 6 juin 1951.

TAILLEURS

Sergent-chef.

Cesari (Charles), 3e régiment de tirailleurs sénégalais, brevet de maître ouvrier spécialiste tailleur. — 25 février 1949.

Sergent.

Balancourt (Maurice), compagnie d'état-major des troupes coloniales, C. A. ouvrier spécialiste tailleur. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

CORDONNIER

Sergent-major.

Murati (Pierre), 4e régiment d'infanterie coloniale, brevet de maître ouvrier spécialiste cordonnier. — 30 août 1948.

G. — **Service de santé colonial.**

Adjudant-chef.

Becker (Achille), direction du service de santé de la France d'outre-mer (rattaché pour administration à la compagnie d'état-major des troupes coloniales), B. E. de comptabilité. — 25 avril 1951.

Adjudants.

Stroh (Frédéric), 4e régiment d'infanterie coloniale, B. E. d'infirmier. — 21 décembre 1951.

Diop (Jean), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole, B. E. d'infirmier. — Volontaire pour servir hors tour en Indochine.

Sergents-majors.

Sauve (Henri), direction des troupes coloniales (rattaché pour administration à la compagnie d'état-major des troupes coloniales), B. E. de secrétaire comptable. — 23 janvier 1951.

Goutte (Guy), hôpital militaire n° 291, B. S. de maître infirmier. — 31 décembre 1951.

Sergents.

Garnier (André), section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales, C. A. T. 2 d'infirmier. — 29 septembre 1951.

Cavarle (Alain), annexe autonome de Paris du dépôt des isolés des troupes coloniales, C. A. T 2 d'infirmier. — 31 décembre 1951.

Richard (Jérôme), dépôt des isolés des troupes coloniales, C. A. T. 2 d'infirmier. — 21 février 1952.

Barre (Henri), régiment colonial de chasseurs de chars, C. A. T. 2 d'infirmier. — 29 février 1952.

RELIQUAT DU TABLEAU DU 1er OCTOBRE 1952

A. — **Infanterie coloniale.**

Adjudants.

Schott (Frédéric), 24e régiment d'infanterie coloniale.

Franceschi (Antoine), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole.

Guillermin (Robert), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole.

Sergents-chefs.

Verrier (René), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole.

Marquet (André), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole.

Charneau (Léon), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole.

Bertrand (Louis), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole.

Sergents.

Abeille (Lucien), 6e régiment de tirailleurs sénégalais.

Bichelot (Emile), 2e bataillon d'infanterie coloniale.

Diagne (Saliou), 13e régiment de tirailleurs sénégalais.

Hentzel (Charles), 2e bataillon d'infanterie coloniale.

Kuntz (René), 6e régiment de tirailleurs sénégalais.

Legeron (Michel), dépôt des isolés des troupes coloniales.

Luiggi (Jacques), 4e régiment d'infanterie coloniale.

Perez (Isidore), 13e régiment de tirailleurs sénégalais.

Pietri (Jean), 4e régiment d'infanterie coloniale.

Ruez (Paul), 13e régiment de tirailleurs sénégalais.

Morin (Marcel), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole.

Briot (Georges), 13e régiment de tirailleurs sénégalais.

Noël (Claude), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole.

Oger (Gérard), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole.

Rabin (André), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole.

Blanc (Pierre), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole.

Rault (Joël), 13e régiment de tirailleurs sénégalais.

Grosjean (Serge), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole

Rouvière (Jean), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole.

Fievre (Marcel), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole.

Guilbaud (Henri), 4e régiment d'infanterie coloniale.

Labourdette (René), 3e régiment de tirailleurs sénégalais.

Perret (Daniel), école de formation des officiers d'active à Coëtquidan.

Delbruyere (Paul), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole.

Pecheur (André), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole.

Murat (Louis), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole.

Maloubier (Jean), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole.

Chopin (Marcel), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole.

Comba (Paul), 4e régiment d'infanterie coloniale.

De Guardia (Xavier), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole.

Humbert (Georges), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole.

Boye (Abdou), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole.

Crepin (Robert), groupement régional d'exploitation des transmissions n° 9.

Neu (Robert), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole.

Leblanc (Robert), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole.

B. — **Spécialistes « Blindés coloniaux ».**

Adjudant.

Castellaveran (Roger), régiment colonial de chasseurs de chars.

Sergents-chefs.

Variet (Valentin), 1er bataillon du régiment de marche du Tchad.

Vinckx (Yvon), régiment colonial de chasseurs de chars.

Sergents.

Aparicio (Etienne), régiment colonial de chasseurs de chars.

Darsoulant (Gaston), groupement d'instruction et de transit colonial en métropole.

David (Etienne), 4e régiment d'infanterie coloniale.

Denoual (Jacques), 4e régiment d'infanterie coloniale.

Henry (Francis), 4e régiment d'infanterie coloniale.

Lebeaux (Jean), 4e régiment d'infanterie coloniale.

Le Dain (Jean), 4e régiment d'infanterie coloniale.

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Décret n° 52-1196 modifiant le décret du 30 décembre 1938 portant règlement d'administration publique pour la constitution des sociétés d'assurances et de capitalisation, des tontines et des syndicats de garantie et pour le fonctionnement et le contrôle de ces organismes.

Rectificatif au *Journal officiel* du 29 octobre 1952 : page 10245, 1re colonne, article 5, paragraphe 1°, 2e alinéa, au lieu de : « en obligations ou bons du Crédit foncier et communal d'Alsace et Lorraine », lire : « en obligations ou bons du Crédit foncier de France et du Crédit foncier et communal d'Alsace et Lorraine ».

Décret portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Rectificatif au *Journal officiel* du 28 octobre 1952 : page 10181, 1re colonne, 14e ligne, au lieu de : « M. Pascal (Léon-Joseph-Maurice), chef de service au Crédit foncier de France », lire : « M. Pascal (Léon-Joseph-Marius), chef de service au Crédit foncier de France ».

Remise de débet.

Par arrêté en date du 29 octobre 1952, le secrétaire d'Etat aux finances et le secrétaire d'Etat à la guerre ont fait remise gracieuse en capital et intérêts, à M. Arnould (Henry-Charles-Eugène), de la somme dont il reste redevable sur celle de 230.621 F qu'il a indûment perçue, pour la période du 19 janvier 1945 au 31 décembre 1946, à titre de solde de réserve et des indemnités y rattachées.

Régie de recettes.

Rectificatif au *Journal officiel* du 28 octobre 1952 : page 10181, 2e colonne, avant-dernière ligne, dans l'arrêté concernant la régie de recettes créée auprès de l'agent judiciaire du Trésor, au lieu de : « Le directeur adjoint de la comptabilité », lire : « Le directeur adjoint de la comptabilité publique ».

Institut national de la statistique et des études économiques.

Par arrêté du 21 octobre 1952, sont titularisés dans leur grade les administrateurs de 3e classe dont les noms suivent :

A compter du 1er juillet 1952. MM. Sanson-Carette (Antoine), Fabre (Robert).

Par arrêté du 21 octobre 1952, sont titularisés dans leur grade les administrateurs de 3e classe dont les noms suivent :

A compter du 1er juillet 1952 : MM. Raillon (Jean), Damiani (Paul), Barache (Jacques), Corderoy-du-Tiers (Jacques), Hadida (Roger).

Par arrêté du 22 octobre 1952, sont nommés administrateurs de 3e classe, 6e échelon du cadre normal, à l'institut national de la statistique et des études économiques, à compter du 1er octobre 1952, les élèves administrateurs dont les noms suivent :

MM. Antoine (Jacques), Guilbaud (Armand), Olivier (Roland), Le Fillatre (Paul), Rebois (Gérard).

Services extérieurs du Trésor.

Rectificatif au *Journal officiel* du 16 octobre 1952 : page 9824, 2e colonne, arrêté concernant M. Adam (Alfred), commis principal du Trésor, au lieu de : « ... pour la période du 15 septembre 1950 au 1er novembre 1951 », lire : « ... pour la période du 15 septembre 1950 au 28 février 1951 inclus ».

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Décret n° 52-1202 du 28 octobre 1952 fixant la rémunération de l'administrateur de la Comédie-Française.

Le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques,

Sur le rapport du secrétaire d'Etat au budget, du ministre de l'éducation nationale et du secrétaire d'Etat à l'éducation nationale,

Vu le décret du 27 février 1946 modifiant le régime administratif de la Comédie-Française, lui-même modifié par le décret du 26 septembre 1947 ;

Vu le décret du 23 avril 1946 relatif au régime financier de la Comédie-Française ;

Vu le décret n° 51-381 du 23 mars 1951 fixant la rémunération de l'administrateur de la Comédie-Française,

Décrète :

Art. 1er. — L'article 1er du décret du 23 mars 1951 ci-dessus visé est modifié ainsi qu'il suit :

« Le traitement annuel de l'administrateur de la Comédie-Française est fixé à 1.404.000 F pour la période du 1er mars 1951 au 10 septembre 1951 et à 1.618.000 F à compter de cette dernière date. »

Art. 2. — Le ministre des finances et des affaires économiques, le secrétaire d'Etat au budget, le ministre de l'éducation nationale et le secrétaire d'Etat à l'éducation nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 octobre 1952.

ANTOINE PINAY.

Par le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques :

Le ministre de l'éducation nationale,
ANDRÉ MARIE.

Le secrétaire d'Etat au budget,
JEAN-MOREAU.

Le secrétaire d'Etat à l'éducation nationale,
ANDRÉ CORNU.

Décret n° 52-1203 du 28 octobre 1952 fixant le traitement alloué à l'administrateur de la Réunion des théâtres lyriques nationaux.

Le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques,

Sur le rapport du ministre de l'éducation nationale, du secrétaire d'Etat au budget et du secrétaire d'Etat à l'éducation nationale,

Vu la loi du 14 janvier 1939 relative à la Réunion des théâtres lyriques nationaux ;

Vu le décret du 11 mai 1939 portant règlement d'administration publique pour l'application de ladite loi ;

Vu le décret n° 51-380 du 23 mars 1951 fixant le traitement alloué à l'administrateur de la Réunion des théâtres lyriques nationaux,

Décrète :

Art. 1er. — L'article 1er du décret du 23 mars 1951 ci-dessus visé est modifié ainsi qu'il suit :

« Le traitement annuel de l'administrateur de la Réunion des théâtres lyriques nationaux est fixé à 1.404.000 F pour la période du 1er mars 1951 au 10 septembre 1951 et à 1.618.000 F à compter de cette dernière date. »

Art. 2. — Le ministre des finances et des affaires économiques, le secrétaire d'Etat au budget, le ministre de l'éducation nationale et le secrétaire d'Etat à l'éducation nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 octobre 1952.

ANTOINE PINAY.

Par le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques :

Le ministre de l'éducation nationale,
ANDRÉ MARIE.

Le secrétaire d'Etat au budget,
JEAN-MOREAU.

Le secrétaire d'Etat à l'éducation nationale,
ANDRÉ CORNU.

Elections prévues pour le renouvellement du dernier tiers sortant des membres des conseils régionaux de l'ordre des architectes.

Le secrétaire d'Etat à l'éducation nationale,

Vu la loi du 31 décembre 1940 instituant l'ordre des architectes et réglementant le titre et la profession d'architecte, modifiée par les lois des 21 septembre 1941, 3 février 1942, 16 novembre 1942, 23 mars 1943, 1er avril 1943 et 30 août 1947 ;

Vu le décret du 3 février 1942 fixant les conditions de l'élection des membres des conseils de l'ordre des architectes, modifié par les décrets des 19 avril 1945 et 4 novembre 1946, notamment en son article 1er ;

Vu l'arrêté du 30 avril 1945 modifié par les arrêtés des 22 mai et 12 juin 1945 relatifs aux élections des conseils de l'ordre des architectes,

Arrête :

Art. 1er. — Les élections en vue du renouvellement du tiers des membres des conseils régionaux auront lieu le vendredi 7 novembre 1952 au siège desdits conseils régionaux. S'il y a lieu à un deuxième tour de scrutin, celui-ci sera fixé au vendredi 28 novembre 1952.

Art. 2. — Les élections seront effectuées selon les modalités fixées par les décrets et arrêtés susvisés.

Art. 3. — Les nouveaux membres élus entreront en fonctions le 1er décembre 1952.

Art. 4. — Le directeur général de l'architecture est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 29 septembre 1952.

ANDRÉ CORNU.

Création d'une sous-section du conseil général des bâtiments de France, dite « sous-section d'agrément des architectes des organismes de sécurité sociale ».

Le secrétaire d'Etat à l'éducation nationale,

Vu le décret-loi du 17 juin 1938, modifié par l'ordonnance du 31 août 1945, portant organisation du conseil général des bâtiments de France et des services d'architecture de l'Etat, notamment en son article 12 ;

Vu les lettres en date du 5 août et 19 septembre 1952 du ministre du travail et de la sécurité sociale (caisse nationale de sécurité sociale),

Arrête :

Art. 1er. — Il est institué au sein de la section spéciale du conseil général des bâtiments de France, constitué par l'article 12 du décret-loi du 17 juin 1938 susvisé, modifié par l'ordonnance du 31 août 1945, une sous-section dite « sous-section d'agrément des architectes des organismes de sécurité sociale ».

Art. 2. — La sous-section est habilitée à se prononcer sur les demandes d'agrément présentées par les architectes en vue de participer aux travaux de construction exécutés pour le compte des organismes de sécurité sociale.

Art. 3. — La sous-section d'agrément des architectes des organismes de sécurité sociale est composée ainsi qu'il suit :

Le conseiller d'Etat, membre du conseil général des bâtiments de France, président;
Le sous-directeur des bâtiments ou le chef de bureau de la construction et du conseil général des bâtiments de France;
Le président du conseil supérieur de l'ordre des architectes ou son représentant;
Un inspecteur général des bâtiments civils et palais nationaux;
Un inspecteur général des monuments historiques, membre du conseil;
Trois représentants du ministère du travail et de la sécurité sociale (caisse nationale de sécurité sociale);
Un représentant du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme (service des architectes).

Art. 4. — Un fonctionnaire du bureau de la construction et du conseil général des bâtiments de France assurera les fonctions de secrétaire de la sous-section.

Art. 5. — Le directeur général de l'architecture est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 9 octobre 1952.

ANDRÉ CORNU.

Ouverture d'un concours pour le recrutement de bibliothécaires (bibliothèques de France).

Le ministre de l'éducation nationale et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique,

Vu l'article 29 de la loi de finances n° 51-598 du 24 mai 1951 abrogeant les dispositions de l'article 14 de la loi n° 48-143 du 14 septembre 1948;
Vu le décret n° 52-554 du 16 mai 1952 portant règlement d'administration publique relatif aux statuts particuliers des bibliothécaires relevant du ministère de l'éducation nationale, des inspecteurs généraux des bibliothèques et du secrétaire général de la Bibliothèque nationale;
Vu la loi n° 15-1487 du 31 décembre 1951 relative au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1952 (Education nationale);
Vu la loi de finances pour l'exercice 1952, du 14 avril 1952,

Arrêtent :

Art. 1er. — Est autorisée l'ouverture d'un concours pour le recrutement de cinq bibliothécaires relevant de la direction des bibliothèques de France et de la lecture publique.

Art. 2 — La date de ce concours, la clôture des inscriptions et le programme de l'épreuve orale seront fixés par un arrêté du ministre de l'éducation nationale.

Art. 3. — Le ministre de l'éducation nationale et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 18 octobre 1952.

Le ministre de l'éducation nationale,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du cabinet,
MARCEL BOUISSET.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,
chargé de la fonction publique,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation;
Le directeur de la fonction publique,
ROGER GRÉGOIRE.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu le décret n° 52-554 du 16 mai 1952 portant règlement d'administration publique relatif aux statuts particuliers des bibliothécaires relevant du ministère de l'éducation nationale, des inspecteurs généraux des bibliothèques et du secrétaire général de la Bibliothèque nationale;
Vu l'arrêté du 23 juillet 1952 relatif à l'organisation du concours annuel prévu à l'article 11 dudit décret;
Vu l'arrêté du 18 octobre 1952 autorisant l'ouverture d'un concours pour le recrutement de bibliothécaires,

Arrête :

Art. 1er. — Un concours pour le recrutement de cinq bibliothécaires relevant de la direction des bibliothèques de France et de la lecture publique s'ouvrira le 4 décembre 1952.

Art. 2. — Les épreuves écrites auront lieu le 4 décembre 1952, à Paris, Alger et dans des centres qui seront ultérieurement désignés en fonction des candidatures reçues
Les épreuves orales auront lieu à Paris le 15 décembre 1952.

Art. 3. — Les questions ci-après sont inscrites au programme de l'épreuve orale pour l'année 1952 :

1° Etablissement et rédaction des catalogues;
Communication des collections;
Accroissement des collections;
Local et mobilier.
2° Statut général des fonctionnaires;
Statuts particuliers des personnels scientifique et technique.

Art. 4. — Les candidatures devront être adressées avant le 20 novembre 1952, à la direction des bibliothèques de France, bureau du personnel (55, rue Saint-Dominique).

Art. 5. — L'administrateur général de la Bibliothèque nationale, directeur des bibliothèques de France, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 18 octobre 1952.

Le ministre de l'éducation nationale,
Pour le ministre et par délégation;
Le directeur du cabinet,
MARCEL BOUISSET.

Architecture.

Par arrêté en date du 17 octobre 1952, M. Lahalle (Olivier), architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, est nommé architecte en chef de l'immeuble situé à Paris, 63, rue de Monceau, affecté à l'union centrale des arts décoratifs (musée Nissim de Camondo).

Bibliothèques.

Par arrêté du 27 octobre 1952, Mlle Laurain (Madeleine), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale (4e échelon), est détachée pour une période de six mois, à compter du 1er octobre 1952, en qualité de boursière auprès du centre national de la recherche scientifique.

Enseignement du second degré.

Par arrêté du 27 octobre 1952, M. Tison (Maurice), proviseur agrégé, est maintenu en position de détachement auprès du ministre des affaires étrangères pour une nouvelle période de cinq ans, à compter du 1er octobre 1946, en vue d'exercer les fonctions de proviseur au lycée d'Oudja.

Par arrêté du 27 octobre 1952, M. Chotard, principal détaché auprès du commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes, est maintenu dans cette position auprès du ministre de la France d'outre-mer pour une période de cinq ans, à compter du 1er octobre 1948, en vue d'exercer les fonctions de directeur de collège en Afrique occidentale française.

Par arrêté du 27 octobre 1952, M. Magnaschi (Georges), licencié d'anglais, intégré dans le cadre métropolitain des adjoints d'enseignement à compter du 1er octobre 1948, est placé en position de détachement auprès du ministre des affaires étrangères pour une période de cinq ans, à compter du 1er octobre 1948, en vue d'exercer des fonctions d'enseignement au Maroc.

Par arrêté du 27 octobre 1952, M. Leduc (Georges), licencié d'histoire et géographie, intégré dans le cadre métropolitain des adjoints d'enseignement du 1er octobre 1949, est rétroactivement placé en position de détachement auprès du ministre des affaires étrangères pour une période de cinq ans, à compter du 1er octobre 1949, en vue d'exercer des fonctions d'enseignement au Maroc.

Par arrêté du 27 octobre 1952, M. Rossich (René), licencié d'histoire et géographie, intégré dans le cadre métropolitain des adjoints d'enseignement à compter du 1er octobre 1948, puis des professeurs certifiés à compter du 1er octobre 1951, est placé en position de détachement auprès du ministre des affaires étrangères pour une période de cinq ans, à compter du 1er octobre 1948, en vue d'exercer des fonctions d'enseignement en Tunisie.

Par arrêté du 27 octobre 1952, M. Roume (Paul), licencié ès lettres (1911), reçu au concours d'agrégation (session 1921), intégré dans le cadre métropolitain des professeurs licenciés à compter du 1er octobre 1921, puis des professeurs agrégés à compter du 1er octobre 1922, est rétroactivement placé en position de détachement auprès du ministre des affaires étrangères pour une période de deux ans, à compter du 1er octobre 1921, en vue d'exercer des fonctions d'enseignement au Maroc.

Par arrêté du 27 octobre 1952, M. Rousset (Pierre), licencié d'histoire et géographie, intégré dans le cadre métropolitain des adjoints d'enseignement à compter du 1er octobre 1949, est placé en position de détachement auprès du ministre des affaires étrangères pour une période de cinq ans, à compter du 1er octobre 1949, en vue d'exercer des fonctions d'enseignement au Maroc.

Enseignement du premier degré.

Par arrêté du 27 octobre 1952, M. Mosser (Clément), instituteur hors classe du département du Haut-Rhin, est maintenu, pour une période allant du 1er avril 1951 au 30 septembre 1951, à la disposition du haut commissaire de la République française en Allemagne pour exercer les fonctions d'attaché d'administration à la délégation du gouvernement militaire de Bade.

Par arrêté du 27 octobre 1952, M. Suhas (Jean), instituteur de 5e classe du département des Basses-Pyrénées, est mis pour une durée de cinq ans, à compter du 1er janvier 1947, à la disposition du ministre des affaires étrangères pour exercer ses fonctions d'instituteur à Fribourg (Bade).

Par arrêté du 27 octobre 1952, Mme Leclercq, née Léveillé, institutrice stagiaire du département du Loiret, est mise, pour une période allant du 1er décembre 1949 au 30 septembre 1954, à la disposition du ministre des affaires étrangères pour exercer ses fonctions en zone française d'occupation en Allemagne.

Par arrêté du 27 octobre 1952, M. Regnier (Germain), instituteur de 1re classe du département de la Nièvre, est mis pour une durée de cinq ans, à compter du 1er novembre 1946, à la disposition du ministre des affaires étrangères pour exercer ses fonctions à l'école française de Baden-West (Bade).

Par arrêté du 27 octobre 1952, M. Regnier (Germain), instituteur hors classe du département de la Nièvre, est maintenu, pour une période allant du 1er novembre 1951 au 30 septembre 1956, à la disposition du ministre des affaires étrangères pour exercer ses fonctions de directeur d'école française à Baden-West (Bade).

Par arrêté du 27 octobre 1952, Mme Regnier, née Guition, institutrice de 1re classe du département de la Nièvre, est maintenue pour une période allant du 1er novembre 1951 au 30 septembre 1956, à la disposition du ministre des affaires étrangères, pour exercer ses fonctions à Baden-West (Bade).

Par arrêté du 27 octobre 1952, Mme Regnier, née Guition, institutrice de 2e classe du département de la Nièvre, est mise pour une durée de cinq ans, à compter du 1er novembre 1946, à la disposition du ministre des affaires étrangères, pour exercer ses fonctions à l'école française de Baden-West (Bade).

Par arrêté du 27 octobre 1952, M. Sempe (Marcel), instituteur de 3e classe du département d'Alger, est mis pour une durée de cinq ans, à compter du 1er octobre 1942 et pour une durée d'un an à compter du 1er octobre 1947, à la disposition du gouverneur général de l'Algérie, pour exercer ses fonctions de chef de section de l'office régional du travail en Algérie.

Par arrêté du 27 octobre 1952, Mlle Gurgand (Marguerite), institutrice de 6e classe du département des Deux-Sèvres, est mise pour une durée de cinq ans, à compter du 1er octobre 1949, à la disposition du ministre des affaires étrangères, pour exercer ses fonctions d'institutrice à Hassloch (Palatinat).

Par arrêté du 27 octobre 1952, M. Boufland (Marius), instituteur hors classe du département de l'Aisne, est maintenu pour une durée de cinq ans, à compter du 1er octobre 1947, à la disposition du ministre des affaires étrangères, pour exercer ses fonctions au Maroc.

Par arrêté du 27 octobre 1952, M. Delagnes (Roger), instituteur hors classe du département des Bouches-du-Rhône, est maintenu pour une durée allant du 1er octobre 1950 au 30 novembre 1951, dans ses fonctions de maire des Saintes-Maries-de-la-Mer.

Par arrêté du 27 octobre 1952, M. Fontaine (Pierre), instituteur de 4e classe du département de l'Orne, est mis pour une durée de cinq ans, à compter du 1er novembre 1949, à la disposition du préfet du Finistère, pour exercer les fonctions de conseiller d'orientation professionnelle au centre départemental d'orientation professionnelle du Finistère.

Par arrêté du 27 octobre 1952, M. Callier (Albert), instituteur hors classe du département des Hautes-Alpes, est maintenu pour une durée de cinq ans, à compter du 1er octobre 1947, à la disposition du ministre des affaires étrangères, pour exercer ses fonctions au Maroc.

Par arrêté du 27 octobre 1952, M. Bouin (Gaston), instituteur de 1re classe du département des Côtes-du-Nord, est maintenu pour une durée de cinq ans, à compter du 1er octobre 1947, à la disposition du ministre des affaires étrangères, pour exercer ses fonctions au Maroc.

Par arrêté du 27 octobre 1952, M. Chausset (André), instituteur de 2e classe du département du Jura, est maintenu pour une durée de cinq ans, à compter du 1er octobre 1947, à la disposition du ministre des affaires étrangères, pour exercer ses fonctions au Maroc.

Par arrêté du 27 octobre 1952, M. Bouchet (Roger), instituteur hors classe du département de la Vienne, est maintenu pour une durée de cinq ans, à compter du 1er octobre 1947, à la disposition du ministre des affaires étrangères, pour exercer ses fonctions au Maroc.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Ponts et chaussées.

Par arrêté en date du 23 octobre 1952, les ingénieurs des ponts et chaussées ci-après désignés, qui ont satisfait aux examens de sortie de l'école nationale des ponts et chaussées, recevront les affectations suivantes à compter du 1er octobre 1952:

MM.

Mayer, Algérie, direction des travaux publics, 1re circonscription de Constantine, arrondissement de Constantine. — Placé dans la position de service détaché.

Lefranc, Haute-Vienne, service ordinaire des ponts et chaussées, arrondissement Ouest à Limoges.

Alexandre, Paris, service central d'études techniques.

Lepetit, ministère de la France d'outre-mer. — Placé dans la position de service détaché.

Belli-Riz, ministère de la France d'outre-mer. — Placé dans la position de service détaché.

Pilon, Ardennes, service de la navigation à Charleville.

Zannotti, Mayenne, service ordinaire des ponts et chaussées, arrondissement Nord à Laval.

Legrand, Martinique, service des ponts et chaussées.

Tutenuit, Algérie, direction des travaux publics, 2e circonscription d'Oran, 3e arrondissement d'Oran. — Placé dans la position de service détaché.

Allais, Haute-Garonne, service ordinaire des ponts et chaussées, arrondissement Nord à Toulouse.

Costet, Rhône, service de la navigation, arrondissement de Lyon.

Codaccioni et Charles, ministère de la France d'outre-mer. — Placés dans la position de service détaché.

Vigue, Pas-de-Calais, service maritime, 3e arrondissement de Boulogne-sur-Mer.

Le Gouz de Saint-Seine, en mission provisoire auprès de la direction des bases aériennes.

Girardot, Haut-Rhin, service de la navigation, arrondissement de Mulhouse

Boissereinq, Aveyron, service ordinaire des ponts et chaussées, arrondissement Sud à Rodez.

Lhermitte, Réunion, service des ponts et chaussées.

Costes, ministère de la France d'outre-mer. — Placé dans la position de service détaché.

Querenet, affecté pour ordre au service ordinaire de la Seine. — En mission d'études aux U. S. A.

Ceylon, Sarthe, service ordinaire des ponts et chaussées, arrondissement Nord au Mans.

Lafont, Martin, Billhouet, ministère de la France d'outre-mer. — Placés dans la position de service détaché.

Par arrêté du 27 octobre 1952, les candidats dont les noms suivent, déclarés admissibles à l'emploi d'ingénieur adjoint des travaux publics de l'Etat (ponts et chaussées) à la suite des concours normaux de 1950 et de 1951, et ayant satisfait à leurs obligations militaires, ont été nommés ingénieurs adjoints des travaux publics de l'Etat de 4e classe (ponts et chaussées) et ont reçu, à compter du 1er novembre 1952, les affectations ci-après:

MM.

Verrier (Guy), service central d'études techniques (emploi vacant). Jusqu'au 1er avril 1953, M. Verrier restera affecté au service de la navigation de la Seine (2e section).

Cambau (Jean), Savoie, service ordinaire, subdivision de Lanslebourg, en remplacement de M. Griot, nommé à un autre poste.

Lemaire (Pierre), Nord, service spécial des autoroutes, à Lille (emploi vacant).

Gilbert (Jean), Maroc, direction des travaux publics, circonscription de l'air et des chemins de fer (emploi vacant).

Brieussel (Jean), Aveyron, service ordinaire (emploi vacant).

Kerroch (Jean), Algérie, service des travaux publics (service détaché).

Serre (Pierre), Pas-de-Calais, service maritime, en remplacement numérique de M. Labbé, affecté à un autre poste.

Le Roy (Corentin), Nièvre, service de la navigation, subdivision de Rogny (emploi vacant).

Chaurois (Bernard), Bas-Rhin, service ordinaire, en remplacement numérique de M. Prat, affecté à un autre poste.

Cadillon (Raymond), Deux-Sèvres, service ordinaire, en remplacement numérique de M. Rallon, affecté à un autre poste.

Lamoulen (Edouard), Meuse, service ordinaire, en remplacement numérique de M. Marin-Cudraz, affecté à un autre poste.

Audas (Jacques), Guadeloupe, service des travaux publics (emploi vacant).

Les présentes nominations sont prononcées, en ce qui concerne les candidats n'ayant pas déjà la qualité de fonctionnaire, sous réserve de la production d'un certificat médical attestant, le cas échéant, qu'après avoir subi un double examen clinique et radioscopique, ils peuvent être considérés comme indemnes de toute affection tuberculeuse (application de l'article 10 du décret n° 47-1456 du 5 août 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application du statut général des fonctionnaires, en ce qui concerne l'accès aux emplois publics).

Par arrêté du 27 octobre 1952, les candidats dont les noms suivent, qui ont subi avec succès les épreuves du concours ouvert en 1951, pour l'accès à l'emploi d'adjoint technique des ponts et chaussées, ont été nommés adjoints techniques stagiaires à compter du 1er novembre 1952 et ont reçu les affectations suivantes:

MM.

Tribout (Pierre), Ardennes, service ordinaire (emploi vacant).

Demontron (Gérard), Seine-et-Marne, service ordinaire (emploi vacant).

Monot (Jean), Mayenne, service ordinaire (emploi vacant).

Voignier (Pierre), Algérie, service des travaux publics et des transports, service détaché (emploi vacant).

Gouzegnes (Jean), Deux-Sèvres, service ordinaire (emploi vacant).

Les présentes nominations sont prononcées sous réserve de la production par les intéressés d'un certificat médical attestant l'absence de toute affection tuberculeuse (application de l'article 10 du décret n° 47-1456 du 5 août 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application du statut général des fonctionnaires, en ce qui concerne l'admission aux emplois publics).

Rectificatif au *Journal officiel* du 23 octobre 1952, page 10051, 48e ligne, au lieu de: « Gostet (Jean) », lire: « Costet (Jean) ».

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Certificat d'aptitude professionnelle de « projectionniste » de spectacles cinématographiques.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi n° 46-2360 du 25 octobre 1946 portant création d'un centre national de la cinématographie;

Vu le décret n° 47-2157 du 13 novembre 1947 transférant au ministre de l'industrie et du commerce les attributions concernant la cinématographie;

Vu l'arrêté du 6 juillet 1948 portant création d'un certificat d'aptitude professionnelle de « projectionniste » de spectacles cinématographiques,

Arrête:

Art. 1er. — A compter du 1er janvier 1953 nul ne pourra exercer en qualité d'opérateur projectionniste de spectacles cinématographiques s'il n'est titulaire du certificat d'aptitude professionnelle créé par arrêté du 6 juillet 1948.

Art. 2. — Par dérogation aux dispositions de l'article 1er du présent arrêté et jusqu'à une date qui sera fixée par décision réglementaire du directeur général du centre national de la cinématographie, des autorisations exceptionnelles d'emplois pourront être accordées aux candidats à la spécialité d'opérateur projectionniste qui, sans être titulaires du certificat d'aptitude professionnelle, justifieront d'une connaissance suffisante des règles de sécurité ainsi que de leur aptitude professionnelle à l'emploi considéré.

Art. 3. — Les autorisations seront délivrées par le directeur général du centre national de la cinématographie sur avis d'une commission paritaire dont la composition sera fixée par décision réglementaire du directeur général du centre national de la cinématographie.

Art. 4 — Le directeur général du centre national de la cinématographie est chargé de l'application du présent arrêté.

Fait à Paris, le 16 octobre 1952.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
AMBROISE ROUX.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Eaux et forêts.

Par arrêtés en date des 20 septembre, 25 septembre, 10 octobre et 15 octobre 1952, sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite, aux dates ci-après:

Les chefs de district des eaux et forêts dont les noms suivent:

1er octobre 1952: M. Gaspard (Jean), à Mirecourt (Vosges), district n° 7, inspection des eaux et forêts de Mirecourt.

1er novembre 1952: M. Poucant (Arthur), à Soueix (Ariège), district n° 9, inspection des eaux et forêts de Saint-Girons.

Les agents techniques des eaux et forêts dont les noms suivent:

1er octobre 1952: M. Nougues (Paul), à Fronsac (Haute-Garonne), triage n° 56, inspection des eaux et forêts de Bagnères-de-Luchon.

1er novembre 1952: M. Henen (Marcel), à Saint-Sever (Calvados), maison forestière de Noue-de-Sienne, triage n° 29, inspection des eaux et forêts de Caen.

1er novembre 1952: M. Gauthier (Julien), détaché auprès de la préfecture de la Seine.

1er novembre 1952: M. Aubois (Marcel), à Rozières-sur-Mouzon (Vosges), triage n° 27, inspection des eaux et forêts de Neufchâteau.

1er novembre 1952: M. Brisset (Maurice), à Marigny (Deux-Sèvres), maison forestière du Grand-Mauduit, triage n° 25, inspection des eaux et forêts de la Rochelle.

12 novembre 1952: M. Pommier (Marius), à Quintal (Haute-Savoie), triage n° 11, inspection des eaux et forêts d'Annecy.

15 novembre 1952: M. Degeith (Paul), à Seix (Ariège), triage n° 41, inspection des eaux et forêts de Saint-Girons.

27 novembre 1952: M. Pothier (Louis), à Lagarde (Moselle), maison forestière de Lagarde, triage n° 117, inspection des eaux et forêts d'Abreschviller.

1er décembre 1952: M. Serol (Fortuné), adjoint forestier dans les bureaux de l'inspection des eaux et forêts de Foix-Sud (Ariège).

Génie rural.

Par arrêté en date du 24 octobre 1952, M. Gorrichon (Georges), ingénieur en chef du génie rural de 4e échelon, a été promu à la classe exceptionnelle de son grade à compter du 21 septembre 1952.

Institut national de la recherche agronomique.

Par arrêtés en date du 8 octobre 1952, ont été nommés, après concours, assistants stagiaires du cadre scientifique de l'institut national de la recherche agronomique, pour compter du 1er août 1952:

M. Alifax (René), agent contractuel scientifique à la station centrale de microbiologie et de recherches laitières à Paris.

M. Auriol (Paul), agent contractuel scientifique à la station de recherches sur l'élevage du centre national de recherches zootechniques de Jouy-en-Josas.

M. Baudet (Jacques), agent contractuel scientifique au laboratoire de physiologie végétale du centre national de recherches agronomiques de Versailles.

M. Bouzigues (Henri), agent contractuel scientifique à la station centrale de recherches sur l'œnologie à Narbonne.

M. Boyer (Jean-Pierre), agent contractuel scientifique à la station de recherches avicoles du centre national de recherches zootechniques de Jouy-en-Josas.

M. Calet (Claude), agent contractuel scientifique à l'institut national de la recherche agronomique.

M. Clautrier (Michel), agent contractuel scientifique à la station centrale d'amélioration des plantes du centre national de recherches agronomiques de Versailles.

M. Cordonnier (Robert), agent contractuel scientifique au laboratoire de technologie du centre de recherches agronomiques du Midi à Montpellier.

M. Delmas (Jacques), agent contractuel scientifique à la station centrale d'agronomie du centre national de recherches agronomiques de Versailles.

M. Dubois (Michel), agent contractuel scientifique au laboratoire des blés à Paris.

M. Durand (Rémy), agent contractuel scientifique à la station centrale de bioclimatologie du centre national de recherches agronomiques de Versailles.

M. Dussardier (Michel), agent contractuel scientifique au laboratoire de physiologie de l'école nationale vétérinaire de Toulouse.

M. Ecochard (René), agent contractuel scientifique à la station centrale de génétique du centre national de recherches agronomiques de Versailles.

M. Feron (Michel), agent contractuel scientifique à la station centrale de zoologie du centre national de recherches agronomiques de Versailles.

M. Guntz (Michel), agent contractuel scientifique à la station centrale de pathologie végétale du centre national de recherches agronomiques de Versailles.

M. Hutin (Claude), agent contractuel scientifique à la station centrale de génétique du centre national de recherches agronomiques de Versailles.

M. Jarrige (Robert), agent contractuel scientifique à la station de recherches sur l'élevage du centre national de recherches zootechniques de Jouy-en-Josas.

M. Koller (Jean), agent contractuel scientifique à la station centrale de génétique du centre national de recherches agronomiques de Versailles.

M. Lascols (Xavier), agent contractuel scientifique à la station centrale de génétique du centre national de recherches agronomiques de Versailles.

M. Le Berre (Jean), agent contractuel scientifique à la station centrale de zoologie agricole du centre national de recherches agronomiques de Versailles.

M. Marichal (Maurice), agent contractuel scientifique au laboratoire de technologie du centre de recherches agronomiques du Midi à Montpellier.

M. Marie (René), agent contractuel scientifique au laboratoire d'agriculture du centre de recherches agronomiques du Midi à Montpellier.

M. Messiaen (Charles), agent contractuel scientifique à la station centrale de pathologie végétale du centre national de recherches agronomiques de Versailles.

M. Missonnier (Jacques), agent contractuel scientifique à la station centrale de zoologie du centre national de recherches agronomiques de Versailles.

M. Morvan (Guy), agent contractuel scientifique à la station centrale de pathologie végétale du centre national de recherches agronomiques de Versailles.

M. Nigond (Jacques), agent contractuel scientifique à la station centrale de bioclimatologie du centre national de recherches agronomiques de Versailles.

M. Nitsch (Jean), agent contractuel scientifique au laboratoire de physiologie végétale du centre national de recherches agronomiques de Versailles.

M. Perennec (Pierre), agent contractuel scientifique à la station centrale de génétique du centre national de recherches agronomiques de Versailles.

M. Robert (Pierre), agent contractuel scientifique à la station de zoologie du centre de recherches agronomiques d'Alsace à Colmar.

M. Schwester (Daniel), agent contractuel scientifique à la station de zoologie agricole de Saint-Genis-Laval.

Mlle Sylvestre (Ginette), agent contractuel scientifique à la station centrale d'agronomie du centre national de recherches agronomiques de Versailles.

M. Vieillart (Pierre), agent contractuel scientifique à la station de recherches sur l'élevage du centre national de recherches zootechniques de Jouy-en-Josas.

M. Villecourt (Pierre), agent contractuel scientifique à la station centrale d'agronomie du centre national de recherches agronomiques de Versailles.

Par arrêté du 8 octobre 1952, Mme Blanc (Denise), assistante de 5e classe à l'institut national agronomique, détachée en qualité d'agent contractuel scientifique à l'institut national de la recherche agronomique, a été nommée, après concours, assistante de 5e classe du cadre scientifique de l'institut national de la recherche agronomique, pour compter du 1er août 1952.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret n° 52-1204 du 28 octobre 1952 complétant le décret du 25 mai 1950 fixant la liste des produits originaires des territoires français d'outre-mer du deuxième groupe à régime préférentiel, admissibles en franchise des droits de douane à l'importation dans la métropole, dans les départements d'outre-mer et en Algérie.

Le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer, du ministre de l'industrie et du commerce, du ministre de l'agriculture et du secrétaire d'Etat aux affaires économiques,

Vu la loi du 13 avril 1928 sur le régime douanier des territoires d'outre-mer, et les textes pris pour son application;

Vu le code des douanes, notamment les articles 1er, 2, 305, 306, 307, 308 et 310;

Vu la loi du 19 mars 1946 tendant au classement de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion comme départements français;

Vu le décret du 25 mai 1950 fixant la liste des produits originaires des territoires français d'outre-mer du deuxième groupe à régime préférentiel, admissibles en franchise des droits de douane à l'importation dans la métropole, dans les départements d'outre-mer et en Algérie,

Décrète:

Art. 1er. — La liste des produits originaires des territoires français d'outre-mer du deuxième groupe à régime préférentiel, admissibles en franchise des droits de douane à l'importation dans la métropole, dans les départements d'outre-mer et en Algérie, parue au décret du 25 mai 1950, est complétée comme suit:

NUMEROS du tarif des douanes.	DESIGNATION DES PRODUITS
825 D	Papier ingraissable, tel que « grease proof ».
826	Papiers et cartons non dénommés, formés en continu, marqués, filigranés, satinés, frictionnés ou non, en bobines ou en feuilles.
833 E	Papiers et cartons goudronnés, bitumés ou asphaltés.
833 F	Papiers et cartons paraffinés, stéarinés ou cirés.

Art. 2. — Le ministre de la France d'outre-mer, le ministre de l'agriculture, le ministre de l'industrie et du commerce et le secrétaire d'Etat aux affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 28 octobre 1952.

ANTOINE PINAY.

Par le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques:

Le ministre de la France d'outre-mer,
PIERRE PFLIMLIN.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
JEAN-MARIE LOUVEL.

Le ministre de l'agriculture,
CAMILLE LAURENS.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
TONY RÉVILLON.

Décret n° 52-1205 du 31 octobre 1952 fixant la date des élections générales à l'assemblée territoriale des Etablissements français d'Océanie.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu la loi n° 52-1175 du 21 octobre 1952 relative à la composition et à la formation de l'assemblée territoriale des Etablissements français d'Océanie;

Vu le décret n° 46-2379 du 25 octobre 1946 portant création d'une assemblée représentative dans les Etablissements français d'Océanie,

Décrète:

Art. 1er. — Les élections générales à l'assemblée territoriale des Etablissements français d'Océanie auront lieu le dimanche 18 janvier 1953.

Art. 2. — La campagne électorale est ouverte le 20 décembre 1952, à zéro heure.

Art. 3. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié aux Journaux officiels de la République française et des Etablissements français d'Océanie et inséré au *Bulletin officiel* de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 31 octobre 1952.

ANTOINE PINAY.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la France d'outre-mer,

PIERRE PFLIMLIN.

Décret du 31 octobre 1952 portant ouverture de la deuxième session ordinaire de l'assemblee représentative des Etablissements français d'Océanie, dite session budgétaire.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu la loi n° 52-1175 du 21 octobre 1952 relative à la composition et à la formation de l'assemblée territoriale des Etablissements français d'Océanie et, notamment, son article 12;

Vu le décret n° 46-2379 du 25 octobre 1946 portant création d'une assemblée représentative dans les Etablissements français d'Océanie et, notamment, son article 24,

Décrète:

Art. 1er. — La deuxième session ordinaire de l'assemblée représentative des Etablissements français d'Océanie, dite session budgétaire, s'ouvrira exceptionnellement au plus tard le 21 novembre 1952.

Art. 2. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié aux Journaux officiels de la République française et des Etablissements français d'Océanie, et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 31 octobre 1952.

ANTOINE PINAY.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la France d'outre-mer,

PIERRE PFLIMLIN.

Composition de la commission centrale des concours direct et professionnel pour l'accession aux grades d'ingénieur adjoint et d'adjoint technique des travaux publics de la France d'outre-mer.

Par arrêté du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme et du ministre de la France d'outre-mer en date du 17 septembre 1952, une commission centrale unique a été chargée pour les sessions 1952 et 1953 des épreuves:

1° Du concours direct pour l'admission au grade d'ingénieur adjoint stagiaire des travaux publics de la France d'outre-mer;

2° Du concours professionnel pour l'accession au grade d'ingénieur adjoint des travaux publics de la France d'outre-mer;

3° De l'examen probatoire en vue de la nomination à titre définitif des ingénieurs adjoints des travaux publics à titre temporaire;

4° Du concours direct pour l'admission au grade d'adjoint technique stagiaire des travaux publics de la France d'outre-mer;

5° Du concours professionnel pour l'accession au grade d'adjoint technique des travaux publics de la France d'outre-mer.

Cette commission a été composée comme suit:

Président.

M. Noël, inspecteur général des ponts et chaussées.

A compter du 1er août 1952, M. Noël est remplacé par M. Dargenton, inspecteur général des ponts et chaussées.

Membres.

M. Godot, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

M. Moret, ingénieur des ponts et chaussées.

M. Planche, ingénieur des ponts et chaussees.

M. Balteau, ingénieur des travaux publics de l'Etat.

M. Poulain, ingénieur des travaux publics de la France d'outre-mer, est chargé des fonctions de secrétaire.

Composition de la commission centrale des concours direct et professionnel pour l'accession au grade d'ingénieur principal des travaux publics de la France d'outre-mer.

Par arrêté du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme et du ministre de la France d'outre-mer en date du 17 septembre 1952, une commission centrale unique a été chargée, pour les sessions 1952 et 1953, des épreuves:

1° Du concours professionnel « normal » pour l'admission au grade d'ingénieur principal des travaux publics de la France d'outre-mer;

2° Du concours professionnel « thèse » pour l'admission au grade d'ingénieur principal des travaux publics.

Cette commission a été composée comme suit:

Président.

M. Noël, inspecteur général des ponts et chaussées.

A compter du 1er août 1952, M. Noël est remplacé par M. Dargenton, inspecteur général des ponts et chaussées.

Membres.

M. Roullier, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

M. Gilbert, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

M. Sournac, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

M. Artigue, ingénieur des ponts et chaussées.

M. Monneret, ingénieur des ponts et chaussées.

M. Ginocchio, ingénieur des ponts et chaussées.

M. Poulain, ingénieur des travaux publics de la France d'outre-mer, a été chargé des fonctions de secrétaire.

A compter du 1er août 1952, M. Roullier est remplacé par M. Lacroix, ingénieur des ponts et chaussées.

Administration générale.

Par arrêté du 2 septembre 1952, M. Creuse (Louis-Charles-Maurice-Camille), chef de bureau de 1re classe d'administration générale d'outre-mer, est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite à compter du 12 novembre 1952, date à laquelle il sera atteint par la limite d'âge.

Par décision du 20 octobre 1952, M. Creuse (Louis-Charles-Maurice-Camille), chef de bureau de 1re classe d'administration générale d'outre-mer, est maintenu en activité pour une période de trois mois à compter du 12 novembre 1952, date à laquelle il sera atteint par la limite d'âge.

Gouverneurs.

Par arrêté du 23 octobre 1952, un rappel d'ancienneté pour services militaires de 2 ans 15 jours est attribué à M. Petitbon (René-Jean-Albert), gouverneur de 1re classe de la France d'outre-mer, promu par décret du 26 juin 1952.

Par arrêté du 23 octobre 1952, M. Pre (Roland-Joannès-Charles-Louis), gouverneur de 1re classe de la France d'outre-mer, promu par décret du 26 juin 1952, conserve un rappel d'ancienneté pour services militaires de 4 ans 6 mois 20 jours.

Par arrêté du 23 octobre 1952, M. Hoeffel (Ernest-Timothée), gouverneur de 1re classe de la France d'outre-mer, promu par décret du 26 juin 1952, conserve un rappel d'ancienneté pour services militaires de deux ans.

Par arrêté du 23 octobre 1952 un rappel d'ancienneté pour services militaires de 1 an 6 mois est attribué à M. Tallec (Jacques-Victor-François), gouverneur hors classe de la France d'outre-mer, promu par décret du 26 juin 1952.

Services extérieurs.

Par arrêté du 27 octobre 1952, Mme Lauroy (Elmire), employée de bureau (7e échelon) des services extérieurs du ministère de la France d'outre-mer, est placée en position de détachement pour une durée de cinq ans maximum, à compter de la veille du jour de son embarquement, pour servir à la direction fédérale des finances en Afrique occidentale française en qualité d'employée de bureau.

Travaux publics.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 21 octobre 1952, M. Cerutti (Maori-Henri), architecte contractuel, chef du service central d'architecture et d'urbanisme de l'Afrique occidentale française, a été placé dans la position de mission en France, du 26 juillet au 9 septembre 1952, en vue de présenter à la commission de standardisation de l'équipement sanitaire des pays de la France d'outre-mer le plan de masse du centre hospitalier de Dakar-Fann.

Liste des candidats autorisés à prendre part, dans les territoires d'outre-mer et en France, les 27 et 28 novembre 1952, au concours professionnel pour l'admission au grade de chef de bureau de 2e classe d'administration générale d'outre-mer, sous réserve qu'ils n'aient pas été l'objet d'une sanction disciplinaire inscrite au dossier dans les deux années qui ont précédé la date du concours.

Centre de Paris.

M. Briu (Yves), rédacteur de classe exceptionnelle des services administratifs et financiers de l'Afrique équatoriale française.

M. Carton (Albert), commandant de camp de 1re classe du corps d'encadrement des pionniers de Madagascar.

M. Fallieres (Lucien), rédacteur de classe exceptionnelle des services administratifs et financiers de l'Afrique équatoriale française.

Centre de Dakar.

M. Milon (Fortuné), commis principal hors classe des services administratifs et comptables de l'Afrique occidentale française.

Centre de Brazzaville.

M. Micheletti (Polo), rédacteur de classe exceptionnelle des services administratifs et financiers de l'Afrique équatoriale française.

Centre de Tananarive.

M. Ravel, commandant de 1re classe du corps d'encadrement des pionniers de Madagascar.

Tour de service outre-mer des fonctionnaires civils appartenant aux cadres régis par décret.

Embarquement à partir du 1er décembre 1952.

(Toutefois, les fonctionnaires qui devaient s'embarquer en novembre et qui ont reçu des ordres à cet effet rejoindront leur poste à la date primitivement fixée.)

Les personnels ci-après désignés seront, dès notification, soumis aux vaccinations réglementaires s'il y a lieu.

Ils devront, s'ils le désirent, adresser au chef du service administratif (Bordeaux ou Marseille) une demande d'autorisation d'emmener leur famille outre-mer, en indiquant la composition de cette dernière. Le chef du service statuera par délégation du ministre.

Les départs pourront avoir lieu par voie aérienne ou par voie maritime; il est recommandé aux intéressés de préparer en conséquence leurs bagages de route.

Les embarquements par voie maritime auront lieu à la diligence des services de Bordeaux et de Marseille; les départs par voie aérienne, à la diligence de la direction du personnel de l'administration centrale (régulation maritime et aérienne).

Les demandes de sursis d'embarquement, appuyées de toutes pièces justificatives, seront à adresser au service administratif compétent.

ADMINISTRATEURS

Groupe des administrateurs en chef de classe exceptionnelle.

Pour servir en Afrique occidentale.

MM. Grimaud (Auguste), Poli (Michel).

Groupe des administrateurs en chef.

Pour servir en Afrique occidentale.

MM. Cottreau (Pierre), Meker (Maurice), Theveniaut (René).

Pour servir à Madagascar.

M. Creuse (Antoine).

Pour servir au Togo.

M. Bérard (Jean).

Groupe des administrateurs.

Pour servir en Afrique occidentale française.

M. Sauviat (Jacques).

Groupe des administrateurs adjoints et élèves administrateurs.

Pour servir en Afrique occidentale française.

M. Lajus (Michel).

Pour servir en Afrique équatoriale française.

MM. Bourdillon (Michel), Boullet (Yves), Joséphine (Robert).

MAGISTRATS D'OUTRE-MER

Groupe des magistrats des 3e au 9e degrés.

Pour servir en Afrique équatoriale française.

M. Laporte (Louis), rejoindra immédiatement.

Groupe des magistrats des 7e au 10e degrés.

Pour servir à la Côte française des Somalis.

M. Ferjus.

Groupe des magistrats des 11e au 14e degrés et attachés de parquet.

Pour servir en Afrique occidentale française.

M. Richard (Jean), rejoindra immédiatement.

TRANSMISSIONS D'OUTRE-MER

PERSONNEL SUPERIEUR

SERVICE DE L'EXPLOITATION

Groupe des chefs de section, inspecteurs et inspecteurs adjoints.

Pour servir en Afrique occidentale française.

M. Bartoli (Antoine).

ADMINISTRATION GENERALE

Groupe des chefs de bureau.

Pour servir en Afrique occidentale française.

MM. Théodore (Georges), Villot (Marie).

Pour servir en Afrique équatoriale française.

M. Pejouan (Yves).

Groupe des sous-chefs de bureau, rédacteurs et rédacteurs stagiaires.

Pour servir en Afrique équatoriale française.

M. Unger (Roger).

CHIFFRE

Groupe des chiffreurs et chiffreurs stagiaires.

Pour servir en Afrique occidentale française.

M. Couennaux (Jean).

Pour servir à Madagascar.

M. Besson (Maurice).

TRESORERIES

Groupe des payeurs et commis principaux hors classe, 1re et 2e classe.

Pour servir en Afrique occidentale française.

M. Médor (Gabriel).

Pour servir au Cameroun.

M. Bardy (Victor)

Groupe des commis principaux de 3e et de 4e classe et des commis.

Pour servir au Cameroun.

M. Aucouturier (Michel).

INFIRMIERES ET SAGES-FEMMES

Groupe des infirmières principales et infirmières.

Pour servir en Afrique équatoriale française.

Du Reau de La Gaignonniere, Vaillant (Marie-Françoise).

Pour servir à Madagascar.

Metiflot (Anne-Marie), Delaire (Marie), Maurique (Jeanette).

Pour servir au Cameroun.

Moracchini (Marguerite).

Groupes des sages-femmes principales et sages-femmes.

Pour servir en Afrique occidentale française.

Le Liboux (Suzanne).

Pour servir en Afrique équatoriale française.

Josephine (Irène), Grassot (Marie).

AGRICULTURE

Groupe des ingénieurs, ingénieurs adjoints et ingénieurs stagiaires.

Pour servir au Cameroun.

M. Colas des Francs (Antoine).

EAUX ET FORETS

Groupe des conservateurs.

Pour servir en Afrique équatoriale française.

M. Gouget (Maurice).

Groupe des inspecteurs principaux, inspecteurs et inspecteurs stagiaires.

Pour servir au Cameroun.

M. Guillard (Joanny).

TRAVAUX PUBLICS, MINES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES

Groupe des ingénieurs principaux de 2e, 3e classe et ingénieurs hors classe des travaux publics, mines, techniques industrielles.

Pour servir en Afrique équatoriale française.

M. Berthomieu (Louis) (mines), rejoindra immédiatement.

Groupe des ingénieurs des 1re, 2e, 3e, 4e classes et ingénieurs adjoints de 1re et 2e classe des travaux publics, mines, techniques industrielles.

Pour servir en Afrique occidentale française.

M. Priam (Roland) (mines), rejoindra immédiatement.

Groupe des ingénieurs adjoints de 3e, 4e classe et adjoints techniques des travaux publics, mines, techniques industrielles.

Pour servir en Afrique occidentale française.

M. Cabrol (Jacques), rejoindra immédiatement.

METEOROLOGIE

Groupe des ingénieurs et ingénieurs adjoints.

Pour servir en Afrique occidentale française.

M. Chabra (Albert), rejoindra immédiatement.
M. Ramiarasoa Andriambolohoma, rejoindra immédiatement.

Pour servir en Afrique équatoriale française.

M. Boudigue (Jean), rejoindra immédiatement.
M. Delaître (Jean), rejoindra immédiatement.

Pour servir à Madagascar.

M. Porrot (René), rejoindra immédiatement.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Approbation des statuts d'une société mutualiste.

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 28 octobre 1952, ont été approuvés les statuts de la société mutualiste ci-après:

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Les Médaillés militaires d'Auchel et environs, n° 62-1398, à Auchel.

MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Homologation d'un coefficient d'adaptation départemental du Bordereau général de prix forfaitaires relatif aux immeubles bâtis.

Par arrêté du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme en date du 30 octobre 1952, les prix du Bordereau général de prix forfaitaires relatif aux immeubles bâtis sont, pour le département de la Gironde, affectés du coefficient de base 18,00, établi en valeur juin 1952.

Ce coefficient sera, jusqu'à une date qui sera indiquée dans le prochain arrêté fixant un nouveau coefficient d'adaptation départemental de base, revalorisé par l'index pondéré départemental mensuel, pour la détermination des coefficients d'adaptation départementaux du mois d'août 1952 et des mois suivants.

Jusqu'au mois de juillet 1952, le coefficient fixé par l'arrêté du 19 mai 1952, rajusté à l'aide des index pondérés départementaux mensuels, restera en vigueur.

Les coefficients d'importance de travaux annexés à l'arrêté du 10 novembre 1948 sont modifiés comme suit, à compter de la date d'application du coefficient d'adaptation départemental du mois d'août 1952:

MONTANTS DES TRAVAUX PAR TRANCHES en valeur Seine 1939.	COEFFICIENTS D'IMPORTANCE
De 0 à 2 millions	1,00
De 2 à 5 millions	0,98
Au-dessus de 5 millions	0,95

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Directions départementales de la santé.

Par arrêté en date du 22 octobre 1952, M. le docteur Dorvault, médecin inspecteur principal, directeur départemental de la santé de Lot-et-Garonne, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 1er décembre 1952.

Inspection de la santé.

Par arrêté en date du 23 octobre 1952, M. le docteur Lataillade, médecin inspecteur de la santé de l'Aisne, chargé de la direction du centre de santé publique de la région de Soissons, est promu médecin inspecteur principal de la santé et maintenu dans ses fonctions.

MINISTERE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Décret n° 52-1206 du 28 octobre 1952 portant transformation d'emplois dans les services extérieurs du ministère des postes, télégraphes et téléphones.

Le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques,

Sur le rapport du ministre des postes, télégraphes et téléphones, du secrétaire d'Etat au budget et du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Vu la loi du 3 avril 1950 portant autorisation de transformation d'emplois et réforme de l'auxiliariat, et notamment son article 1er;

Vu le décret n° 50-1211 du 29 septembre 1950 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 3 avril 1950 susvisée,

Décrète:

Art. 1er. — Sont supprimés dans les services extérieurs du ministère des postes, télégraphes et téléphones, les emplois ci-après:

Trois mille quatre-vingt-dix-huit agents de bureau du cadre complémentaire;
Dix-sept mille quatre cent trente-cinq auxiliaires de bureau;
Deux cent soixante-dix-huit agents de service du cadre complémentaire;
Huit cent quarante auxiliaires de service;
Soixante-sept dessinateurs projeteurs contractuels;
Cent trente-sept dessinateurs calqueurs contractuels;
Huit interprètes;
Huit aides-chimistes auxiliaires;
Quatre cent trente-sept ouvriers auxiliaires de quatrième catégorie;
Cent soixante-douze ouvriers auxiliaires de troisième catégorie;
Cent quarante ouvriers auxiliaires de deuxième catégorie;
Quinze ouvriers auxiliaires de première catégorie;
Cinq cent neuf chauffeurs auxiliaires de première catégorie;
Trois cent quatre-vingt-huit chauffeurs auxiliaires de deuxième catégorie;
Deux mille cent cinquante-huit auxiliaires des lignes.

Art. 2. — Sont créés dans les services extérieurs du ministère des postes, télégraphes et téléphones, les emplois permanents ci-après:

Quatre-vingt-dix-sept dessinateurs projeteurs;
Cent trente-huit dessinateurs;
Huit aides techniques de laboratoire;
Dix mille quatre cent soixante-dix-huit agents d'exploitation;
Quatre mille sept cent huit agents de bureau, dont mille cent soixante-dix-sept aides-commis;
Soixante-dix sténodactylographes;
Trente-quatre gérantes de cabines téléphoniques;
Cent trente-sept courriers convoyeurs;
Trois cent huit chargeurs;
Trois mille trois cent quatre-vingt-onze facteurs;
Quatre cent quatre-vingt-neuf manutentionnaires;
Cinquante et un plantons;
Cent trente mécaniciens dépanneurs;
Un chef d'équipe sédentaire;
Trois cent quarante-huit ouvriers d'état de quatrième catégorie;
Huit cent cinquante-sept ouvriers d'état de troisième catégorie;
Quatre-vingt-quatorze ouvriers d'état de deuxième catégorie;
Trente-deux ouvriers d'état de première catégorie;
Cinq cent dix conducteurs d'auto de première catégorie;
Deux cent seize conducteurs d'auto de deuxième catégorie;
Trois cent quarante-huit agents des lignes conducteurs;
Deux mille quarante agents des lignes;
Cinquante-neuf aides-magasiniers;
Cinq cent un hommes de service;
Six cent trente-cinq ouvrières aux travaux manuels.

Art. 3. — A compter du 1er mai 1952, sont supprimés, sur les emplois créés à l'article précédent, les emplois ci-après, correspondant à sept cent onze emplois d'auxiliaires de bureau supprimés par le décret n° 52-458 du 28 avril 1952:

Quatre cent cinquante-six agents d'exploitation;
Deux cent cinq agents de bureau, dont cinquante et un aides-commis;
Cinquante manutentionnaires.

Art. 4. — Le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre des postes, télégraphes et téléphones, le secrétaire d'Etat au budget et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui aura effet du 1er janvier 1951 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 octobre 1952.

ANTOINE PINAY.

Par le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques:

Le ministre des postes, télégraphes et téléphones,
ROGER DUCHET.

Le secrétaire d'Etat au budget,
JEAN-MOREAU.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,
GUY PETIT.

Décret n° 52-1207 du 28 octobre 1952 portant transformation d'emplois dans les services de la caisse nationale d'épargne.

Le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques,

Sur le rapport du ministre des postes, télégraphes et téléphones, du secrétaire d'Etat au budget et du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Vu la loi du 3 avril 1950 portant autorisation de transformation d'emplois et réforme de l'auxiliariat, et notamment son article 1er;

Vu le décret n° 50-1211 du 29 septembre 1950 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 3 avril 1950 susvisée,

Décrète:

Art. 1er. — Sont supprimés, dans les services de la caisse nationale d'épargne, les emplois ci-après:

1° Administration centrale:
Un auxiliaire de bureau;

2° Services extérieurs:
Trente-deux agents de bureau du cadre complémentaire;
Quatre agents du service du cadre complémentaire;
Quatre auxiliaires de service.

Art. 2. — Sont créés dans les services de la caisse nationale d'épargne les emplois permanents ci-après:

1° Administration centrale:
Une sténodactylographe;

2° Services extérieurs:
Vingt-deux agents d'exploitation;
Dix agents de bureau, dont trois aides-commis;
Huit hommes de service.

Art. 3. — Le décret n° 52-1027 du 3 septembre 1952 est abrogé.

Art. 4. — Le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre des postes, télégraphes et téléphones, le secrétaire d'Etat au budget et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui aura effet du 1er janvier 1951 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 octobre 1952.

ANTOINE PINAY.

Par le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques:

Le ministre des postes, télégraphes et téléphones,
ROGER DUCHET.

Le secrétaire d'Etat au budget,
JEAN-MOREAU.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,
GUY PETIT.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1952

Ordre du jour du mardi 4 novembre 1952.

A neuf heures trente. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

1. — Nomination, par suite de vacances, de membres de commissions.

2. — Vote de la proposition de loi (n° 1156) de M. Minjoz et plusieurs de ses collègues tendant à modifier les dispositions de la loi du 25 août 1948 permettant la revision du prix de certains baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal. (N° 3824. — M. Mignot, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

3. — Suite de la discussion de la proposition de loi de MM. Francis Leenhardt et Minjoz tendant à la réparation des préjudices de carrière subis par certains fonctionnaires. (N° 869. — M. Wagner, rapporteur).

4. — Suite de la discussion du projet de loi (n° 3223) portant statut du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile. (Nos 3938-4354-4358. — M. Le Sénéchal, rapporteur.)

5. — Discussion: I. du projet de loi (n° 2119) modifiant le décret organique du 2 février 1852 sur les élections; II. des propositions de loi: 1° de M. Yves Péron et plusieurs de ses collègues tendant à l'abrogation de certaines dispositions de l'ordonnance n° 45-1810 du 14 août 1945 modifiant le décret organique du 2 février 1852 relatif à l'élection des députés au corps législatif et à l'amnistie de certaines condamnations; 2° de M. André Marty et plusieurs de ses collègues tendant à supprimer certaines mesures de radiations des listes électorales édictées par l'ordonnance n° 45-1810 du 14 août 1945 aggravant le décret organique du 2 février 1852 de Louis-Napoléon Bonaparte. (Nos 365-3570. — M. Minjoz, rapporteur.)

6. — Discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi relative à la reconstruction du monument commémoratif du général Mangin détruit par les Allemands en 1940, et instituant une souscription nationale à cet effet. (Nos 2838-3194. — M. Triboulet, rapporteur.)

A seize heures. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

Suite de la discussion des projets de loi et des lettres rectificatives aux projets de loi relatifs au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1953:

Imprimerie nationale. (Nos 4272-4359. — M. Boisdé, rapporteur.)

Légion d'honneur et ordre de la Libération. (Nos 4273-4547. — M. Jean-Paul Palewski, rapporteur.)

Monnaies et médailles. (Nos 4274-4346. — M. Jean-Paul Palewski, rapporteur.)

Finances et affaires économiques. — II : Services financiers. (Nos 4259-4539. — M. Abel Gardey, rapporteur.)

A vingt et une heures. — 3e SÉANCE PUBLIQUE

Suite de la discussion des projets de loi et des lettres rectificatives aux projets de loi relatifs au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1953:

Finances et affaires économiques. — II : Services financiers (jusqu'à minuit au plus tard). (Nos 4259-4539. — M. Abel Gardey, rapporteur.)

Intérieur (jusqu'à minuit au plus tard). (Nos 4263-4577. — M. de Tinguy, rapporteur.)

Santé publique et population (*suite*). (Nos 4267-4122-4537. — M. Marcel David, rapporteur.)

Imprimerie nationale (*suite*). (Nos 4272-4359. — M. Boisdé, rapporteur.)

Légion d'honneur et ordre de la Libération (*suite*). (Nos 4273-4337. — M. Jean-Paul Palewski, rapporteur.)

Monnaies et médailles (*suite*). (Nos 4274-4346. — M. Jean-Paul Palewski, rapporteur.)

Finances et affaires économiques. — II : Services financiers (*suite*). (Nos 4259-4539 — M. Abel Gardey, rapporteur.)

Nomination d'un membre d'une commission extraparlementaire.

La commission des boissons a nommé M. Georges Guille pour représenter l'Assemblée nationale au sein du comité de coordination des questions viticoles.

Commission de l'agriculture.

Séance du vendredi 31 octobre 1952.

Présents. — MM. Billat, Bricout, Castera, Lambert, Saint-Cyr.

Excusés. — MM. Lalle, de Sesmaisons.

Suppléants. — MM. Gauthier (de M. Fourvel), Mora (de M. Waldeck Rochet), Gabriel Paul (de M. Tourtaud), Brault (de M. Tricart).

Commission des finances.

1re séance du vendredi 31 octobre 1952.

Présents. — MM. Barangé (Charles), Darou, Diethelm, Lamps, Le Roy Ladurie, Reynaud (Paul).

Excusé. — M. Marcel David.

Suppléant. — M. Boutavant (de M. Jacques Duclos).

2e séance du vendredi 31 octobre 1952.

Présents. — MM. Barangé (Charles), Bénard, Boisdé, Burlot, Corniglion-Molinier, Courant, Dagain, Denais (Joseph), Diethelm, Dupraz (Joannès), Faggianelli, Gabelle, Gardey (Abel), Gosnat, Gozard (Gilles), Jacquet (Marc), La Chambre (Guy), Lacoste, Lamps, Leenhardt (Francis), Le Roy Ladurie, Massot, Mazier, Mendès-France, Palewski (Jean-Paul), Pineau, Raffarin, Ramarony, Reynaud (Paul), Simonnet, de Tinguy, Vallon (Louis).

Excusé. — M. Marcel David.

Suppléant. — M. Boutavant (de M. Jacques Duclos).

Assistait en outre à la séance. — M. Emile Hugues.

3e séance du vendredi 31 octobre 1952.

Présents. — MM. Bénard, Boisdé, Corniglion-Molinier, Courant, Dagain, Denais (Joseph), Diethelm, Faggianelli, Ferri (Pierre), Gabelle, Gardey (Abel), Gozard (Gilles), La Chambre (Guy), Lamps, Massot, Palewski (Jean-Paul), Pineau, Reynaud (Paul), Simonnet, de Tinguy, Vallon (Louis).

Excusé. — M. Marcel David.

Suppléant. — M. Boutavant (de M. Jacques Duclos).

Assistait en outre à la séance. — M. R. Schmittlein.

Commission de l'intérieur.

Séance du vendredi 31 octobre 1952.

Présents. — MM. Ballanger (Robert) (Seine-et-Oise), Bendjelloul, Domusois, Durroux, Fonlupt-Esperaber, Genton, Mme Grappe, MM. Haumesser, Quinson (Antoine) (Seine), Rabier, Smail, Valle (Jules), Wagner (Jean).

Excusés. — MM. Cadi (Abd-el-Kader), Solinhac.

Suppléant. — M. Jacques Chevallier (de M. Blachette).

Assistait en outre à la séance. — M. de Tinguy, rapporteur spécial du budget de l'intérieur.

Commission de la presse.

Séance du vendredi 31 octobre 1952.

Présents. — MM. Baylet, Berthet, Brusset (Max), Mme Degrond, MM. Dupuy (Marc), Flandin (Jean-Michel), Gaulle (Pierre de), Hutin-Desgrées, Lenormand (Maurice), Léotard (de), Loustaunau-Lacau, Vigier.

Excusé. — M. Ben Tounès.

Commission des territoires d'outre-mer.

Séance du vendredi 31 octobre 1952.

Présents. — MM. Benoist (Charles) (Seine-et-Oise), Brusset (Max), Caillavet, Juglas, Lenormand (Maurice), Magendie (Edmond), Monin, Savary, Silvandre, Yacine (Diallo).

Excusés. — MM. Jacques Fourcade, Mitterrand.

Suppléant. — M. Mamba Sano (de M. Senghor).

Convocations de commissions.

La commission des affaires économiques se réunira le mercredi 5 novembre 1952 à quinze heures (local de la commission n° 263):

I. — Avis sur le budget des finances et des affaires économiques (section III. — Affaires économiques).

II. — Nomination de rapporteurs pour:

Le projet de loi (n° 4460) portant approbation de la convention franco-monégasque de voisinage et d'assistance administrative en date du 23 décembre 1951;

Le projet de loi (n° 4497) autorisant la ratification de la convention franco-luxembourgeoise du 29 avril 1952 relative au contrôle des douanes;

La proposition de loi (n° 3786) de M. Grousseaud tendant à modifier la loi du 20 mars 1951 sur la vente avec prime en nature;

La proposition de loi (n° 3972) de M. Catrice tendant à la création d'un comité de coordination et d'organisation des régions économiques;

La proposition de loi (n° 4389) de M. Caillet tendant à modifier l'ordonnance portant institution de l'ordre des experts comptables;

La proposition de loi (n° 4524) de M. Soustelle tendant à assurer la représentation de l'artisanat au sein de la commission départementale instituée par le paragraphe 2 de l'article 47 de la loi de finances pour l'exercice 1952;

La proposition de résolution (n° 4364) de M. Anthonioz tendant à l'abrogation des dispositions d'un arrêté concernant les droits de douane;

La proposition de résolution (n° 4495) de M. Cherrier tendant à la protection de l'industrie de la porcelaine du Berry.

La commission de l'agriculture se réunira le mercredi 5 novembre 1952, à quinze heures (local de la commission n° 232):

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 4410 rectifié) de M. Charles Benoist (direction unique de la pêche);

La proposition de loi (n° 4411) de M. Charles Benoist (exonération du timbre piscicole au profit des économiquement faibles);

La proposition de loi (n° 4505) de M. Auban (organisation du marché des fruits et légumes);

La proposition de résolution (n° 4453) de M. Guthmuller (cession de certains déboisés militaires de la région de l'Est).

II. — Nomination de rapporteurs pour avis pour:

La proposition de loi (n° 3597) de M. Henri Meck (majoration de l'allocation aux vieux travailleurs salariés);

La proposition de loi (n° 4433) de M. Florand (indemnisation des viticulteurs ayant subi des pertes par suite de la fièvre aphteuse).

III. — Rapports de M. Tricart sur:

La proposition de loi (n° 4278) de M. Waldeck Rochet concernant la responsabilité des métayers en cas de perte de bétail;

La proposition de loi (n° 4324) de M. Waldeck Rochet relative à la stabilisation des prix des fermages.

IV. — Rapports de M. Bricourt sur:

La proposition de résolution (n° 4386) de M. Triboulet concernant le payement des fermages à la suite de l'épidémie de fièvre aphteuse;

La proposition de loi (n° 4394) de M. Lucas relative au prix des fermages à la suite de l'épidémie de fièvre aphteuse.

V. — Rapports de M. Florand sur:

La proposition de loi (n° 4506) de M. Tanguy Prigent sur la limitation des prix des fermages;

La proposition de loi (n° 4507) de M. Tanguy Prigent portant règlement des sorties de ferme des métayers.

VI. — Suite du rapport de M. Tanguy Prigent sur les propositions de loi (nos 432 et 659) de M. Dulin, sénateur, et de M. Tanguy Prigent relatives à la réforme du statut de la coopération.

VII. — Eventuellement, rapport de M. Charpentier sur la proposition de loi (n° 3218) de M. Thibault concernant la gratuité du contrôle des graines de vers à soie.

La commission des boissons se réunira le mercredi 5 novembre 1952, à neuf heures trente (local de la commission n° 232):

I. — Nomination du rapporteur de la proposition de résolution (n° 4451) de M. Waldeck Rochet (décret du 10 octobre 1952).

II. — Audition de M. Pastel, directeur de l'institut national des appellations d'origine, sur la proposition de loi (n° 2997) de M. Laborbe relative à la protection des appellations d'origine.

III. — Rapport de M. Laborbe sur sa proposition de loi (n° 2997) (protection des appellations d'origine).

IV. — 2e rapport supplémentaire de M. Thibault sur la proposition de loi (n° 115) de M. Paul Coste-Floret (comité national interprofessionnel d'exportation des vins de consommation courante).

V. — Budget des finances (n° 4259).

VI. — Urgence pour les propositions de résolution (nos 4580 et 4581) de M. Laborbe et de M. Genton (déblocage).

La commission de la défense nationale se réunira les mardi 4 novembre et mercredi 5 novembre 1952 (local de la commission n° 213):

1° Le mardi 4 novembre 1952, à seize heures.

Avis sur le chapitre 3111 du budget de l'intérieur, concernant les crédits demandés pour la création de nouvelles compagnies républicaines de sécurité.

2° Le mercredi 5 novembre 1952, à quinze heures trente.

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 4398) de M. Frédéric-Dupont tendant à permettre de conférer l'honorariat au grade supérieur pour certains officiers de réserve;

La proposition de loi (n° 4405) de M. Michelet, sénateur, portant statut des officiers en retraite;

La proposition de loi (n° 4406) de M. Michelet, sénateur, portant promotion au grade supérieur dans la position de retraite de certains officiers touchés par l'abaissement des limites d'âge.

II. — Communication de M. Triboulet concernant la proposition de loi relative à la reconstruction du monument commémoratif du général Mangin.

III. — Nomination d'un rapporteur pour l'étude des modifications susceptibles d'être apportées à l'article 71 de la loi du 21 mars 1947 relatif à la constitution de la sous-commission chargée de suivre et de contrôler d'une façon permanente l'emploi des crédits affectés à la défense nationale.

IV. — Eventuellement, rapport de M. André Montell sur la proposition de résolution (n° 4370) de M. René Schmitt tendant à inviter le Gouvernement à remettre en ordre les salaires des ouvriers de l'Etat conformément au décret du 22 mai 1951.

V. — Questions diverses.

La commission de la famille, de la population et de la santé publique se réunira le mercredi 5 novembre 1952 à quinze heures trente (local de la commission n° 249):

Audition de M. Paul Ribeyre, ministre de la santé publique et de la population.

La commission des finances se réunira le mardi 4 novembre 1952 à seize heures (local de la commission des finances):

Projet de loi (n° 4579) portant réforme fiscale. — M. Charles Barangé, rapporteur général.

La commission de la marine marchande et des pêches se réunira le mercredi 5 novembre 1952 (local de la commission n° 220):

1° A quatorze heures trente.

I. — Avis de:

M. Gaborit sur le projet de loi et la lettre rectificative (nos 4271 et 4560) relatifs au budget de la marine marchande pour 1953;

M. Marc Dupuy sur la proposition de loi (n° 424) de M. Signor tendant à accorder le bénéfice de l'allocation de chômage partiel aux ouvrières des usines de conserves.

II. — Discussion des rapports de:

M. Cermolacce sur sa proposition de résolution (n° 4499) concernant la majoration des salaires forfaitaires des marins;

M. Fayet sur la proposition de loi (n° 387) de M. Guiguen tendant à garantir aux veuves de marins un taux minimum de pension compatible avec les difficultés de l'existence;

M. Reeb sur les propositions (nos 1961 et 1913) de M. Signor et de M. Guiguen concernant la protection de l'industrie de l'iode et des algues marines et tendant à permettre l'admission aux fonds de chômage des marins pratiquant la petite pêche à la part.

2° A seize heures.

Audition de M. André Morice, ministre des travaux publics, des transports et du tourisme, chargé de la marine marchande.

La commission des pensions se réunira le mercredi 5 novembre 1952 à quinze heures (local de la commission n° 266):

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 4336) de M. Médecin relative à la pension de retraite des agents de l'Etat mis à la retraite au cours des hostilités et maintenus en activité par application de la loi du 11 juillet 1938;

La proposition de loi (n° 4446) de Mme de Lipkowski tendant à interdire l'emploi abusif du titre de déporté;

La proposition de loi (n° 4464) de M. Emile Hugues tendant à abroger les dispositions de l'article 62 du code des pensions civiles et militaires de retraite en ce qui concerne le remariage des veuves ayant droit à pension.

II. — Communication de M. Bégouin sur le projet de budget des anciens combattants et victimes de la guerre.

III. — Examen des rapports de M. Cherrier sur:

La proposition de loi (n° 2381) de M. Mouton tendant à évincer des opérations de la revision des pensions dites abusives, celles qui furent attribuées par décision de justice;

La proposition de loi (n° 2522) de M. Gabriel Paul tendant à accorder un nouveau délai pour permettre à certains ouvriers de l'Etat de faire valider leurs services temporaires;

Les propositions de loi (nos 176 et 2939) de MM. Ballanger et Maurellet concernant la validation pour la retraite de certains services auxiliaires;

La proposition de loi (n° 3540) de M. Signor tendant à modifier l'article 31 de la loi du 20 septembre 1948 et à étendre le bénéfice de l'article 48 du code des pensions civiles et militaires aux militaires de carrière réformés pour infirmités contractées en temps de paix.

IV. — Questions diverses.

La commission de la presse se réunira le mercredi 5 novembre 1952, à dix heures (local de la commission n° 230):

I. — Audition d'une délégation du syndicat des speakers.

II. — Discussion et vote du rapport d'information de M. Lanet sur les questions relatives au cinéma.

La commission de la production industrielle se réunira le mercredi 5 novembre 1952, à dix heures trente (local de la commission n° 264):

I. — Rapport de M. Mancey sur la proposition de loi (n° 4010) de M. Camphin tendant à abroger le décret n° 52-760 du 30 juin 1952 modifiant le décret du 27 novembre 1946 sur la sécurité sociale dans les mines.

II. — Rapport de M. Goudoux sur le rapport repris (n° 668) relatif au barrage d'Uzerche et Hautefage.

III. — Rapport de M. Goudoux sur le rapport repris (n° 669) relatif aux barrages réservoirs sur le cours du Verdon.

IV. — Nomination du rapporteur de la proposition de loi (n° 4452) de M. Camphin tendant à mettre à la charge des houillères nationales et exploitants miniers les dommages occasionnés par les exploitations souterraines minières.

V. — Questions diverses.

La commission de la reconstruction et des dommages de guerre se réunira le mercredi 5 novembre 1952, à dix heures (local de la commission n° 208):

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de résolution (n° 4382) de M. Jean-Paul David tendant à créer une union internationale pour la construction de logements;

La proposition de loi (n° 4393) de M. Brusset tendant à faciliter par l'emprunt la reconstruction des immeubles sinistrés appartenant aux économiquement faibles;

La proposition de loi (n° 4387) de M. Krieger tendant à étendre aux prélèvements effectués par l'ennemi dans les territoires annexés les dispositions de la loi du 23 avril 1949;

Les propositions de loi (nos 4436 et 4457) de M. Crouzier et de M. Triboulet tendant à modifier l'article 5 de la loi du 5 avril 1952 relative aux juridictions de dommages de guerre;

La proposition de loi (n° 4459) de M. Albert Schmitt tendant à modifier la loi sur les dommages de guerre;

La proposition de résolution (n° 4494) de M. Guiguen concernant l'annulation de l'arrêté du 21 juin 1952 relatif au prix du loyer des baraques.

II. — Avis de M. Coudray sur le budget du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

III. — Suite de l'examen du rapport de M. Siefridt sur la proposition de loi (n° 3209) de M. de Tinguy relative à l'épargne-logement.

IV. — Suite de l'examen du rapport de M. René Schmitt sur les propositions de loi (nos 74, 364, 522, 748, 752, 1376, 1820, 2695, 2429, 3089, 4039) tendant à modifier la loi du 28 octobre 1946 sur les dommages de guerre.

V. — Questions diverses.

La commission du suffrage universel, des lois constitutionnelles, du règlement et des pétitions se réunira le jeudi 6 novembre 1952, à dix heures (local de la commission n° 249):

I. — Examen de pétitions.

II. — Suite de la discussion du rapport de M. Defos du Rau sur la revision de la Constitution (art. 11 et, éventuellement, art. 8 et 12).

III. — Questions diverses.

La commission du travail et de la sécurité sociale se réunira le mercredi 5 novembre 1952, à quatorze heures trente (local de la commission n° 264):

I. — Audition de M. Pierre Garet, ministre du travail et de la sécurité sociale, sur le budget social de la nation et sur le texte de diverses propositions de loi.

II. — Suite du rapport de M. Bouxom sur les propositions de loi (nos 4315 et 4177) de M. Bouxom et de Mme Vermeersch (majoration des prestations familiales).

III. — Nomination du rapporteur de la proposition de loi (n° 4441) de M. Cayeux (congés payés supplémentaires).

IV. — Questions diverses.

La commission des immunités parlementaires se réunira le jeudi 6 novembre 1952, à dix-sept heures (local de la commission n° 255):

I. — Rapport de M. Grousseaud sur la demande en autorisation de poursuites (n° 3400).

II. — Eventuellement, rapports:

De M. Henri-Louis Grimaud sur les demandes en autorisation de poursuites (nos 3342, 3374 et 3406);

De M. Tourné sur les demandes en autorisation de poursuites (nos 1252, 1291, 2540, 3316 et 3317);

De M. Jean-Michel Flandin sur les demandes en autorisation de poursuites (nos 3456 et 3563).

III. — Nomination du rapporteur de la demande en autorisation de poursuites (n° 4512).

IV. — Questions diverses.

Convocation de bureau.

Le 2e bureau se réunira le mardi 4 novembre 1952, à dix-sept heures (local de la commission de l'agriculture n° 232):

Nomination d'un nouveau rapporteur pour les opérations électorales de Constantine (2e collège, 2e circonscription, élection partielle).

Convocation de la conférence des présidents.

La conférence constituée conformément à l'article 34 du règlement (vice-présidents de l'Assemblée, présidents des commissions et présidents des groupes de quatorze membres au moins) est convoquée par M. le président pour le mardi 4 novembre 1952, à quatorze heures trente, dans les salons de la présidence.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

Année 1952

Ordre du jour du jeudi 6 novembre 1952.

A seize heures. — Séance publique

1. — Vérification de pouvoirs:

1er bureau:

Election de M. Longuet (Madagascar, 1re section). (M. Lodéon, rapporteur.)

2. — Réponses des ministres aux questions orales suivantes:

I. — M. Southon expose à M. le ministre de l'éducation nationale que le manque de locaux scolaires, l'accroissement des effectifs scolaires, l'absence de crédits pour le financement des projets de construction et de grosses réparations ne permettent plus le fonctionnement normal des services de l'enseignement public et lui demande les mesures qu'il compte prendre pour permettre à tout enfant d'âge scolaire de recevoir de l'école laïque l'enseignement que lui doit l'Etat. (N° 337.)

II. — M. Leccia demande à M. le ministre de la santé publique et de la population quelles mesures il compte prendre en vue d'assurer le reclassement des fonctionnaires des services extérieurs du ministère de la santé publique et de la population. (N° 340.)

III. — M. Marius Moutet expose à M. le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme qu'à la suite d'exécution de grands travaux, comme par exemple ceux de Donzère-Mondragon, les terrains environnants, dont certains ont été expropriés, et d'autres non, doivent être rendus à une utilisation agricole ou industrielle; et demande quel plan il a prévu pour l'utilisation de ces terrains en accord avec le ministre de l'agriculture, pour éviter qu'ils ne soient acquis au hasard par des industriels qui peuvent, à la fois, exagérer les prix d'achat, installer des industries pouvant nuire à la production agricole au milieu desquelles elles s'installent et enlèvent à cette dernière des terrains qui doivent être irrigués; et quel pouvoir a le Gouvernement pour s'opposer à certaines installations, ou pour imposer un plan rationnel d'aménagement agricole et industriel. (N° 344.)

Convocations de commissions.

La commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales se réunira le mercredi 5 novembre 1952, à dix heures (local n° 274):

I. — Problèmes posés en France par la distribution.

II. — Echange de vues sur la réforme fiscale.

III. — Examen officieux du projet de loi (n° 4260 A. N.) relatif au budget de fonctionnement des services civils du secrétariat d'Etat aux affaires économiques pour l'exercice 1953.

IV. — Désignation officieuse d'un rapporteur pour avis.

V. — Questions diverses.

La commission de l'agriculture se réunira le mercredi 5 novembre 1952, à quinze heures trente (local n° 207).

I. — Examen des rapports de:

M. Restat, sur la proposition de loi (n° 354, année 1952) tendant à modifier l'article 56 de l'ordonnance du 17 octobre 1945 modifiée, relatif à la conversion du métayage en fermage;

M. Briant, sur la proposition de loi (n° 355, année 1952) tendant à modifier l'article 22 de l'ordonnance du 17 octobre 1945 modifié en dernier lieu par la loi du 31 décembre 1948 relatif au prix des baux à ferme.

II. — Examen pour avis du projet de loi (n° 489, année 1952) relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1953 (Agriculture).

III. — Questions diverses.

La commission des boissons se réunira le mercredi 5 novembre 1952, à quinze heures (local n° 214, salle Jules-Méline):

I. — Examen du rapport de M. Péridier sur la proposition de loi (n° 452, année 1952) tendant à abroger l'article 1er de la loi du 3 février 1941 et à remettre en vigueur les articles 67 à 74 du code du vin pour assurer l'assainissement total du marché du vin. — Audition des représentants de la fédération des associations viticoles

II. — Désignation de deux candidats pour représenter le Conseil de la République à la commission consultative de la viticulture.

III. — Nomination d'un rapporteur pour la proposition de loi (n° 493, année 1952) tendant à la création d'un comité interprofessionnel des vins d'appellation contrôlée de Touraine.

La commission des finances se réunira le mercredi 5 novembre 1952 (local de la commission):

1° A dix heures.

Projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils:

Affaires étrangères, section I, II, III (nos 4251 A. N., 4252, 4253). — Rapporteur spécial: M. Maroger.

Industrie et commerce (n° 4261 A. N.). — Rapporteur spécial: M. Alric.

2° A quinze heures.

Justice (n° 4262 A. N.). — Rapporteur spécial: M. Lieutaud.

Agriculture (n° 4254 A. N.). — Rapporteur spécial: M. de Montalembert.

La commission des moyens de communication, des transports et du tourisme se réunira le jeudi 6 novembre 1952, à neuf heures quarante-cinq (local n° 202):

I. — Désignation d'un rapporteur pour le projet de loi (n° 374, année 1952) complétant l'article 17 de la loi du 22 juillet 1922 en ce qui concerne les droits à pension de certains agents des chemins de fer secondaires d'intérêt général, des chemins de fer d'intérêt local et des tramways.

II. — Examen pour avis du projet de loi (n° 487, année 1952) relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1953 (Travaux publics, transports et tourisme), dont la commission des finances est saisie au fond.

La commission de la production industrielle se réunira le jeudi 6 novembre 1952, à dix heures trente (local n° 274):

I. — Examen du rapport pour avis de M. Bousch sur le projet de loi (n° 486, année 1952) relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1953 (Industrie et commerce).

II. — Désignation de rapporteurs pour avis pour les projets de loi:

a) (N° 436, année 1952) organisant le contrôle des ententes économiques et assurant la liberté de la production et du commerce;

b) (N° 471, année 1952) sur les travaux mixtes.

III. — Echange de vues sur les conditions d'établissement du deuxième plan de modernisation et d'équipement.

IV. — Compte rendu des travaux de la commission de coordination et de contrôle chargée de suivre l'exécution et l'application du traité de communauté européenne du charbon et de l'acier.

V. — Questions diverses.

La commission de la reconstruction et des dommages de guerre se réunira le jeudi 6 novembre 1952, à neuf heures quarante-cinq (local n° 213):

I. — Examen du rapport de M. Courroy sur le projet de loi (n° 281, année 1952), adopté par l'Assemblée nationale, tendant à modifier la législation sur le remembrement.

II. — Questions diverses.

La commission du travail et de la sécurité sociale se réunira le mercredi 5 novembre 1952, à seize heures (local n° 213):

I. — Désignation de rapporteurs pour les projets de loi:

(N° 460, année 1952) autorisant le Président de la République à ratifier la convention internationale du travail n° 100 concernant l'égalité de rémunération entre la main-d'œuvre masculine et la main-d'œuvre féminine pour un travail de valeur égale;

(N° 491, année 1952) autorisant le Président de la République à ratifier la convention n° 96 concernant les bureaux de placement payants.

II. — Désignation de rapporteurs pour les propositions de loi:

(N° 365, année 1952) modifiant les articles 22 et 23 du livre IV du code du travail;

(N° 380, année 1952) relative à la procédure prud'homale;

(N° 450, année 1952) tendant à l'établissement obligatoire d'un statut du personnel administratif des chambres d'agriculture, des chambres de commerce et des chambres de métiers.

III. — Désignation de rapporteurs pour les propositions de résolution:

(N° 235, année 1952) tendant à inviter le Gouvernement à déposer un projet de loi abrogeant la circulaire du chef de l'Etat français du 23 septembre 1942 relative aux allocations aux vieux travailleurs des collectivités locales non soumis au régime des retraites de ces collectivités et à permettre ainsi aux intéressés de bénéficier des allocations des départements, communes, établissements publics et services concédés;

(N° 475, année 1952) tendant à inviter le Gouvernement à abroger le décret n° 52-628 du 30 mai 1952 modifiant les modalités d'application de la loi du 21 juin 1936 dans le commerce de détail non alimentaire.

IV. — Examen du rapport de M. Symphor sur le projet de loi (n° 290, année 1952) relatif à l'emploi de la main-d'œuvre étrangère dans les départements de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion.

V. — Examen du projet de loi (n° 485, année 1952) relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1953 (travail et sécurité sociale).

VI. — Désignation d'un commissaire chargé de suivre les travaux de la commission des finances (art. 26 du règlement).

VII. — A dix-sept heures trente, audition de M. le ministre du travail.

VIII. — Questions diverses.

INFORMATIONS

RELATIVES

A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du mardi 4 novembre 1952.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Suite de la discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi relatif à l'organisation municipale en Afrique occidentale française, en Afrique équatoriale française au Togo et au Cameroun. (Nos 266, année 1951, et 54, année 1952. — M. Ya Doumbia, rapporteur.)

2. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi modifiant et complétant la loi n° 47-1629 du 29 août 1947 fixant le régime électoral, la composition, le fonctionnement et la compétence des assemblées de groupe en Afrique occidentale française et en Afrique équatoriale française, dites grands conseils. (Nos 265, année 1951, et 355, année 1952. — M. Ya Doumbia, rapporteur.)

3. — Discussion de la proposition de MM. Jean Scelles, Schock et Paul Catrice tendant à rendre applicable à l'Algérie et dans les territoires d'outre-mer le régime de la Médaille de la famille française. (Nos 8 et 289, année 1952. — M. La Gravière, rapporteur.)

4. — Discussion de la proposition de MM. Jacobson, René Moreux, Schmitt, Thémia et des membres du groupe M. R. P. tendant à inviter le Gouvernement à ne plus utiliser, dans la terminologie administrative les termes exportation et importation pour les échanges entre deux parties de l'Union française. (Nos 102 et 279, année 1952. — M. Vignes, rapporteur.)

5. — Discussion de la proposition de MM. Cornet, Schleiter et Plaloux tendant à demander au Gouvernement de prendre, dans les plus brefs délais, toutes les mesures utiles pour hâter la nomination des anciens élèves brevetés de l'école nationale de la France d'outre-mer, section magistrature, appartenant à des promotions antérieures à 1952, non encore nommés ni affectés à un poste. (Nos 185 et 253, année 1952. — M. Boisdon, rapporteur.)

6. — Discussion de la proposition de M. Gaignard tendant à demander au Gouvernement de prévoir, au sein du comité d'information de la France d'outre-mer, une représentation de l'Assemblée de l'Union française. (Nos 182, année 1951, et 276, année 1952. — Mme Emilienne Moreau, rapporteur.)

7. — Discussion de la proposition de MM. Paul Catrice, Bui The Phuc, Souvannavong Ourot et Jean Scelles tendant à demander aux gouvernements des quatre Etats associés, à l'occasion du cinquantenaire de l'école française d'Extrême Orient, de développer le plus possible l'organisation et les activités de l'école française d'Extrême-Orient, afin de lui permettre d'assurer de plus en plus, de la façon la plus efficace, l'étude des civilisations passées et présentes de l'Extrême-Orient. (Nos 163 et 366, année 1952. — Mme la princesse Yukanthor, rapporteur.)

Commission d'information.

Séance du jeudi 30 octobre 1952.

Présents. — MM. Berthaud, Le Brun-Keris, Mme Malroux, M. Menguy, Mme Moreau (Emilienne), MM. Morel, Oudard, Riond, Tran Van Tung.

Excusé. — M. Guy.

Suppléant. — Mme Malroux (de M. Alduy).

Commission d'instruction.

Séance du jeudi 30 octobre 1952.

Présents. — MM. Abdesselam, André (Max), Bocher, Bougenot, Cao Van Chieu, Daber, Frey, Galimand, Hazoumé, Margueritte, Odru, Ribéra, Rosenfeld, Troisgros.

Suppléants. — M. Ribéra (de M. Guyard), M. Margueritte (de M. Bourgarel), M. Troisgros (de M. Fillon), M. Galimand (de M. Rencurel), M. Cao Van Chieu (de M. Tran Van Tung).

Convocations de commissions.

La commission des affaires économiques se réunira le mardi 4 novembre 1952 à dix heures trente (local n° 120):

I. — Echange de vues sur la proposition (n° 369, année 1952) tendant à inviter le haut conseil à définir une politique d'harmonisation des échanges économiques entre les diverses parties de l'Union française. — Nomination d'un rapporteur.

II. — Examen du projet de rapport de M. Theetten sur la proposition (n° 283, année 1952) tendant à lutter contre la concurrence commerciale étrangère dans les pays d'outre-mer de l'Union française.

III. — Examen du projet de rapport de M. Loste sur:

1° La demande d'avis (n° 188, année 1952) sur le projet de décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer portant organisation de la chambre de commerce et d'industrie des établissements français d'Océanie, en remplacement de M. Gaignard;

2° La demande d'avis (n° 331, année 1952) sur le projet de décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, portant réorganisation de la chambre de commerce de la Nouvelle-Calédonie et dépendances.

La commission des affaires sociales se réunira le mercredi 5 novembre 1952 à dix heures (local n° 219):

I. — Suite de l'examen du projet de rapport de Mme Malroux, sur la demande d'avis (n° 211, année 1952) et les propositions de résolution (n° 70 et 127, année 1952) relatives à la création de services des affaires sociales outre-mer;

II. — Examen du projet d'avis de M. Borrey sur la demande d'avis (n° 59, année 1952) concernant l'incorporation dans l'armée coloniale, en qualité de pionniers du génie, des appelés de la 2e portion du contingent en Afrique occidentale française.

III. — Echange de vues sur la demande d'avis (n° 221, année 1952) sur la proposition de loi de M. Ranaivo, député, et plusieurs de ses collègues, tendant à accélérer l'évolution sociale des pays et territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer par la transformation ou l'amélioration, dans le secteur autochtone, de l'habitat, de l'alimentation, ainsi que de la protection de la mère et de l'enfance.

IV. — Questions diverses.

La commission de l'agriculture, de l'élevage, des chasses, des pêches et des forêts se réunira le mercredi 5 novembre 1952, à seize heures trente, à l'annexe de l'Assemblée, 27, rue du Mont-Thabor, à Paris:

I. — Désignation d'un rapporteur de la proposition (n° 220, année 1951) relative au développement de la production de pâte à papier.

II. — Désignation d'un rapporteur de la proposition (n° 33, année 1952) et de la demande d'avis (n° 138, année 1952) relatives à l'organisation des coopératives agricoles en Afrique.

III. — Discussion du rapport (n° 324, année 1952) de M. Monnet sur la proposition (n° 220, année 1951) relative au développement de la production de pâte à papier.

IV. — Discussion du rapport (n° 294, année 1952) de M. Gazelles sur la proposition (n° 33, année 1952) et la demande d'avis (n° 138, année 1952) relatives à l'organisation des coopératives agricoles en Afrique.

V. — Intercommission pour l'étude du régime domanial. — Exposé de M. Mademba, président de cette intercommission, sur les résultats de ses travaux.

VI. — Commercialisation des oléagineux tropicaux (proposition n° 190, année 1950, de M. Schock). — Exposé de MM. Guiter et Schock sur la position actuelle de la question.

La commission d'instruction se réunira le mardi 4 novembre 1952, à quatorze heures trente (local n° 219):

Suite de l'examen des dossiers d'élection de MM. Marceau Dupuy et Durand-Teyssier. — Audition de MM. Marceau Dupuy et Durand-Teyssier.

La commission de la législation, de la justice, des affaires administratives et domaniales se réunira le mercredi 5 novembre 1952, à dix heures, 27, rue du Mont-Thabor, à Paris:

I. — Examen du rapport de M. Boisdon sur la proposition de résolution (n° 165, année 1950) tendant à obtenir l'étude, par le Gouvernement et le vote par le Parlement, d'une loi définissant le contenu de la citoyenneté de l'Union française.

II. — Eventuellement, examen du projet de rapport de M. Zinsou (en remplacement de M. Jousselin) sur la proposition de résolution (n° 121, année 1950) et les demandes d'avis (nos 175, 211, 216 et 218, année 1951) concernant les projets et propositions de loi relatifs au statut des chefs coutumiers en Afrique occidentale française, Afrique équatoriale française, au Togo et au Cameroun.

III. — Questions diverses.

La commission de la législation, de la justice, des affaires administratives et domaniales se réunira le jeudi 6 novembre 1952, à dix heures trente (local n° 120):

I. — Suite de l'examen du projet de rapport de M. Zinsou sur la proposition (n° 121, année 1950) et les demandes d'avis (n°s 175, 211, 246 et 248, année 1951) concernant des projets et propositions de loi relatifs au statut des chefs coutumiers en Afrique occidentale française, Afrique équatoriale française, au Togo et au Cameroun.

II. — Questions diverses.

La commission du plan, de l'équipement et des communications se réunira le mercredi 5 novembre 1952, à quatorze heures trente, à l'annexe de l'Assemblée, 27, rue du Mont-Thabor, à Paris:

I. — Proposition (n° 134, année 1952) relative à l'octroi de 2 milliards pour l'équipement du Cambodge. — Rapport de M. Schmitt, discussion.

II. — Propositions (n°s 52 et 71, année 1951) et rapport (n° 296, année 1952) de M. Meyer relatifs à l'aviation légère et sportive. — Mise au point du texte définitif du rapport supplémentaire de M. Castex.

III. — Proposition (n° 141, année 1951) relative à l'industrialisation du karité. — Echange de vues.

IV. — Questions diverses.

La commission de politique générale se réunira le mercredi 5 novembre 1952, à seize heures trente (local n° 116):

I. — Examen d'un projet de rapport fait par M. Laurent-Eynac, sur:

a) La proposition (n° 358, année 1952) tendant à demander au haut conseil: 1° de déterminer la périodicité de ses sessions; 2° d'organiser auprès de lui un secrétariat permanent;

b) La proposition (n° 359, année 1952) tendant à demander au haut conseil de l'Union française de s'organiser en vue d'une action plus continue et notamment de s'adjoindre un secrétariat général permanent.

II. — Examen d'un projet de rapport pour avis fait par M. Boisdon sur la proposition de résolution (n° 165, année 1950) tendant à obtenir l'étude par le Gouvernement et le vote du Parlement d'une loi définissant le contenu de la citoyenneté de l'Union française.

La commission du règlement, des pétitions et des questions constitutionnelles se réunira le mardi 4 novembre 1952, à quatorze heures (local n° 217):

I. — Nomination de rapporteurs:

a) De la proposition (n° 359, année 1952) présentée par M. Laurent-Eynac et les membres du rassemblement des gauches républicaines et tendant à demander au haut conseil de l'Union française de s'organiser en vue d'une action plus continue et notamment de s'adjoindre un secrétariat général permanent;

b) De la proposition (n° 358, année 1952) présentée par M. Rosenfeld et les membres du groupe socialiste S. F. I. O. et apparentés et tendant à demander au haut conseil: 1° de déterminer la périodicité de ses sessions; 2° d'organiser auprès de lui un secrétariat permanent, dont la commission est saisie pour avis.

II. — Nomination du rapporteur de la proposition de résolution (n° 361, année 1952) présentée par M. Barbé et les membres du groupe communiste et tendant à modifier l'article 75 du règlement en ce qui concerne les conditions de demande des scrutins publics à la tribune.

La commission des relations extérieures se réunira le mercredi 5 novembre 1952, à quinze heures (local n° 217):

I. — Suite de la discussion du rapport de M. Riond sur la proposition (n° 187, année 1952) invitant le haut conseil à faire étudier d'urgence les clauses d'un traité de commerce et d'établissement entre l'Union française et le Japon.

II. — Discussion des propositions:

(N° 358, année 1952) tendant à demander au haut conseil: 1° de déterminer la périodicité de ses sessions; 2° d'organiser auprès de lui un secrétariat permanent;

(N° 359, année 1952) tendant à demander au haut conseil de l'Union française de s'organiser en vue d'une action plus continue et notamment de s'adjoindre un secrétariat général permanent. — M. Riond, rapporteur pour avis.

III. — Discussion de la proposition (n° 369, année 1952) tendant à inviter le haut conseil à définir une politique d'harmonisation des échanges économiques entre les diverses parties de l'Union française.

INFORMATIONS
RELATIVES
AU CONSEIL ECONOMIQUE

Convocations de commissions.

Mardi 4 novembre 1952.

Dix heures.

GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉTUDE DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DE LA SANTÉ

(COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES)

Ordre du jour.

Etude du projet de communauté européenne de la santé:

A dix heures trente. — Eventuellement audition de M. le ministre de la santé publique et de la population, ou de son représentant.

Dix heures trente.

COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU PLAN

Ordre du jour.

Plan de modernisation et d'équipement:

Audition de M. Hirsch, commissaire général au plan.

Vingt et une heures.

COMMISSION SPÉCIALE POUR L'ÉTUDE DE LA FORMATION DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Ordre du jour.

Formation des prix de la viande:

Etude du pré-rapport de M. Verret, rapporteur.

Mercredi 5 novembre 1952.

Neuf heures trente.

COMMISSION DES TRAVAUX PUBLICS, DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Ordre du jour.

Etude d'ensemble sur le problème du logement:

Aspects financiers (constructions neuves) (Section 2 du chapitre 4 de la 1re partie et section 2 du chapitre 3 de la 2e partie). Exposé de M. Houist, rapporteur.

Jeudi 6 novembre 1952.

Neuf heures trente.

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour.

Equipement agricole en Afrique du Nord:

Etude du projet de rapport de M. Lamy.

Dix heures.

GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉTUDE DU REVENU NATIONAL

(COMMISSION DE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET DU REVENU NATIONAL)

Ordre du jour.

Examen du projet d'avis sur les comptes de la nation pour 1952 établi par M. Le Brun.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère des finances et des affaires économiques.

Avis aux importateurs de beurre originaire et en provenance de Finlande.

L'appel d'offres ouvert par l'avis publié au *Journal officiel* du 20 juillet 1952, en vue de l'importation de 500 tonnes de beurre originaire et en provenance de Finlande n'ayant donné aucun résultat, les importateurs sont avisés que de nouvelles offres pourront être adressées au groupement national des produits laitiers, 7, rue Scribe, à Paris, à partir du 3 novembre 1952.

Ces offres, qui devront être accompagnées de factures *pro forma*, feront l'objet d'un examen au fur et à mesure de leur présentation, dans la limite de la quantité de 500 tonnes mentionnée ci-dessus.

D'autre part, par modification du paragraphe 2 de l'avis du 20 juillet 1952, le beurre pourra être conditionné en cartons de 25,400 kg net, et logé dans cet emballage, soit sous papier sulfurisé, soit sous papier aluminium, soit sous papier parcheminé spécial.

Toutes les autres dispositions de l'avis du 20 juillet 1952 demeurent en vigueur.

Ministère de l'éducation nationale.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

Avis de concours pour le recrutement de professeurs, professeurs techniques et professeurs techniques adjoints des écoles nationales d'ingénieurs arts et métiers.

Des concours pour le recrutement de professeurs, professeurs techniques et professeurs techniques adjoints des écoles nationales d'ingénieurs arts et métiers s'ouvriront à Paris, le lundi 12 janvier 1953, pour les spécialités et le nombre de postes indiqués ci-après:

Professeur de dessin et de technologie: quatre postes.

Professeur technique de forge: un poste.

Professeur technique de fonderie: un poste.

Professeur technique adjoint de fonderie: trois postes.

Professeur technique adjoint d'ajustage machines-outils: un poste.

Les demandes d'inscription, accompagnées des dossiers complets, devront parvenir, au moins un mois avant la date du concours, au 5e bureau de la direction de l'enseignement technique, 41, rue de Bellechasse, Paris (7e), où tous renseignements complémentaires pourront être demandés.

Ministère de l'agriculture.

Avis aux exportateurs de céréales.

L'office national interprofessionnel des céréales procédera, le 12 novembre 1952, par voie d'adjudication, à la désignation des personnes ou sociétés autorisées à effectuer des exportations de blés, seigles et avoines.

Le blé devra être obligatoirement exporté vers la république fédérale d'Allemagne. Le seigle et l'avoine pourront être exportés vers toutes destinations autorisées par le secrétariat d'Etat aux affaires économiques.

Il sera mis en adjudication quatre lots comportant chacun:

Blés	5.000	tonnes.
Avoines	850	—
Seigles	425	—

Il est précisé que les exportations de blés correspondant à cette adjudication ne pourront donner lieu à ouverture de comptes E. F. A. C. au bénéfice des adjudicataires.

En conséquence, les dispositions de l'avis 501 de l'office des changes, ainsi que celles des avis subséquents ne s'appliqueront pas aux exportations effectives de blé qui seront réalisées à la suite de cette adjudication.

Le cahier des charges 5253/2 relatif à ces exportations sera communiqué aux intéressés, sur demande de leur part auprès de l'office national interprofessionnel des céréales, à partir du 3 novembre 1952.

Les soumissions seront, à peine de nullité, adressées sous pli scellé recommandé avec accusé de réception au directeur général de l'office national interprofessionnel des céréales, 21, avenue Bosquet, à Paris (7e), le 10 novembre 1952 au plus tard, date de dépôt à la poste. En cas de contestation, le récépissé de la poste fera foi.

Les opérations d'adjudication se dérouleront en séance publique, au siège de l'office national interprofessionnel des céréales (salle du conseil), 21, avenue Bosquet, Paris (7e), le 12 novembre 1952, à dix heures.

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Avis relatif à l'extension d'un avenant portant adhésion à la convention collective nationale de retraites et de prévoyance des cadres du 14 mars 1947.

(Application des articles 31 *j* et suivants du livre Ier du code du travail.)

En application de l'article 31 *j* du livre Ier du code du travail, le ministre du travail et de la sécurité sociale envisage de prendre un arrêté tendant à rendre obligatoire pour tous les employeurs et salariés des professions et régions comprises dans son champ d'application, un avenant à la convention collective nationale de retraites et de prévoyance des cadres du 14 mars 1947, intervenu le 6 avril 1951, entre:

La fédération nationale des sociétés de courses de France,

D'une part, et

Le syndicat national des organismes semi-publics (C. G. C.), section des cadres des sociétés de courses,

D'autre part.

L'objet de cet avenant est d'étendre le régime de retraites institué par la convention collective nationale du 14 mars 1947 au personnel cadre des sociétés de courses, de pari mutuel et du pari mutuel urbain.

Le texte de l'avenant a été déposé au greffe de la justice de paix du 8e arrondissement de Paris.

Dans un délai de quinze jours, les organisations professionnelles et toutes personnes intéressées sont priées, conformément à l'article 31 *k* du livre Ier du code du travail, de faire connaître leurs observations et avis au sujet de la généralisation envisagée.

Leurs communications devront être adressées au ministère du travail et de la sécurité sociale, 127, rue de Grenelle, à Paris (7e), (inutile d'affranchir).

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de vacance d'un poste de médecin-chef de service à l'hôpital psychiatrique de Saint-Alban (Lozère).

Un poste de médecin-chef de service est actuellement vacant à l'hôpital psychiatrique de Saint-Alban (Lozère).

Les candidatures devront être adressées dans un délai de trois semaines à compter de la publication du présent avis au ministère de la santé publique et de la population, direction de l'administration générale du personnel et du budget, 7, rue de Tilsitt, Paris (17e).

Avis de vacance du poste de directeur-économe de l'hôpital-hospice de Villedieu-les-Poêles (Manche).

Est déclaré vacant le poste de directeur-économe de l'hôpital-hospice de Villedieu-les-Poêles.

Peuvent faire acte de candidature, les personnes inscrites sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur-économe et de sous-directeur des hôpitaux et hospices, établie conformément aux dispositions du décret du 17 avril 1943.

Les candidats devront adresser leur demande dans le délai d'un mois, à compter de la publication du présent avis, au directeur départemental de la population et de l'entr'aide sociale de la Manche, cité administrative, Coutances.

Avis de concours pour la désignation d'un chirurgien dentiste à l'établissement national des convalescents de Saint-Maurice.

Un concours sur titres aura lieu le lundi 15 décembre 1952 pour la désignation d'un chirurgien dentiste à l'établissement national des convalescents de Saint-Maurice.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la direction de l'établissement précité, où les inscriptions seront reçues jusqu'au 1er décembre 1952 inclus, dernier délai.

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
JEAN REYMOND

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

Société Minière et Métallurgique de Penarroya

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.800.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 12, PLACE VENDÔME, A PARIS
R. C.: Seine n° 31954.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, cette société a procédé au rachat en Bourse de 390 obligations 6 1/2 0/0 1950.

En conséquence, le deuxième tirage au sort effectué le 27 octobre 1952 et prévu au tableau d'amortissement n'a porté que sur 362 obligations dont les numéros suivent:

38.965 à 39.326

Le remboursement de ces obligations s'effectuera à partir du 1er décembre 1952.

Numéros des obligations sorties au tirage du 30 octobre 1951 et non présentées au remboursement.

20.036 à 040 = 5	20.159 à 162 = 4	20.230 et 231 = 2
20.237 à 244 = 8	20.258 à 261 = 4	20.267 = 1
20.319 à 324 = 6	20.419 à 428 = 10	20.471 à 477 = 7
20.526 à 540 = 15	20.554 à 573 = 20	

SCIERIES ET PARQUETERIES DE LA VIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.500.000 F ENTIÈREMENT VERSÉS
SIÈGE SOCIAL: USINE DE LA CUEILLE, POITIERS
R. C.: Poitiers n° 9092 B.

Sixième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a procédé au rachat en Bourse de 20 obligations 4 1/2 0/0 1946, formant la totalité des titres dont l'amortissement est prévu au 1er novembre 1952.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort et les 20 obligations rachetées seront annulées.

Les amortissements antérieurs ont été effectués par rachats en Bourse.

Titres amortis restant à rembourser.

Néant.

GRANDE BRASSERIE ARDENNAISE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 20.000.000 DE FRANCS
PLACE VOLTAIRE, SEDAN
R. C.: n° 2759.

Obligations 4 1/2 0/0 1947.

La Grande Brasserie ardennaise usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de ses obligations 4,50 0/0 1947 de 5.000 F, a procédé à l'amortissement de ces obligations par rachat, et informe les porteurs que, par conséquent, le tirage prévu pour l'amortissement du 1er janvier 1953 n'aura pas lieu.

Toutes les obligations sorties aux tirages précédents ont été présentées au remboursement.

Le conseil d'administration.

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, A PARIS
DÉPARTEMENT DES TITRES: 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, A PARIS

OBLIGATIONS DE 5.000 F 3 3/4 0/0 1945
DE LA
société Energie électrique du littoral méditerranéen.

Les porteurs d'obligations 3 3/4 0/0 de 5.000 F (émission 1945) de la société Energie électrique du littoral méditerranéen sont informés que l'amortissement du 1er janvier 1953 a été réalisé par voie de rachats en Bourse.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Numéros des obligations restant à rembourser.

Néant.

SUCRERIES COLONIALES

Société coloniale, agricole, commerciale et industrielle.
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 567 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 43, RUE DE NAPLES, PARIS (8e).
R. C.: Seine n° 132544.

Septième amortissement.

MM. les obligataires de 5.000 F 4 0/0 novembre 1945 des Sucreries coloniales, société coloniale, agricole, commerciale et industrielle, sont informés que la société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de ses obligations, a racheté en Bourse les 160 titres nécessaires à l'amortissement du 20 novembre 1952.

En conséquence, il n'y aura pas de tirage au sort de cet amortissement.

Les six amortissements précédents ayant été opérés par rachat, il n'existe pas d'obligations amorties restant à rembourser.

SOCIETE LA MURE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 452.250.000 F
SIÈGE SOCIAL: 75, RUE SAINT-LAZARE, PARIS
SIÈGE ADMINISTRATIF: 47, AVENUE ALSACE-LORRAINE, GRENOBLE
R. C.: Paris n° 226495 B; Grenoble n° 12844.

Obligations 4 0/0 de 5.000 F émises en 1943.

Neuvième amortissement du 1er décembre 1952.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission la société a procédé aux rachats en Bourse des 70 obligations devant être amorties le 1er décembre 1952.

Numéro de l'obligation restant à rembourser à fin septembre 1952, tirage du 16 octobre 1944 (premier amortissement).

632.

Cette obligation est remboursable au pair dans tous les sièges et succursales de la banque La Prudence et du Comptoir national d'escompte de Paris.

(Le tableau d'amortissement a été publié au « Journal officiel de l'État français » du 1er février 1944.)

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, PARIS

DÉPARTEMENT DES TITRES: 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

OBLIGATIONS DE 1.000 F 5 1/2 0/0 1931

DE LA

Société générale de force et lumière.

Amortissement 1952.

1° 1.213 obligations rachetées et amorties;

2° Liste numérique: *a*) **des 971 obligations sorties au tirage du 15 octobre 1952, formant le complément de l'amortissement, remboursables à partir du 25 novembre 1952, avec le coupon du 25 mai 1953 attaché, à 980 F,** comportant, outre le capital net de l'obligation 988,30 F, la fraction de franc reportée des coupons nos 41 et 42 mis en payement le 25 mai 1952, soit 0,40 F, le tout arrondi au franc supérieur; *b*) **des obligations amorties aux tirages antérieurs à 1952 et restant à présenter au remboursement.**

NOTA. — Les nombres portés dans la colonne en regard des numéros des titres indiquent l'année d'échéance du remboursement.

NUMÉROS DES TITRES	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS DES TITRES	ANNÉES de remboursement.
3	52	12.353	51
44 à 48	46	12.362	51
31 à 34	51	12.380	51
36 à 40	51	12.711 à 12.720	52
131 à 140	52	13.081 à 13.090	52
181 à 185	51	13.346 à 13.350	51
321	51	13.351 à 13.354	51
561 à 570	52	13.356 à 13.360	51
4.231 à 4.238	51	13.621 à 13.630	52
4.321 à 4.330	52	13.813 à 13.820	51
4.791 à 4.800	52	14.000	46
4.961 et 4.962	51	14.051 à 14.060	52
4.964	51	14.241 à 14.243	51
4.972	45	14.248	51
2.046 à 2.050	51	14.250	51
2.347	51	14.401 et 14.402	51
2.461 à 2.470	52	14.406 à 14.410	51
2.561 à 2.564	51	14.501 à 14.510	52
2.741	46	15.049 et 15.050	51
2.883	45	15.054 à 15.059	43
2.991 à 3.000	52	15.071 à 15.080	52
3.046 et 3.047	51	15.481	51
3.251 à 3.260	51	15.485 à 15.488	51
3.311 à 3.320	52	15.501 à 15.503	51
3.628 et 3.629	44	15.506	51
3.921 à 3.930	52	15.508 à 15.510	51
4.017 et 4.018	51	15.571 à 15.580	52
4.304	51	15.712 à 15.715	43
4.501 à 4.510	52	15.809	46
4.730	46	15.818 et 15.819	46
4.851 à 4.860	52	16.011 à 16.020	52
5.071 à 5.080	52	16.021 à 16.024	51
5.412 à 5.416	51	16.401 à 16.410	52
5.419 et 5.420	51	16.573	44
5.921 à 5.930	52	16.591 et 16.592	51
6.251 à 6.260	52	16.594 à 16.600	51
6.341	51	17.331 à 17.340	52
6.343 à 6.350	51	17.375 à 17.380	44
6.881 à 6.890	52	17.481 à 17.483	51
6.930	46	17.489 et 17.490	51
6.936 et 6.937	43	17.564 et 17.565	51
7.141 à 7.143	51	17.567 et 17.568	51
7.147 à 7.150	51	17.764 à 17.770	51
7.211 à 7.220	52	17.878 à 17.880	46
7.921 à 7.930	52	18.324 à 18.328	51
8.201 à 8.210	52	18.330	51
8.422 à 8.424	51	18.571 à 18.580	52
8.428 et 8.429	51	18.603 et 18.604	51
8.761 à 8.770	52	18.608 à 18.610	51
8.981 à 8.984	46	18.611 à 18.620	52
9.371 à 9.380	52	19.251 à 19.260	52
9.441	51	19.539 et 19.540	51
9.671 à 9.680	52	19.541 à 19.543	51
10.141 et 10.142	51	19.601 à 19.610	52
10.281 à 10.290	52	19.621 à 19.630	52
10.410	51	19.993 à 20.000	51
10.411	51	20.001 à 20.010	52
10.419	51	20.301	51
10.681 à 10.690	52	20.304 à 20.310	51
11.012 à 11.014	51	20.821 à 20.830	52
11.070	51	21.571 à 21.580	52
11.161 à 11.170	52	21.921 à 21.930	52
11.421 à 11.430	52	22.251 à 22.260	52
11.483	46	22.329 et 22.330	51
11.531 à 11.540	51	22.811 à 22.820	52
12.201 à 12.210	52	23.322	51
12.351	51	23.330	51

NUMÉROS DES TITRES	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS DES TITRES	ANNÉES de remboursement.
23.491 à 23.500	52	37.061 à 37.070	52
24.221 à 24.230	52	37.731 à 37.740	52
24.451 à 24.453	51	37.991 à 37.995	51
24.545 et 24.546	51	37.999 et 38.000	51
24.761 à 24.770	52	38.394	51
24.971 à 24.980	52	38.431 à 38.439	51
25.331 à 25.340	52	38.601 à 38.610	52
25.406 à 25.410	44	38.961 à 38.970	52
25.411	51	39.141 à 39.150	52
25.414 à 25.420	51	39.221	51
25.631 à 25.640	52	39.226 à 39.230	51
26.141 à 26.150	52	39.691 à 39.700	52
26.161 et 26.167	51	39.991 à 40.000	46
26.685	46	40.011 à 40.020	52
26.831 à 26.840	52	40.081 à 40.084	51
27.066	51	40.811 à 40.820	52
27.070	51	41.051	51
27.131 à 27.140	52	41.055 à 41.058	51
27.531 à 27.540	52	41.121 à 41.130	52
28.071 à 28.080	52	41.481 à 41.490	52
28.101 et 28.102	51	41.552 à 41.555	44
28.541 à 28.550	52	41.971 à 41.980	51
29.101 et 29.102	45	42.011 à 42.020	52
29.171 à 29.180	52	42.081 à 42.090	51
29.251	46	42.431 à 42.440	52
29.499 et 29.500	51	42.591	51
29.541 à 29.550	52	42.600	51
29.991 à 30.000	51	43.081 à 43.090	52
30.041 et 30.042	51	43.121	51
30.044 à 30.047	51	43.127 à 43.130	51
30.049	51	43.771 à 43.780	52
30.145	43	44.431 et 44.432	51
30.181 à 30.190	52	44.439 et 44.440	51
30.561 à 30.570	52	44.711 à 44.720	51
31.164 et 31.165	46	44.781 à 44.790	52
31.251 à 31.260	52	45.381 à 45.390	52
31.394 à 31.400	51	45.419 et 45.420	51
31.431	51	46.033	44
31.433 à 31.440	51	46.471 à 46.480	52
31.831 à 31.840	52	46.651 à 46.660	51
32.211 à 32.220	51	47.251 à 47.260	52
32.398 à 32.400	44	47.539 et 47.540	51
32.678 à 32.680	46	47.971	45
32.792 à 32.800	44	48.342 à 48.350	44
32.941 à 32.950	52	48.431 à 48.440	52
33.137 à 33.140	51	48.551 à 48.554	51
33.431 à 33.440	52	48.771 et 48.772	51
33.461 à 33.470	52	48.778 à 48.780	51
33.591	45	49.181 à 49.190	51
33.811 à 33.820	52	49.631 à 49.640	52
34.321 à 34.330	52	49.974 à 49.976	45
34.362 à 34.370	51	50.267	45
34.662	46	50.431 à 50.440	52
34.781 à 34.790	52	50.449	51
35.171 à 35.180	52	51.113 et 51.114	51
35.331	44	51.481 à 51.483	51
35.464 à 35.466	51	51.655 à 51.659	51
35.971 à 35.980	52	51.751 à 51.760	52
36.251 à 36.259	51	52.238 à 52.240	51
36.341 à 36.350	52	52.321 à 52.330	52
36.521 à 36.530	52	52.331 à 52.340	51

Société anonyme pour la Construction et l'Entretien des Routes

(S. A. C. E. R.)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 378 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 1, RUE JULES-LEFEBVRE, PARIS (9e)

R. C.: Seine n° 188282.

Obligations 6 0/0 1940 de 1.000 F.

Septième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la Société a racheté en Bourse la totalité des titres formant l'annuité à amortir au 1er décembre 1952.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Liste des titres amortis au tirage antérieur et non encore présentés au remboursement.

Année d'amortissement: 1946.

48 à 51 — 89 — 103 et 104 — 129 et 130.

Tous les titres amortis au tirage de l'année 1948 ont été remboursés.

Les amortissements des années 1947, 1949 à 1951 ont été couverts par rachats en Bourse.

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Cohen-Salmon (Simon), entrepreneur de transports, demeurant à Alger, 3, boulevard Carnot, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de ses enfants mineurs: Jean-Marc-Yves-Marie, né à Alger le 23 février 1943, et Claude-Simon, né à Alger le 30 mars 1944, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique Cohen-Salmon celui de Salmon.

M. Eugène Kolozeski, né à Metz (Moselle) le 16 septembre 1923, demeurant 9, rue Victor-Hugo, à Firminy (Loire), dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Collot.

Mme Mignucci (Eliane), épouse Piguet, née à Constantine le 25 juin 1922, demeurant à Constantine, 2, rue des Frères-Béraud, dépose une requête auprès du garde des sceaux tant pour elle-même que pour son fils mineur Mignucci (Jacques-Louis), né à Constantine le 8 juillet 1947, à l'effet d'ajouter à leur nom patronymique celui de Piguet, pour s'appeler Magnucci-Piguet.

AVIS DIVERS

Brazilian Traction, Light and Power Company, Limited

(Société anonyme constituée sous le régime des lois du Canada.)

Avis est donné par les présentes que le conseil d'administration de cette société a déclaré un dividende de 50 cents (canadiens) par action sur les actions ordinaires, sans valeur nominale, émises par la société, payable le 15 décembre 1952 aux actionnaires figurant sur les registres à la clôture des bureaux le 10 novembre 1952.

Le dividende sur les actions représentées par les certificats d'actions au porteur sera payé contre remise du coupon n° 95 à l'une des places de payement spécifiées ci-dessous.

Il est rappelé aux détenteurs de certificats d'actions au porteur que, conformément à l'avis publié récemment le 6 octobre 1952, les nouvelles feuilles de coupons comprenant les coupons numérotés 95 à 160 inclus sont disponibles pour être délivrées contre remise du talon respectif et des coupons non utilisés portant les numéros 90 à 94 inclusivement.

Des exemplaires de l'avis daté du 6 octobre 1952 sont disponibles au siège social de la société au Canada, ou auprès des agents de la société: Canadian-Brazilian Services Limited à Londres, Angleterre à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le payement de ce dividende aux « non-résidents canadiens » sera, suivant le cas, passible de la retenue de l'impôt sur le revenu « non-résidents canadiens ».

Places sur lesquelles les coupons pourront être déposés aux fins de payement:

En Belgique, à Bruxelles:

Lloyds and National Provincial Foreign Bank Limited;
Banque de Bruxelles, S. A.;
Banque de Paris et des Pays-Bas, S. A.;
Banque de reports et de dépôts, S. A.;
Banque de la Société générale de Belgique, S. A.;
Kredietbank, S. A.;
Nagelmackers fils et Cie.

En France, à Paris:

Lloyds and National Provincial Foreign Bank Limited.

Aux Pays-Bas, à Amsterdam:

Amsterdamsche Bank N. V.

Au Royaume-Uni, à Londres:

The Canadian Bank of Commerce.

Au Canada:

Au siège social de la société, 25 King Street West, Toronto.

Pour la commodité des détenteurs de certificats d'actions au porteur, des arrangements ont été pris en vue du payement des coupons en monnaie canadienne contre remise des coupons dans l'une quelconque des places spécifiées ci-dessus et sous réserve des réglementations en vigueur sur chaque place de payement.

Tous les renseignements concernant la procédure à suivre peuvent être obtenus à Bruxelles, à la Lloyds and National Provincial Foreign Bank Limited, ou à Paris, ou à Amsterdam auprès des banques susindiquées, ou dans le Royaume-Uni auprès des agents de la société: Canadian-Brazilian Services Limited, 118, Leadenhall Street, Londres, E. C. 3, Angleterre, ou à la société, à Toronto.

Fait à Toronto (Canada), le 28 octobre 1952.

Par ordre du conseil d'administration:

R. T. Donald,
secrétaire.

Les agents de transferts de la société sont: la National Trust Company Limited, Toronto, Montreal et Vancouver (Canada) et The National City Bank of New-York, à New-York, qui devront être avisées rapidement de tout changement d'adresse.

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

2 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Cambrai. **Association sportive villerseise.** But: pratique de tous les sports cyclisme, football, basket-ball. Siège social: chez M. Dupuis (François), café des Sports, Villers-en-Cauchies.

3 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de Versailles. **Damier versaillais.** But: pratique du jeu de dames. Siège social: 83, rue du Maréchal-Foch, à Versailles.

3 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. **Billard-Club de Garches.** But: resserrer les liens amicaux entre les joueurs. Siège social: 122, Grande-Rue, Garches.

4 octobre 1952. Déclaration à la préfecture du Lot. **Association Saint-Hubert flaujacoise.** But: répression du braconnage, interdiction de la chasse aux étrangers. Siège social: mairie de Flaujac-Gare.

6 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Amicale des cheminots donneurs de sang.** But: réunir tous les donneurs de sang S. N. C. F., région ouest; faire respecter le code du donneur de sang sur le plan régional; chercher à augmenter le nombre des donneurs de sang avec le centre régional de transfusion sanguine. Siège social: 66, rue Rouget-de-Lisle, Colombes.

7 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Saintes. **Association d'éducation populaire de l'école Saint-Pierre** de Pont-l'Abbé-d'Arnoult. But: assurer le fonctionnement matériel des écoles libres. Siège social: école Saint-Pierre, Pont-l'Abbé-d'Arnoult.

10 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Redon. **Société intercommunale de chasse de Guipry-Lohéac.** But: réglementation du droit de chasse, protection et reproduction du gibier. Siège social: hôtel Morel, Guipry.

10 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Condom. **La Saint-Hubert lagardaise.** But: repeuplement du gibier, destruction des nuisibles, répression du braconnage. Siège social: chez M. Suiffet (Jean), président, Lagarde.

10 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Les Amis des travailleuses familiales** transfère son siège social du 68, rue Ordener, Paris, au 80, avenue du 11-Novembre, le Perreux.

11 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de police. L'**Association des danseurs de Montmartre** transfère son siège social du 8, rue Frochot, Paris, au 55 *bis*, rue de Ponthieu, Paris, et modifie ses statuts.

11 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Dunkerque. **Association des anciens combattants 1914-1918, 1939-1940.** But: maintenir un lien permanent de bonnes relations et continuer la camaraderie et la solidarité nées sur les champs de bataille et dans les camps de prisonniers. Siège social: école mixte, Saint-Mouvelin.

11 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Nazaire. **Association de l'école technique Saint-Jean-Baptiste de Guérande.** But: développement de l'enseignement professionnel de la région Ouest de la Loire-Inférieure. Siège social: école Saint-Jean-Baptiste, boulevard du Midi, à Guérande.

13 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. **L'Ecran familial de Calais-Beaumarais.** But: susciter, promouvoir et coopérer à toute œuvre éducative par le moyen du cinéma. Siège social: 74, route de Dunkerque, Calais.

13 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. **L'Ecran familial de Boulogne-Saint-Pierre.** But: susciter, promouvoir et coopérer à toute œuvre éducative par le moyen du cinéma. Siège social: salle Saint-Joseph, rue du Camp-de-Droit, Boulogne-sur-Mer.

13 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. **L'Ecran familial de Guines.** But: susciter, promouvoir et coopérer à toute œuvre éducative par le moyen du cinéma. Siège social: 1, rue de Guizelin, Guines.

13 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. **L'Ecran familial de Boulogne-Saint-Patrick.** But: susciter, promouvoir et coopérer à toute œuvre éducative par le moyen du cinéma. Siège social: sentier de l'Octroi, Boulogne-sur-Mer.

13 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. **L'Ecran familial de Saint-Léonard et d'Echinghen.** But: susciter, promouvoir et coopérer à toute œuvre éducative par le moyen du cinéma. Siège social: villa Saint-Léonard, rue Ch.-Sauvage, Saint-Léonard.

13 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. **L'Ecran de la jeunesse et des familles.** But: susciter, promouvoir et coopérer à toute œuvre éducative par le moyen du cinéma. Siège social: rue du Camp-de-Droite, bâtiment 3, Boulogne-sur-Mer.

14 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Commercy. **Association rurale de la jeunesse de Naives-en-Blois.** But: activités artistiques, culturelles et sportives. Siège social: Grande-Rue, à Naives-en-Blois.

14 octobre 1952. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Société française des Chrysanthémistes.** But: encourager et perfectionner la culture des chrysanthèmes par des congrès, par des subventions. Siège social: palais de l'A. I. C. A. (assocation industrielle, commerciale et agricole), 26, place Tolozan, Lyon.

14 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Sens. **Société de chasse des propriétaires de la commune d'Egriselles-le-Bocage.** But: remplacement du gibier, destruction des nuisibles, répression du braconnage. Siège social: mairie d'Egriselles-le-Bocage.

14 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Saintes. **Fédération nationale des mutilés et invalides du travail** (section de Beurlay). But: défense des mutilés du travail, assurés sociaux, invalides civils et leurs ayants droit. Siège social: chez M. Cabannes, la Vallée, par Beurlay.

15 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Lannion. **Association d'éducation populaire de Plounevez-Moedec.** But: organiser le fonctionnement matériel de l'école libre de filles. Siège social: école Saint-Pierre, Plounevez-Moedec.

15 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Vacances et loisirs éducatifs des enfants de Drancy.** But: aider, sans considération politique, les enfants des familles laborieuses de la région de Drancy. Siège social: 22, rue Rouget-de-Lisle, à Drancy.

15 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Ciné-Club de la jeunesse juive (C. C. J. J.).** But: expansion de la culture cinématographique et juive par les projections et conférences. Siège social: 6, rue Lalande, Paris.

17 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de la Haute-Savoie. **Société de chasse des Ollières.** But: repeuplement du gibier et répression du braconnage. Siège social: maison Challut (Isale), cafetier, aux Ollières.

17 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de police. L'**Association des originaires de Pologne pour le respect des frontières sur l'Oder et la Neisse** transfère son siège social du 10, rue de Lancry, Paris, au 9, cité du Retiro, Paris.

17 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de Toulouse. **Cercle artistique frontonnais.** But: se consacrer bénévolement à l'exécution du répertoire théâtral courant et révéler également les œuvres de jeunes auteurs inconnus. Siège social: café Alby, Fronton.

18 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de l'Aveyron. **Amicale de la classe 1936.** But: grouper en une amicale les camarades de la classe 1936 nés ou habitant Rodez ou ses environs. Siège social: au domicile du président, M. Frézal (Marius), garage, rue Béteille, Rodez

18 octobre 1952. Déclaration à la préfecture d'Eure-et-Loir. **Comité des fêtes du quartier Saint-Vincent,** à Luisant. But: organiser la fête annuelle de Saint-Vincent, dont le bénéfice sera attribué à des œuvres scolaires, sociétés sportives, amicales, banquet des vieux, voyages. Siège social: préau des écoles de Luisant.

18 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Pithiviers. **Union musicale de Vrigny-Courcy.** But: enseignement public individuel et collectif de la musique. Siège social: mairie de Vrigny.

20 octobre 1952. Déclaration à la préfecture d'Oran. **Association syndicale des propriétaires du lotissement de la société coopérative universitaire.** But: défense des intérêts matériels et moraux des propriétaires du lotissement et l'exercice en commun, dans l'intérêt général, de leurs droits de copropriété et de jouissance dans ledit lotissement. Siège social: école de Delmonte (garçons), Oran.

20 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Vienne. **Société franco-hellène de Pont-de-Cheruy-Charvieu.** But: venir en aide à ses membres malades et indigents; s'occuper et organiser l'église orthodoxe de Charvieu (Réveil). Siège social: rue du Réveil, Pont-de-Cheruy.

20 octobre 1952. Déclaration à la préfecture du Tarn. **Syndicat des initiatives commerciales de l'Albigeois.** But: développer et défendre les intérêts, sur le plan général, du commerce albigeois, tant au point de vue touristique qu'artistique. Siège social: 7, boulevard P.-Bodin, Albi.

20 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. **Saint-Leu cycliste.** But: encourager la pratique du cyclisme et de la culture physique. Siège social: 47, rue du Général-Leclerc (café de la Mairie), Saint-Leu-la-Forêt.

20 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Parthenay. **Judo-Club parthenaisien.** But: pratique du judo, du jiu-jitsu de la self-défense, du closed-combat et de l'éducation physique. Siège social: maison Gain, 62, rue Jean-Jaurès, Parthenay.

20 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Douai. **Association éducative du lycée de garçons de Douai.** But: compléter la formation intellectuelle et morale des élèves de tous âges fréquentant cet établissement. Siège social: lycée des garçons, place du Barlet, Douai.

20 octobre 1952. Déclaration à sous-préfecture de Dieppe. L'**Etoile de Sommery.** But: développement de l'art musical. Siège social: mairie de Sommery.

21 octobre 1952. Déclaration à la préfecture des Landes. **Association d'éducation populaire de Campagne.** But: fonctionnement matériel et moral des œuvres paroissiales. Siège social: chez M. Ariégui (Maurice), au bourg de Campagne.

21 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Langon. **Vélo-Club langonnais.** But: encourager la pratique du sport cycliste sous forme de courses et d'excursions. Siège social: salle du Rancho, place du Général-de-Gaulle, Langon.

21 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture des Sables-d'Olonne. **Comité médical interentreprises de la Cabaude.** But: étude des questions d'hygiène industrielle, maintien et amélioration de la santé des travailleurs de l'industrie et du commerce, création de services médicaux du travail. Siège social: établissements Blanzy-Ouest, la Cabaude, la Chaume, les Sables-d'Olonne.

21 octobre 1952. Déclaration à la préfecture d'Agen. **Coopérative de l'école normale mixte d'Agen.** But: bienfaisance et entr'aide. Siège social: 43, route de Toulouse, Agen.

21 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de la Haute-Marne. **Bridge-Club de Chaumont.** But: réunion des membres du groupe dans un même local, dans le but de s'offrir en commun des distractions artistiques et mondaines, sans que jamais l'association puisse avoir pour objectif le partage d'un bénéfice quelconque. Siège social: M. Langlois, rue Louis-Mann, Chaumont.

21 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Dunkerque. **Club bailleulois de lutte amateur.** But: pratique de l'éducation physique, éventuellement celle de l'haltérophilie et surtout l'enseignement de la lutte. Siège social: 65, rue d'Ypres, Bailleul.

22 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de la Haute-Savoie. **Le Théâtre de Yanlléo.** But: atelier d'expression dramatique, club de spectateurs, théâtre ambulant. Siège social: 52, rue des Marquisats, Annecy (annexe de la maison des jeunes).

22 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de la Loire. **Commune libre de la Rivière-en-Furet.** But: faire le bien dans la joie en venant en aide aux vieillards et aux enfants. Siège social: café Digonnet, 68, rue Berthelot, Saint-Etienne.

22 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Montargis. **Comité de défense des vals de Loire.** But: défense des intérêts des riverains des vals de Loire. Siège social: mairie de Gien.

23 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de Grenoble. **Association sportive « La Jeanne-d'Arc »** de Chatte. But: formation physique, artistique et morale de ses membres. Siège social: la salle du Bourg, Chatte.

23 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Club sportif de l'équipement électrique industriel et de construction électrique d'équipement rationnel.** But: pratique de toutes les activités sportives et de plein air. Siège social: 52, avenue de Choisy, Paris.

23 octobre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Dieppe. **Amicale dieppoise des sports et loisirs.** But: jeux divers, fléchettes, échecs et salle de ping-pong. Siège social: Café du Théâtre, rue du Commandant-Fayolle, Dieppe.

23 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **Association populaire familiale de Montpellier.** But: grouper les familles de condition ouvrière pour l'étude et la défense de leurs droits et de leurs intérêts matériels et moraux dans tous les domaines. Siège social: 9, rue Vieille-Intendance, Montpellier.

24 octobre 1952. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Club sportif des organismes sociaux.** But: pratique de l'éducation physique, des sports et des loisirs. Siège social: 52, avenue du Maréchal-Foch, Lyon.

24 octobre 1952. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. **Association cultuelle « La Pentecôte ».** But: subvenir aux frais de l'association et célébration du culte évangélique. Siège social: 56, boulevard Pasteur, Nice.

27 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de Toulouse. **Midi Occident** transfère son siège social du 18, rue Merly, Toulouse, au 5, rue de la Pomme, Toulouse, et renouvelle son bureau.

28 octobre 1952. Déclaration à la préfecture de Toulouse. **Centre français patronal,** siège social 7, rue des Arts, Toulouse, change de titre et devient: **Centre français social de Toulouse** (service médico-social inter-entreprises).

ASSOCIATIONS ETRANGERES

(Décret du 16 août 1901, décret-loi du 12 avril 1939.)

26 mai 1952. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture d'Indre-et-Loire le 2 octobre 1952.) **Union générale des travailleurs espagnols en exil.** But: organisation syndicale espagnole en exil. Siège social: chez M. Diaz, président, 48, rue Blanqui, Tours.

3 septembre 1952. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la sous-préfecture de Béthune le 2 octobre 1952.) **Union des commerçants et artisans polonais en France** (section d'Harnes). But: défense des intérêts des commerçants polonais en France. Siège social: café de l'Alcazar, route de Lens, Harnes.

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.

LISTE DES BROCHURES SPÉCIALES

déjà parues dans l'édition des Textes d'intérêt général.

AFFECTATION SPECIALE POUR LE CAS DE MOBILISATION

Brochure n° 59 — Instruction du 28 avril 1952 (*Journal officiel* du 12 juin 1952).— Armée de terre..... 50 F.

Brochure n° 80. — Instruction du 26 juin 1952 (*Journal officiel* du 28 août 1952). — Armée de mer..... 50 F.

ARTISANAT

Brochure n° 71. — Décret n° 52-844 du 16 juillet 1952 (*Journal officiel* des 20 et 27 juillet 1952). — Code de l'artisanat... 35 F.

CAISSES D'EPARGNE

Brochure n° 65. — Décret n° 52-759 du 27 juin 1952 (*Journal officiel* du 30 juin-1er juillet 1952). — Code des caisses d'épargne ..... 35 F.

CARTE DU COMBATTANT

Brochure n° 6. — Arrêté du 28 décembre 1951 (*Journal officiel* du 6 janvier 1952). — Liste des opérations et combats... 35 F.

CONVENTIONS ET TRAITES

Brochure n° 12. — Décret 52-74 du 15 janvier 1952 (*Journal officiel* du 19 janvier 1952). — Convention entre la France et la République fédérale d'Allemagne sur la sécurité sociale ..... 35 F.

Brochure n° 28. — Décret n° 52-253 du 28 février 1952 (*Journal officiel* du 6 mars 1952). — Prisonniers de guerre, personnes civiles, blessés, malades et naufragés en temps de guerre..... 100 F.

Brochure n° 58. — Décret n° 52-637 du 29 mai 1952 (*Journal officiel* du 5 juin 1952). — Traité de paix avec le Japon.. 36 F.

Brochure n° 82. — Décret n° 52-993 du 20 août 1952 (*Journal officiel* du 5 septembre 1952). — Communauté européenne du charbon et de l'acier..... 50 F.

DOUANES

Brochure n° 30. — Arrêté du 25 février 1952 (*Journal officiel* du 8 mars 1952 et rectificatif au *Journal officiel* du 13 mars 1952). — Liste des experts appelés à siéger au comité supérieur du tarif des douanes..... 100 F.

Brochure n° 46. — Législation applicable an 1er mai 1952.... 250 F.

FINANCES

Brochures n°s 1, 2, 3 et 4. — Lois du 31 décembre 1951 (*Journal officiel* du 1er janvier 1952). — Dispositions transitoires relatives aux recettes et aux dépenses du budget de l'exercice 1952. — Dépenses de fonctionnement et d'équipement des services civils. — Réparation des dommages de guerre et construction. — Investissements économiques et sociaux. — Comptes spéciaux du Trésor. — Crédits provisionnels. — Dépenses militaires. } 50 F. chacune

Brochure n° 40. — Loi de finances (*Journal officiel* du 14 avril 1952). — Exercice 1952..... 50 F

Brochure n° 48. — Décret du 28 avril 1952 (*Journal officiel* du 28-29 avril 1952 et rectificatif *Journal officiel* des 30 avril, 1er 2 mai 1952). — Abattements de crédits. — Annulations et blocages d'autorisations de programmes et de crédits de payement. — Limitation du recrutement des personnels de l'Etat..... 50 F.

Brochure n° 64. — Loi n° 52-757 du 30 juin 1952 (*Journal officiel* du 1er juillet 1952 et rectificatif *Journal officiel* du 12 juillet 1952). — Budget de la défense nationale (Exercice 1952) ..... 50 F.

FONCTIONNAIRES

Brochure n° 83. — Instruction n° 6 *ter* du 3 septembre 1952 modifiant les instructions n°s 6 et 6 *bis* pour l'application de la loi n° 46-2294 du 19 octobre 1946 (*Journal officiel* du 6 septembre 1952). — Notation des fonctionnaires.... 25 F.

IMPOTS

Brochure n° 41. — Loi de finances n° 52-401 du 14 avril 1952 (*Journal officiel* du 14-15 avril 1952). — Amnistie fiscale.. 50 F.

Brochure n° 51. — Décret n° 52-510 du 7 mai 1952 (*Journal officiel* du 8 mai 1952). — Evaluation fiscale des stocks.. 20 F.

INSTRUMENTS MONETAIRES

Brochure n° 63. — Décret n° 52-751 du 26 juin 1952 (*Journal officiel* du 29 juin 1952 et rectificatif au *Journal officiel* du 10 juillet 1952). — Code des instruments monétaires et des médailles..... 35 F.

JARDINS FAMILIAUX

Brochure n° 74. — Loi n° 52-895 du 26 juillet 1952 (*Journal officiel* du 27 juillet 1952). — Code des jardins familiaux. 25 F.

OFFICE DES CHANGES

Brochure n° 45. — Avis n° 535 de l'office des changes (*Journal officiel* du 25 avril 1952). — Régularisation d'avoirs ayant fait l'objet de certaines infractions à la réglementation des changes..... 10 F.

Brochure n° 69. — Avis n° 542 de l'office des changes (*Journal officiel* du 9 juillet 1952). — Trafic maritime..... 25 F.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Brochure n° 50. — Circulaire n° 52-46 du 15 avril 1952 (*Journal officiel* du 5-6 mai 1952 et rectificatif *Journal officiel* du 9 mai 1952). — Permis de construire..... 75 F.

PHARMACIE

Brochure n° 37. — Arrêté du 26 mars 1952 (*Journal officiel* du 3 avril 1952). — Spécialités agréées à l'usage des collectivités et de divers services publics..... 20 F.

SECURITE SOCIALE

Brochure n° 7. — Arrêté du 28 décembre 1951 (*Journal officiel* du 5 janvier 1952). — Spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux..... 35 F.

Brochure n° 36. — Arrêté du 26 mars 1952 (*Journal officiel* du 3 avril 1952. — Spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux..... 20 F.

Brochure n° 73. — Arrêté du 16 juillet 1952 (*Journal officiel* du 25 juillet 1952). — Spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux..... 20 F.

STATUT DU PERSONNEL COMMUNAL

Brochure n° 47. — Loi n° 52-432 du 28 avril 1952 (*Journal officiel* du 28-29 avril 1952). — Statut général du personnel des communes et des établissements publics communaux ..... 25 F.

TRANSPORTS

Brochure n° 76. — Décret n° 52-917 du 25 juillet 1952 (*Journal officiel* du 31 juillet 1952). — Services de transport public routier de voyageurs..... 25 F.

Ces brochures sont en vente, aux prix indiqués, aux bureaux des Journaux officiels, **31, quai Voltaire, à Paris (7e)**, aux bureaux de vente de l'Imprimerie nationale, **91, avenue des Champs-Elysées, Paris (8e)** (dans le hall) et **19, rue Scribe, Paris (9e)** (recette centrale des finances de la Seine).

L'expédition peut également en être effectuée, moyennant le payement de la somme indiquée, sur demande adressée à la direction des Journaux officiels, **31, quai Voltaire, Paris (7e)** (Compte chèque postal 9063-13, Paris).

2

F.

F.

F.

F.

F.

F.

F.

F.

F.

F.

F.

F.

F.

F.

F.

aux
ibe,

A la

LISTE DES BROCHURES SPÉCIALES

déjà parues dans l'édition des Textes d'intérêt général.

AFFECTATION SPECIALE POUR LE CAS DE MOBILISATION

Brochure n° 59 — Instruction du 28 avril 1952 (*Journal officiel* du 12 juin 1952).— Armée de terre..... 50 F.

Brochure n° 80. — Instruction du 26 juin 1952 (*Journal officiel* du 28 août 1952). — Armée de mer..... 50 F.

ARTISANAT

Brochure n° 71. — Décret n° 52-844 du 16 juillet 1952 (*Journal officiel* des 20 et 27 juillet 1952). — Code de l'artisanat... 35 F.

CAISSES D'EPARGNE

Brochure n° 65. — Décret n° 52-750 du 27 juin 1952 (*Journal officiel* du 30 juin-1er juillet 1952). — Code des caisses d'épargne ..... 35 F.

CARTE DU COMBATTANT

Brochure n° 6. — Arrêté du 28 décembre 1951 (*Journal officiel* du 6 janvier 1952). — Liste des opérations et combats... 35 F.

CONVENTIONS ET TRAITES

Brochure n° 12. — Décret 52-74 du 15 janvier 1952 (*Journal officiel* du 19 janvier 1952). — Convention entre la France et la République fédérale d'Allemagne sur la sécurité sociale ..... 35 F.

Brochure n° 28. — Décret n° 52-253 du 28 février 1952 (*Journal officiel* du 6 mars 1952). — Prisonniers de guerre, personnes civiles, blessés, malades et naufragés en temps de guerre..... 100 F.

Brochure n° 58. — Décret n° 52-637 du 29 mai 1952 (*Journal officiel* du 5 juin 1952). — Traité de paix avec le Japon.. 35 F.

Brochure n° 82. — Décret n° 52-993 du 20 août 1952 (*Journal officiel* du 5 septembre 1952). — Communauté européenne du charbon et de l'acier..... 50 F.

DOUANES

Brochure n° 30. — Arrêté du 25 février 1952 (*Journal officiel* du 8 mars 1952 et rectificatif au *Journal officiel* du 13 mars 1952). — Liste des experts appelés à siéger au comité supérieur du tarif des douanes..... 100 F.

Brochure n° 46. — Législation applicable an 1er mai 1952.... 250 F.

FINANCES

Brochures n°s 1, 2, 3 et 4. — Lois du 31 décembre 1951 (*Journal officiel* du 1er janvier 1952). — Dispositions transitoires relatives aux recettes et aux dépenses du budget de l'exercice 1952. — Dépenses de fonctionnement et d'équipement des services civils. — Réparation des dommages de guerre et construction. — Investissements économiques et sociaux. — Comptes spéciaux du Trésor. — Crédits provisionnels. — Dépenses militaires. } 50 F. chacune

Brochure n° 40. — Loi de finances (*Journal officiel* du 14 avril 1952). — Exercice 1952..... 50 F

Brochure n° 48. — Décret du 28 avril 1952 (*Journal officiel* du 28-29 avril 1952 et rectificatif *Journal officiel* des 30 avril, 1er-2 mai 1952). — Abattements de crédits. — Annulations et blocages d'autorisations de programmes et de crédits de payement. — Limitation du recrutement des personnels de l'Etat..... 50 F.

Brochure n° 64. — Loi n° 52-757 du 30 juin 1952 (*Journal officiel* du 1er juillet 1952 et rectificatif *Journal officiel* du 12 juillet 1952). — Budget de la défense nationale (Exercice 1952) ..... 50 F.

FONCTIONNAIRES

Brochure n° 83. — Instruction n° 6 *ter* du 3 septembre 1952 modifiant les instructions n°s 6 et 6 *bis* pour l'application de la loi n° 46-2294 du 19 octobre 1946 (*Journal officiel* du 6 septembre 1952). — Notation des fonctionnaires.... 25 F.

IMPOTS

Brochure n° 41. — Loi de finances n° 52-401 du 14 avril 1952 (*Journal officiel* du 14-15 avril 1952). — Amnistie fiscale.. 50 F.

Brochure n° 51. — Décret n° 52-510 du 7 mai 1952 (*Journal officiel* du 8 mai 1952). — Evaluation fiscale des stocks.. 20 F.

INSTRUMENTS MONETAIRES

Brochure n° 63. — Décret n° 52-751 du 26 juin 1952 (*Journal officiel* du 29 juin 1952 et rectificatif au *Journal officiel* du 10 juillet 1952). — Code des instruments monétaires et des médailles..... 35 F.

JARDINS FAMILIAUX

Brochure n° 74. — Loi n° 52-895 du 26 juillet 1952 (*Journal officiel* du 27 juillet 1952). — Code des jardins familiaux. 25 F.

OFFICE DES CHANGES

Brochure n° 45. — Avis n° 535 de l'office des changes (*Journal officiel* du 25 avril 1952). — Régularisation d'avoirs ayant fait l'objet de certaines infractions à la réglementation des changes..... 10 F.

Brochure n° 69. — Avis n° 542 de l'office des changes (*Journal officiel* du 9 juillet 1952). — Trafic maritime..... 25 F.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Brochure n° 50. — Circulaire n° 52-46 du 15 avril 1952 (*Journal officiel* du 5-6 mai 1952 et rectificatif *Journal officiel* du 9 mai 1952). — Permis de construire..... 75 F.

PHARMACIE

Brochure n° 37. — Arrêté du 26 mars 1952 (*Journal officiel* du 3 avril 1952). — Spécialités agréées à l'usage des collectivités et de divers services publics..... 20 F.

SECURITE SOCIALE

Brochure n° 7. — Arrêté du 28 décembre 1951 (*Journal officiel* du 5 janvier 1952). — Spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux..... 35 F.

Brochure n° 36. — Arrêté du 26 mars 1952 (*Journal officiel* du 3 avril 1952. — Spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux..... 20 F.

Brochure n° 73. — Arrêté du 16 juillet 1952 (*Journal officiel* du 25 juillet 1952). — Spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux..... 20 F.

STATUT DU PERSONNEL COMMUNAL

Brochure n° 47. — Loi n° 52-432 du 28 avril 1952 (*Journal officiel* du 28-29 avril 1952). — Statut général du personnel des communes et des établissements publics communaux ..... 25 F.

TRANSPORTS

Brochure n° 76. — Décret n° 52-917 du 25 juillet 1952 (*Journal officiel* du 31 juillet 1952). — Services de transport public routier de voyageurs..... 25 F.

Ces brochures sont en vente, aux prix indiqués, aux bureaux des Journaux officiels, **31, quai Voltaire, à Paris (7e)**, aux bureaux de vente de l'Imprimerie nationale, **91, avenue des Champs-Elysées, Paris (8e)** (dans le hall) et **19, rue Scribe, Paris (9e)** (recette centrale des finances de la Seine).

L'expédition peut également en être effectuée, moyennant le payement de la somme indiquée, sur demande adressée à la direction des Journaux officiels, **31, quai Voltaire, Paris (7e)** (Compte chèque postal 9063-13, Paris).